SUPPLEMENT

PIERRE MERCIER

Vous invite a jeter un coup d'oeil sur

BELLECHASSE DORCHESTER

.HISTORIQUE .ACTION .INFORMATION GOUVERNEMENTALE



STE-JUSTINE — Co. Dorchester (418) 383-3071

Ginette Tanguay-Fournier
PHARMACIENNE
C.P. 70 (Langevin)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi
9:00 AM - 12:30 PM
1:30 PM - 6:00 PM
7:00 PM - 9:00 PM

Samedi:
9:00 AM - 1:30 PM

Urgence 383-3116

Salle Fleur de Lys

Honfleur, Cté Bellechasse.

Pour: Soirées - Réceptions
Banquets - Réunions.

À tous "Bonne Année"

J. Fournier Tél.: 885-4281

65 BLVD. BEGIN NORD TEL.:(418) 883-3381

Morissette & Frères ENR.

ATELIER SPECIALISE
DEBOSSAGE - PEINTURE
REPARATIONS GENERALES DE CAROSSERIES
"A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 25 ANS"
STE-CLAIRE GOR-2VO DORCHESTER, QUE.

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BUCKLAND INC.

Électricité - chauffage - tuyauterie

PROPRIÉTAIRES:
CLAUDE BLOUIN TÉL.: 789-2936
LUCIEN BLOUIN TÉL.: 789-2505

L'Hôtel Jolin et son personnel vous souhaitent une Bonne & Heureuse Année

HÔTEL JOLIN

Bar Salon, Salle à dîner, Salle de réceptions.

St-Luc, Bellechasse Tél.: 636-2511

J. A. BELANGER AUTO INC.

Réparations Générales
SPÉCIALITÉ: mise au point à l'électronique
soudure
balancement de roues

BUCKLAND
CTÉ BELLECHASSE Tél.: 789-2464

A tous nos clients et amis
Bonne & Heureuse Année

FLORENT JOLIN

Epicier - Boucher Licencié

St-Luc
Bellechasse Tél.: 636-2421

DESCRIPTION TERRITORIALE DU NOUVEAU COMTÉ DE BELLECHASSE

En 1972, après la refonte de la carte électorale, les limites du nouveau comté de Bellechasse s'établissent ainsi:

BELLECHASSE: Le district électoral de Bellechasse comprend le territoire délimité comme suit: partant du point d'intersection de la limite nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-Vallier avec la rive du fleuve Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes suivantes: les limites nord-est et sud-est du cadastre de la paroisse de Saint-Raphael; la ligne nord-ouest du rang V Nord-Ouest du cadastre du canton d'Armagh; dans ce canton, la ligne nord-est du lot 30 des rangs V Nord-Ouest, IV Nord-Ouest, III Nord-Ouest et II Nord - Ouest; la ligne nord-est du lot 31 du rang I Nord-Ouest et son prolongement jusqu'à la ligne médiane de ladite rivière en allant vers l'ouest jusqu'au prolongement de la ligne nord-est du lot 44 du rang I Sud-Est; ledit prolongement de la ligne nord-est du lot 44 du rang I Sud-Est; ledit prolongement et ladite ligne de lot jusqu'à la ligne médiane de la rivière du Pin; la ligne médiane de ladite rivière jusqu'à la ligne nord-est du lot 45 du rang I Sud-Est; ladite ligne nord-est; la ligne sud-est des lots 45 et 46 du rang I Sud-Est jusqu'à la ligne médiane de la rivière du Pin; la ligne médiane de ladite rivière jusqu'à la ligne nord-ouest du canton de Mailloux; la ligne nord-ouest des cantons de Mailloux et de Montminy, la ligne nord-est du lot 46 des rangs I, II, III et IV 46b du rang V et 46 des rangs VI et VII; partie de la ligne nord-est du canton de Roux; dans le cadastre du canton de Rolette, partie de la ligne séparative des rangs II et III; la ligne nord-est du lot 36 des rangs II à V et 36A des rangs VI et VII; dans le cadastre du canton de Panet, la ligne nord-est du lot 36 du rang I, 36a et 36b du rang II et 36 du rang III; partie de la ligne sud-est du rang III; la ligne nord-est des cantons de Bellechasse et de Daaquam; la ligne frontière Québec/Etats-Unis en allant dans une direction générale sud-est jusqu'à la ligne séparative des rangs VII et VIII du canton de Metgermette-Nord; ladite ligne séparative des rangs; partie des lignes sud-ouest et nord-ouest du canton de Metgermette-Nord; dans le canton de Watford, la ligne sud du lot 29 du rang A et 29b du rang B; partie de la ligne ouest dudit rang B jusqu'à la ligne sud-est du lot 17 du rang VIII Sud-Ouest; les lignes sud-est et sud-ouest dudit lot; la ligne sud-ouest du lot 17 du rang VII Sud-Ouest; partie de la ligne sud-est du rang VI Sud-Ouest et partie de la ligne sud-ouest du canton de Watford; dans le cadastre de la paroisse de Saint-Georges, la ligne sud-est du lot 872; la limite sud-ouest du rang VI et partie de la ligne nord-ouest du lot 880a; dans le cadastre de la paroisse de Saint-François, la limite sud-ouest du rang Saint-Georges et la ligne nord-ouest du lot 820; partie de la ligne sud-ouest du canton de Cranbourne; dans le cadastre de ce canton, la ligne séparative des rangs X et XI; la ligne sud-ouest des lots 612 à 618, 577, 576, 575, 574 573, 572, 490, 444, 351, 314, 201, 186, 119 et 41; partie de la ligne sud-est du canton de Frampton dans le cadastre de la paroisse de Saint-Edouard-de-Frampton, la ligne séparative des rangs V et VI; la ligne nord-ouest du lot 544; partie de la ligne sud-ouest et la ligne nord-ouest du lot 594; une ligne brisée séparant Saint-Malachie et de Sainte-Claire; une ligne brisée séparant le cadastre de la paroisse de Sainte-Claire des cadastres des paroisses de Sainte-Marguerite et de Sainte-Hénédine; une autre ligne brisée séparant le cadastre de la paroisse de Saint-Isidore du cadastre de la paroisse de Saint-Anselme jusqu'à la ligne est du lot 752 de ce dernier cadastre; dans le cadastre de la paroisse de Saint-Anselme, la ligne est dudit lot 752 et la ligne sud-ouest du lot 751; la ligne nord-ouest des lots 751 et 750; partie de la ligne nord-est du lot 750; la ligne nord-ouest des lots 748, 747 et 744; une ligne brisée séparant d'un côté les lots 745 et 761 des lots 565, 564, 563, 562, 560, 559, 557, 555, 551 et 550 de l'autre côté; la limite nord-ouest des cadastres des paroisses de Saint-Anselme et de Saint-Gervais; les limites sud-ouest, nord-ouest et nord-est du cadastre de la paroisse de Saint - Etienne - de-Beaumont et son prolongement dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à une ligne passant à mi-distance entre la rive dudit fleuve et la rive sud-est de l'Ile d'Orléans; ladite ligne médiane en allant vers le nord-est jusqu'au prolongement de la ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-Vallier; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ.

Ce district électoral renferme les municipalités suivantes: la ville de Lac Etchemin; les villages d'Armagh, Saint-Anselme, Saint-Charles, Saint-Raphael et Saint-Vallier; les municipalités des paroisses de La Durantaye, Notre-Dame-Auxiliatrice - de - Buckland, Saint - Anselme, Saint-Cajétan-d'Armagh, Saint - Camille - de - Lellis, Saint - Charles - Boromée, Sainte-Claire, Saint-Cyprien, Saint-Damien-de-Buckland, Saint-Etienne - de - Beaumont, Sainte-Germaine - du - Lac-Etchemin, Saints - Gervais et Protais, Sainte-Justine, Saint-Lazare, Saint - Léon - de - Standon, Saint-Luc, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint - Nazaire - de - Dorchester, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphael, Sainte-Sabine, Saint-Vallier et les municipalités de Honfleur, Louis-Joliette, Saint-Benjamin, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Magloire - de - Bellechasse, et Sainte-Rose-de Watford.

HISTORIQUE DE LA REPRÉSENTATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ancien comté de Bellechasse:

L'ancien comté de Bellechasse a été représenté à l'Assemblée Nationale de 1867 à 1973. Au cours de cette période, il y eut 35 élections provinciales, dont 25 furent remportées par 7 candidats libéraux, qui représentèrent le comté durant un total de 68 ans. Des 10 autres élections, 7 furent remportées par 4 candidats unionistes qui représentèrent le comté durant 26 ans; 3 élections furent remportées par 2 candidats conservateurs qui représentèrent le comté durant 12 ans.

L'ancien comté de Dorchester:

L'ancien comté de Dorchester a été représenté à l'Assemblée Nationale de 1867 à 1973, tout comme l'ancien comté de Bellechasse. Il y eut 33 élections provinciales au cours de ces années. Lors de ces élections, 6 candidats libéraux remportèrent 12 élections et représentèrent le comté durant 35 ans; 4 candidats conservateurs remportèrent 8 élections et représentèrent le comté durant 27 ans; 2 candidats unionistes remportèrent 8 élections et représentèrent le comté durant 30 ans; 1 candidat nationaliste remporta 1 élection et représenta le comté durant 2 ans; 1 candidat conservateur-nationaliste remporta 2 élections et représenta le comté durant 4 ans; enfin, 1 candidat de l'action libérale-nationale remporta 1 élection et représenta le comté durant 1 an.

Le nouveau comté de Bellechasse:

Suite à la refonte de la carte électorale, l'ancien comté de Bellechasse s'est adjoint, depuis 1973, la majeure partie de l'ancien comté de Dorchester. Une seule élection a eu lieu depuis, remportée par le candidat libéral, M. Pierre Mercier. Pour la liste complète des députés provinciaux depuis la Confédération, voyez la page 7 de ce journal.

Editorial

La publication de ce "cahier spécial" se veut une tentative additionnelle à d'autres, prises au cours des deux dernières années afin, d'une part, de renseigner davantage la population de notre nouveau comté sur les services locaux de l'administration gouvernementale provinciale et d'autre part, un aperçu des retombées de l'action gouvernementale dans notre milieu.

L'étendue de notre territoire et la localisation géographique des divers média d'information de notre région ne facilitent pas l'accessibilité de cette information à l'ensemble des citoyens de notre comté. En effet, dépendamment des nouvelles, les divers média à l'échelle régionale ne pourront traiter, et nous en convenons, de tout ce qui peut se passer à l'intérieur d'un comté comme le nôtre. La couverture territoriale de certains hebdos dont "La Voix du Sud", "Le Peuple Courrier de la Côte-Sud", "Le Peuple Tribune de Lévis", se limite à une partie de notre territoire.

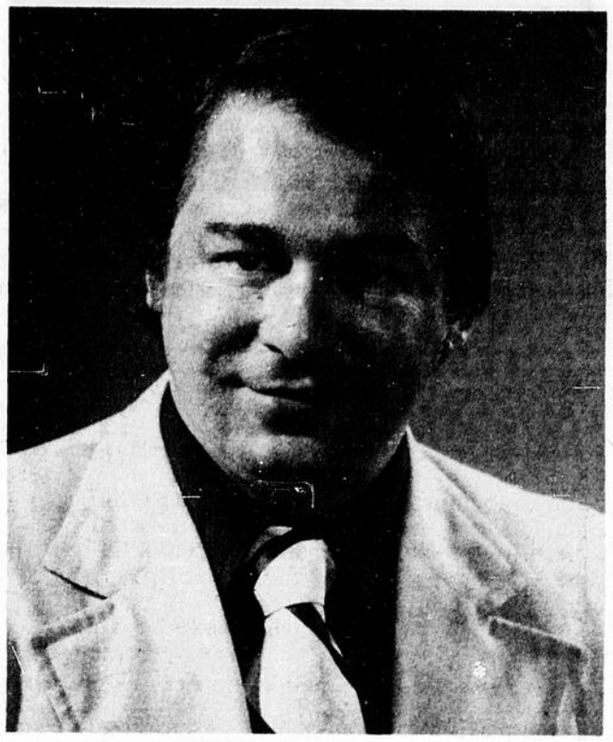
Conscient de cette situation, et suite à des pourparlers avec les responsables de "La Voix du Sud", ce journal acceptait cette initiative de notre part d'un premier cahier à l'endroit de tous les citoyens du nouveau comté de Bellechasse à l'intérieur duquel, un éventail d'information statistique et gouvernementale serait offert à ses lecteurs.

Cette publication spéciale distribuée dans tous les foyers de Bellechasse-Dorchester est un premier pas, à faciliter au niveau de notre comté, un aperçu fragmentaire de ce qui s'est passé dans notre milieu depuis 2 ans touchant l'administration provinciale et les activités de votre député.

Nous espérons rencontrer ainsi le désir de bon nombre de nos concitoyens en y ajoutant également quelques notes historiques sur les origines de ces deux anciens comtés de Bellechasse et de Dorchester qui constituent maintenant notre nouveau comté de Bellechasse.

Nous souhaitons que ce premier "essai" que nous tentons dans le but de mieux faire connaître notre milieu soit de nature à raffermir les liens qui nous unissent pour que notre population fasse corps pour l'amélioration de nos conditions de vie et le développement de notre comté.

L'unité dans l'action rend davantage possible l'atteinte d'objectifs pouvant contribuer à un mieux être des citoyens. Dans cette perspective bien humaine et légitime, nous voulons, par ce supplément, insuffler dans l'esprit de chacun, cette fierté d'être citoyen



de Bellechasse-Dorchester et ce désir de contribuer par son action personnelle à l'avancement de son milieu.

Nous remercions les dirigeants de la "Voix du Sud", du Peuple Courrier de la Côte-Sud et du Peuple-Tribune de Lévis de leur collaboration.

CONTENU DU SUPPLÉMENT

Ce supplément comprend trois types d'information: de l'information historique, de l'information sur l'action de notre député depuis son élection et de l'information sur les divers services gouvernementaux accessibles aux citoyens.

HISTORIQUE

Au niveau de l'information historique, vous retrouverez dans ce supplément des données qui sans aucun doute rappelleront de bons souvenirs aux plus âgés et éclaireront les plus jeunes sur leur passé. Ainsi, à la page précédente, vous retrouvez un historique de la représentation des anciens comtés de Bellechasse et Dorchester à l'Assemblée Nationale, historique qui est complété à la page 7 d'une liste complète des députés de ces comtés depuis la confédération. À la page 8, on retrouvera une liste des conseillers législatifs qui ont représenté nos deux anciens comtés, là encore depuis la confédération.

Aux pages 4 et 10, nous vous présentons des extraits d'un livre datant du début du siècle et traitant de la vie dans nos anciens comtés. Ces extraits sont particulièrement intéressants car ils évoquent une époque importante dans notre histoire, celle de la colonisation. Les lecteurs y trouveront là des renseignements très pertinents sur l'histoire de leurs comtés.

ACTION

Depuis son élection, Pierre Mercier, en plus de participer aux travaux de l'Assemblée Nationale et des commissions parlementaires, a tenté d'être le plus présent possible dans son comté, à travers une multitude d'activités. Ce supplément ne pouvait faire référence à toutes ces activités, ce qui aurait constitué une tâche considérable. Le supplément ne contient donc que quelques exemples de cette présence du député dans son comté. Ainsi, à la page 29, vous retrouverez un article sur la tournée des différents conseils municipaux qu'a effectuée Monsieur Mercier au début de son mandat en vue d'avoir une idée assez précise des besoins des municipalités de son comté. À la page 12, vous prendrez connaissance des objectifs que visait Monsieur Mercier lorsqu'il prit l'initiative d'amener dans son comté les ministres du gouvernement Bourassa. Aux pages 13 et 14, on retrouvera un compte-rendu des visites des ministres Drummond, Toupin, Goldbloom et Phaneuf.

L'action de notre député s'est également traduite par la réalisation de plusieurs projets, suite à l'octroi de subventions gouvernementales. Les pages du centre de ce supplément vous illustreront quelques-unes de ces réalisations qui ont favorisé le développement de notre comté. De plus, vous y retrouverez quelques photos démontrant la présence de Monsieur Mercier aux activités organisées dans son comté.

Monsieur Mercier tente de maintenir un dialogue constant avec ses électeurs. C'est pourquoi, compte tenu de la grandeur du comté, il a ouvert deux bureaux dont vous retrouverez les adresses à la page 15. Monsieur Mercier vous présentera de plus dans cette page le personnel rattaché à ses bureaux et qui le sert fidèlement auprès de ses électeurs. Ne pouvant rencontrer personnellement tous ses électeurs à chaque semaine, Monsieur Mercier participe régulièrement à quelques émissions de radio en vue justement de maintenir ce dialogue. Vous retrouverez à la page 6 l'horaire exact de ces émissions radiophoniques.

Les activités à l'Assemblée Nationale occupent une large part du temps de Monsieur Mercier et nous tenterons, à la page 11, de vous résumer quelque peu ces activités. De plus, à la page 26, un article traitera des déplacements de notre député à l'extérieur du Québec, comme représentant du gouvernement québécois.

Enfin, la page 23 permettra à Monsieur Mercier de vous présenter les principaux dossiers qui retiennent à l'heure actuelle son attention et qui devraient se concrétiser par des réalisations futures dans le comté.

INFORMATION GOUVERNEMENTALE

Comme vous le constaterez à la lecture de ce supplément, une large place y est faite à l'information gouvernementale. Il s'agit là d'un désir de M. Mercier de renseigner le plus adéquatement possible ses électeurs sur les nombreux programmes et services gouvernementaux afin que ceux-ci puissent les utiliser au maximum.

Aux pages 17 et 18, on retrouvera une liste détaillée des principaux services gouvernementaux accessibles aux citoyens du comté de Bellechasse-Dorchester. Il s'agit là de pages très importantes et on invite tous les lecteurs à les conserver. La page 16 fournit également un renseignement très précieux, soit la façon d'obtenir toute l'information désirée sur les services gouvernementaux.

Deux dossiers particuliers feront l'objet d'articles aux pages 24, 25 et 27. On y traitera du cheminement d'un projet de voirie et des petits abattoirs.

Cette section comportera de plus 2 pages entières, 30 et 31, consacrées à la description de l'administration scolaire du comté de Bellechasse-Dorchester. On y présentera entre autres une description géographique des commissions scolaires et un tableau statistique sur le nombre d'étudiants par école.

Toujours au niveau des statistiques, la page 28 présentera un tableau indiquant la date de fondation, la superficie et le nombre de paroissiens de chacune des paroisses du comté.

Enfin, aux pages 36, 37 et 38, vous retrouverez un aperçu du bilan législatif du gouvernement Bourassa depuis 1973; vous pourrez alors constater la quantité de lois adoptées et surtout leur importance pour notre comté.

Ce supplément répond à certains besoins énumérés dans l'éditorial de Monsieur Mercier, que l'on retrouve au haut de cette page. Nous espérons qu'il répondra aux attentes des citoyens du comté de Bellechasse-Dorchester et que ceux-ci nous feront leurs commentaires sur son contenu. C'est par le dialogue que nous pourrons continuer à vous mieux servir!

"Un merci tout spécial à l'équipe de rédaction et à nos collaborateurs."

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce supplément d'information, dont:

M. Denis Marquis, attaché à temps partiel au bureau du député de Bellechasse.

M. Pierre Roy, stagiaire parlementaire rattaché à M. Pierre Mercier.

M. Jean Larivière, du service de recherche du Parti Libéral.

Les journaux "Le Peuple de la Côte-Sud", "Le Peuple-Tribune" et "La Voix du Sud".

La bibliothèque de l'Assemblée Nationale.

Les divers ministères qui nous ont fourni de l'information.

Le personnel des bureaux du député de Bellechasse, Mme Nicole Gayraud, Mlles Carole Fleury et Sylvie Nadeau et M. Gérald Fournier.

Nous tenons également à remercier ceux qui ont rendu possible la parution de ce supplément, soit nos ANNONCEURS et les Presses Lithographiques de Lac Etchemin.

HISTORIQUE

À l'origine de cet article, nous voulions brosser un bref historique des comtés de Bellechasse et Dorchester, mais nous avons vite faite de constater, à la suite de recherches dans les bibliothèques, qu'aucun volume ne trace de façon globale l'histoire de ces deux comtés. À partir de ce moment, il nous était impossible, faute de moyens et de temps, de vous présenter un historique complet de vos anciens comtés respectifs.

Devant cet état de chose, nous pensions que vous seriez intéressés par la lecture d'un extrait de volume, datant de 1901 qui traite de l'expansion de la colonisation dans les comtés de Bellechasse et Dorchester au début du XXième siècle. Bien que limité dans le temps, cet article n'en perd pas moins son intérêt pour les citoyens de vieille souche de notre région.

COMTE DE BELLECHASSE

Ce qu'on appelait seigneurie de Bellechasse dans les premiers temps du régime français c'est l'étendue de terre plus tard connue sous le nom de Berthier-en-bas.

Bellechasse fut une des premières seigneuries concédées dans la Nouvelle-France. C'est le 28 mars 1637 que les Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France concédèrent cette seigneurie au célèbre truchement ou interprète Nicolas Marsolet. La concession devait avoir un quart et demie de profondeur, à prendre à main gauche c'est-à-dire à l'est du ruisseau de Bellechasse.

MOUVEMENT DE LA POPULATION — EXPLOITATIONS AGRICOLES — ANCIENNES PAROISSES

"Il y avait autrefois plusieurs seigneuries dans les limites de ce comté. C'étaient les seigneuries de Saint-Valier de Saint-Michel, de Beaumont, de la Durantaye, de la Martinière, de Vincennes, de St-Gervais et Livaudière et le Fief Mont à peine. Toute la partie cultivable de ces anciennes seigneuries est colonisée depuis longtemps. On y compte même des paroisses très populeuses et très riches.

Le recensement de 1881 donnait pour ce comté une population de 16,914 âmes. Dix ans plus tard, en 1891 cette population s'élevait à 18,368 âmes.

Le nombre d'acres de terres occupés était à la même époque, en 1891, de 287,440, pendant que l'étendue des terres améliorées s'élevait à 158, 860 acres.

De plus, la valeur de la propriété foncière atteignait le chiffre respectable de $2,830,060.

Dans le tableau de dénombrement que nous venons d'esquisser, se trouvent des paroisses dont la formation remonte à une date déjà très reculée. Mentionnons en particulier, St-Etienne de Beaumont, St-Michel, St-Charles, St-Valier, St-Gervais, etc.

UNE HEUREUSE TRANSFORMATION — BEURRERIES ET FROMAGERIES

Le comté de Bellechasse a vite réalisé les bénéfices qu'il pouvait tirer de l'industrie laitière. Nous dirons plus: non seulement il n'a pas été lent à suivre, à cet égard, le mouvement qui s'était affirmé dans plusieurs autres districts ruraux, mais il est en train de le dépasser, par l'importance de sa production et de sa fabrication, une foule d'autres comtés qui avaient tenu la tête jusque-là.

À l'heure actuelle, Bellechasse renferme dix-sept beurreries qui ont produit, durant la saison de 1899, 732,420 livres de beurre, et neuf fromageries qui ont donné 465, 296 livres de fromage.

Cette double production a rapporté au comté la somme de $193,013.

Dans toute la province de Québec, il n'y a en réalité que cinq districts ruraux où la fabrication du beurre et du fromage ont été plus considérables: ce sont les comtés de Dorchester, de Joliette, de l'Assomption, de Portneuf, de Rimouski et de Terrebonne, et encore la différence dans le montant de la production n'est-elle pas très sensible?

Nous n'avons guère besoin d'appuyer sur l'heureuse influence d'une industrie qui se développe dans de pareilles proportions. On ne jette pas en effet, en un an, $200,000 dans une douzaine de paroisses, sans que celles-ci en ressentent de salutaires effets. Le fait est, qu'à huit ans d'intervalle, nous avons constaté, dans une récente visite de tous les villages de Bellechasse, une transformation complète. Et cette transformation s'est opérée non seulement dans les paroisses qui ont l'immense avantage d'être installées sur la route des chemins de fer, mais même et surtout dans les colonies de fondation récente, éloignées de dix, quinze et vingt lieues des voies ferrées. Nous le disons et nous le répétons en toute connaissance de cause, un touriste qui aurait passé, il y a sept ou huit ans, à St-Damien, à Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, à St-Philémon, à St-Magloire, s'y reconnaîtrait à peine aujourd'hui. Ces petits villages qui semblaient perdus dans les montagnes et condamnés à une sorte de stagnation permanente par suite de leur isolement, ont grandi et prospéré à ce point qu'on pourrait les prendre pour des paroisses accusant déjà une existence d'un demi siècle. Les terres sont cultivées avec plus de soin, les maisons d'habitation plus coquettement bâties et toutes blanchies à la chaux, les troupeaux devenus plus nombreux, bref, l'aisance devenue générale, et par dessus tout le fléau de l'émigration à peu près enrayé.

PREMIERS ESSAIS DE COLONISATION — LA QUALITE DU SOL — PERSPECTIVES D'AVENIR

Le grand apôtre de la colonisation dans ce comté, celui qui en dirigea le mouvement avec l'ardeur et l'énergie qu'il savait apporter en toutes choses, fut monsieur l'abbé Alexis Mailloux. On a honoré sa mémoire en donnant son nom à l'un des cantons les plus importants du comté ainsi qu'à la plus grande route de colonisation qui traverse les cantons mailloux, Roux, Bellechasse et Daaquam, pour aboutir à la ligne provinciale.

Le travail de propagande de monsieur Mailloux porta à la fois sur les cantons de Buckland et de Mailloux qui n'étaient alors qu'une épaisse forêt.

Ce n'était pas une mince tâche que celle qu'entreprenait ici l'intrépide apôtre de la colonisation du comté de Bellechasse.

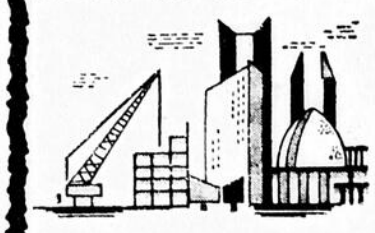
Dans ces deux cantons, et notamment dans celui de Buckland, la terre disparaissait presque partout sous un prodigieux amoncellement de roches et de cailloux. Ceux-ci et celles-là étaient légion et il

(Suite à la page 6)

Tél. : 883-3083

J.-M. COTE
ENT. GÉNÉRAL

Excavation — Drainage — Chargement — Nivellement
Gravier à ciment — Terre à gazon
LOCATION DE MACHINERIE
192, Boul. Bégin, C.P. 211, Ste-Claire,
Cté Dorchester, P.Q. — G0R-2V0



ALPHONSE THEBERGE

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
FERMES PREFABRIQUEES (TRUSSES)
PORTES ET CHASSIS

ST-RAPHAEL, BELL. G0R 4C0

Tél. 883-3366

Me JEAN BERNARD, NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE

Bur. et Rés.: 86, Boul. Bégin, Ste-Claire, (Dorch.)

MEILLEURS VOEUX DE BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE À NOTRE CLIENTÈLE ACTUELLE ET FUTURE

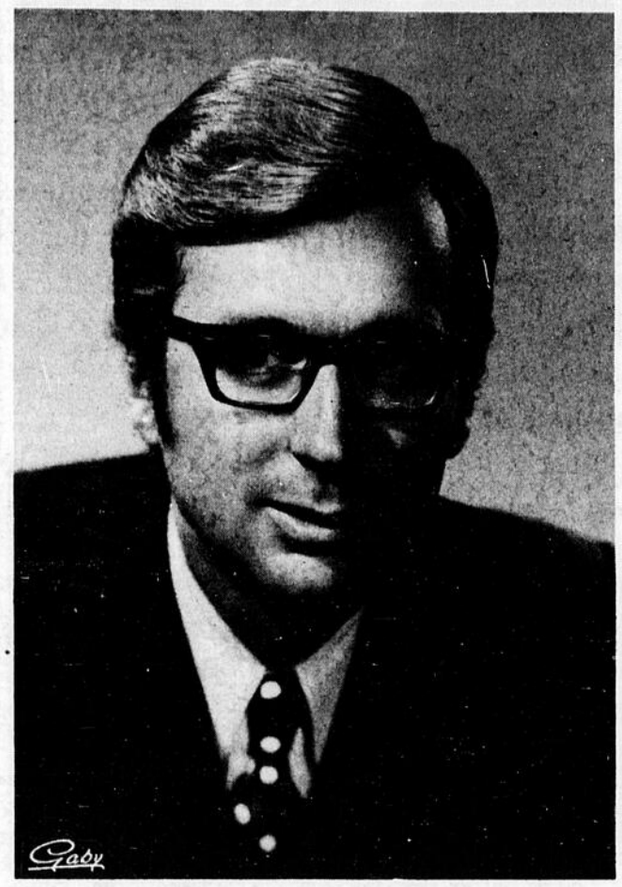
TÉL.: 383-3315

L'ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU QUÉBEC

Charles-H. Pouliot
COURTIER & CONSEILLER
EN ASSURANCES GÉNÉRALES & VIE

Pouliot, Bouchard & Ass. Inc.
AVE LAPOINTE C.P. (159)
STE-JUSTINE, CTÉ DORCHESTER

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



C'est pour moi une joie que de pouvoir profiter de l'hospitalité de votre journal pour saluer la population du comté de Bellechasse Dorchester.

Une population qui incarne d'une façon tellement authentique la personnalité du Québec. Tout en étant profondément attachés aux valeurs traditionnelles et sûres de notre passé collectif, vous savez vivre pleinement les ambitions de notre époque et garder votre regard résolument tourné vers l'avenir.

L'avenir de Bellechasse Dorchester, c'est ce qui vous intéresse, c'est ce qu'ensemble nous avons à bâtir en menant à terme le projet du développement de votre région.

Je sais que vous voulez voir votre agriculture continuer de progresser, afin de permettre à ceux-là parmi vous qui êtes engagés dans ce secteur, de disposer d'un revenu raisonnable et correspondant aux besoins de vos familles.

Votre région dispose également d'un potentiel forestier et touristique remarquable. Vous voulez à juste titre, développer ces ressources pour le plus grand avantage de votre communauté.

Bellechasse-Dorchester compte également sur un ensemble diversifié de petites et moyennes entreprises qui fournissent un nombre important d'emplois et contribuent à la prospérité du milieu.

Pour garder vos jeunes dans la région, pour fournir à tous vos travailleurs un emploi rémunérateur, pour associer encore plus directement votre région au progrès et à la prospérité du Québec, il faut que tous ensemble nous mettions l'épaule à la roue.

Des travaux importants de recherches et d'analyses sont présentement en cours, afin précisément de voir comment nous pourrions ensemble définir une stratégie de développement et d'aménagement des ressources de votre région qui fasse appel à la participation de tous les agents socio-économiques du milieu.

Nous avons également `a continuer de redoubler d'efforts pour accroître la qualité des infrastructures et des services publics dans votre région. Nous savons, par exemple, comment le développement du réseau routier est important pour un comté comme le vôtre, comment cela compte pour attirer chez vous de nouvelles industries, assurer l'écoulement de votre production agricole et développer votre potentiel touristique.

Toutes ces choses que votre représentant à l'Assemblée nationale, mon collègue Pierre Mercier, a à coeur de réaliser pour vous et comme il ne cesse de me le dire, avec la collaboration et la participation du gouvernement du Québec. Je le dis sans aucune espèce d'arrière-pensée politique, vous avez en notre ami Pierre, un homme véritablement déterminé à changer les choses dans Bellechasse - Dorchester, afin de permettre à toute la population de continuer d'améliorer sa condition et d'apporter au progrès du Québec une contribution toujours plus grande.

Robert Bourassa

MESSAGE DE VOTRE DEPUTE

Déjà plus de deux années se sont écoulées depuis mon élection à titre de député de Bellechasse. Ces deux années nous ont certainement permis de mieux nous connaître et surtout de me familiariser davantage à la situation économique et sociale de notre comté. En effet, depuis l'exercice de mon mandat, j'ai eu l'occasion de participer à au-delà de 450 rencontres avec des corps intermédiaires et corporations municipales, lesquelles rencontres m'ont permis d'inventorier les problèmes et les projets non seulement au niveau des municipalités de notre comté, mais également des divers corps intermédiaires oeuvrant dans notre milieu.

L'année 1974 fut particulièrement axée vers une action particulière à l'endroit des conseils municipaux, alors qu'en 1975, un regard plus attentif fut dirigé du côté des corps intermédiaires.

Cet inventaire de la situation nous a quand même permis de cheminer bon nombre de dossiers auprès des ministères concernés et d'y trouver des solutions positives suite aux requêtes formulées. Le présent document rapporte partiellement ce bilan positif de notre action depuis deux ans. Certes, bon nombre de requêtes demeure encore en suspens et je crois que c'est une situation plus que normale, car elle illustre cette prise de conscience à laquelle nous avons contribué au niveau de chacune des municipalités et de plusieurs corps intermédiaires engendrant une quantité de demandes et de projets qui ne peuvent tous, vous en conviendrez, obtenir réponse sur le champ.

La planification qui s'exerce à l'intérieur de chaque ministère commande d'une part des prévisions à moyen et long terme. Cet état de fait se retrouve plus particulièrement du côté des projets de voirie, des affaires municipales (réseau d'aqueduc et d'égoût, H.L.M.) ainsi que dans le domaine des loisirs. Nous constatons tout de même que dans les domaines précités, notre situation depuis deux ans est nettement en progrès à en juger par les investissements obtenus. Ces progrès sont la résultante de cette étroite collaboration qui s'est établie avec vous tous dans l'atteinte d'objectifs communs et ce, pour le bien-être de notre population et l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

J'ai tenté depuis mon élection de répondre présent à toutes les demandes qui m'ont été formulées et d'être le plus disponible et accessible possible. Vous comprendrez que l'étendue de notre territoire ne me permet pas d'être présent aussi souvent que je le souhaiterais dans chacune de nos paroisses et votre compréhension de cette situation ne fait aucun doute dans mon esprit.

En publiant ce supplément, nous avons voulu, tout en y insérant de l'information variée sur les opérations gouvernementales provinciales, vous faire partager cet examen du chemin parcouru depuis deux ans par votre député et l'évaluation du travail accompli.

Il est souhaitable de temps à autre d'évaluer l'action que nous accomplissons et de se demander si cette action présente un bilan positif ou stationnaire. C'est dans cet esprit que je vous invite à prendre connaissance de ce cahier.

À mi-chemin de mon mandat, je vous réitère ma détermination à poursuivre ce travail de collaboration dans les différents secteurs d'activités de notre comté afin d'atteindre des résultats additionnels pour le développement de Bellechasse-Dorchester et le mieux-être de tous les citoyens.

J'entreprends l'année 1976 avec optimisme sur ce plan et ensemble, ayons cette fierté et cette détermination d'atteindre ces objectifs.



FONDERIE DE FONTE
LA METALLURGIE DE ST-RAPHAËL LTÉE
CTE BELLECHASSE QUE G0R 4C0
TEL.: 243-2828

DANIEL CORRIVEAU
Épicier licencié
(Matériaux de construction)
Saint-Nazaire, Dorchester Tél.: 642-5304

GARAGE LUCIEN FOURNIER
Maire de la municipalité
St-Camille
Cté Bellechasse Tél.: 595-2225

(suite de la p. 4)

en allait ainsi jusqu'à Saint-Philémon. La somme de travail que durent s'imposer les premiers pionniers qui tentèrent un établissement dans ce canton dut être énorme. Ils avaient à lutter non seulement contre la forêt - qui était déjà par elle-même un ennemi assez puissant - mais encore contre le sol qui refusait de découvrir préalablement de l'épaisse couche de cailloux qui le couvrait. Et pourtant, ce travail de déblaiement, tout pénible qu'il fût, s'effectua. Sous l'impulsion de monsieur Mailloux qui avait à coeur d'assurer le succès de son oeuvre, il se rencontra de hardis et vaillants colons qui s'employèrent à cette tâche herculéenne, et le fruit de tant d'efforts courageux et persistants fut la création de quelques petites et humbles colonies qui s'installèrent et se fixèrent des deux côtés de la grande route de colonisation que le gouvernement de Québec venait de faire ouvrir.

Depuis cette date, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans, le mouvement colonisateur dans les montagnes de Bellechasse n'a point subi d'arrêt. Chaque année, les anciennes paroisses du comté, comme Saint-Gervais, St-Raphael, Saint-Lazare, ont versé un contingent notable de colons dans les centres en voie de formation. On peut même dire avec assez de certitude que ce sont les fils des cultivateurs des vieilles paroisses que nous venons de nommer qui ont été en quelque sorte les pionniers de ces beaux et florissants villages qui s'appellent aujourd'hui Saint-Damien, Saint-Philémon, Saint-Magloire.

Honneur donc à eux, honneur surtout au courage qu'ils ont su déployer aux débuts toujours si rudes d'une entreprise de ce genre! Ces vaillants ne se sont pas laissés arrêter par les difficultés de la tâche; ils n'ont pas même hésité devant la grandeur du sacrifice, ni devant l'énorme travail qui leur incombait. On les a vus entamer bravement la forêt, se tailler, d'année en année, à force de travail et d'énergie un petit domaine, y appeler leurs familles, et constituer finalement de magnifiques colonies en plein progrès. Que leur noble et courageux exemple serve à d'autres!" (1) Réf. voir page 10)

LE DEPUTE MERCIER ET LA RADIO REGIONALE

Dans le but de mieux renseigner ses électeurs et de les tenir au courant de ses activités parlementaires et à l'intérieur de son comté, notre député acceptait au cours des derniers mois de participer à des émissions régulières aux postes de radio CKBM-Montmagny et CKRB de St-Georges de Beauce.

En effet, notre député participe chaque vendredi, à 11 h 05 a.m., sur les antennes de CKBM-Montmagny à une entrevue animée par mademoiselle Louise Lavallée.

Il participe également, à toutes les deux semaines, le mardi à 2 h 30 p.m., sur les ondes de CKRB avec monsieur Petit pendant 15 minutes.

Occasionnellement, sa participation est entendue sur les ondes de CJVL - Ste-Marie de Beauce et CFLS-Lévis.

Nous passons sous silence sa performance à l'émission "Chantons-Bar" de Télé-Capitale il y a quelques mois et d'analyste de certaines parties de hockey!...



Bonne Heureuse Année

DESPRES, LANDRY ET ASSOCIÉS
INGENIEURS CONSEILS
1, PLACE DE L'ÉGLISE
Suite 400
MONTMAGNY, QUÉ'
G5V 2L9
TÉL. (418) 248-0622
QUÉBEC, LIGNE DIRECTE:
(418) 884-2862


Bonne et Heureuse Année
Montmagny Ready-Mix Inc.
C.P. 187, BOULEVARD TACHE EST, MONTMAGNY, P.Q. G5V 3S5
ST-RAPHAEL 243-2102
BÉTON GRAVIER
PIERRE SABLE
QUALITÉ
MRM
SERVICE
LA POCATIÈRE 856-3409
MONTMAGNY 248-0953
ST-ANSELME 885-4096

LISTE DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX DEPUIS LA CONFÉDERATION

ANCIEN COMTÉ DE BELLECHASSE	DATE DE L'ÉLECTION	PARTI	MAJORITÉ
Pelletier, Onésime,	1867	L.	77
Pelletier, Onésime,	1971	L.	680
Fradet, Pierre,	1875	C.	252
Boutin, Pierre,	1878	L.	231
Faucher de St-Maurice N.,	1881	C.	30
Faucher de St-Maurice, N.,	1886	C.	23
Turgeon, Adélard,	1890	L.	257
Turgeon, Adélard,	1892	L.	18
Turgeon, Adélard,	1897	L.	434
Turgeon, Adélard,	1897*	L.	Accl.
Turgeon, Adélard,	1900	L	Accl.
Turgeon, Adélard,	1904	L.	Accl.
Turgeon, Adélard,	1905*	L.	Accl.
Turgeon, Adélard,	1907*	L.	749
Turgeon, Adélard,	1908	L.	935
Galipeault, Antonin,	1909*	L.	Accl.
Galipeault, Antonin,	1912	L.	777
Galipeault, Antonin,	1916	L.	1,670
Galipeault, Antonin,	1919	L.	Accl.
Galipeault, Antonin,	1919*	L.	Accl.
Galipeault, Antonin,	1923	L.	Accl.
Galipeault, Antonin,	1927	L.	2,845
Taschereau, Robert,	1930*	L.	893
Taschereau, Robert,	1931	L.	1,492
Taschereau, Robert,	1935	L.	75
Boiteau, Émile,	1936	U.N.	518
Bienvenue, Valmore,	1939	L.	384
Bienvenue, Valmore,	1944	L.	545
Bélanger, Paul-Eugène,	1948	U.N.	781
Poirier, Alphée,	1952	U.N.	989
Poirier, Alphée,	1956	U.N.	1,702
Plante, Gustave,	1960	L.	444
Loubier, Gabriel,	1962	U.N.	273
Loubier, Gabriel,	1966	U.N.	2,071
Loubier, Gabriel,	1970	U.N.	3,043

ANCIEN COMTÉ DE DORCHESTER	DATE DE L'ÉLECTION	PARTI	MAJORITÉ
Langevin, Hector,	1867	C.	202
Larochelle, Ls-Napoléon,	1871	C.	Accl.
Larochelle, Ls-Napoléon,	1875	C.	Accl.
Audet, Nicodème,	1878	C.	810
Audet, Nicodème,	1881	C.	229
Larochelle, Ls-Napoléon,	1886	N.	Accl.
Pelletier, Louis-P.,	1888*	C.N.	Accl.
Pelletier, Louis-P.,	1890	C.N.	955
Pelletier, Louis-P.,	1892	C.	1,171
Pelletier, Louis-P.,	1897	C.	125
Pelletier, Louis-P.,	1900	C.	407
Morisset, Alfred,	1904	L.	Accl.
Morisset, Alfred,	1908	L.	259
Morisset, Alfred,	1912	L.	26
Cannon, Lucien,	1913	L.	114
Cannon, Lucien,	1916	L.	516
Ouellet, Jos-Chs-Ernest,	1917*	L.	Accl.
Ouellet, Jos-Chs-Ernest,	1919	L.	Accl.
Ouellet, Jos-Chs-Ernest,	1923	L.	335
Ouellet, Jos-Chs-Ernest,	1927	L.	1,888
Giguère, Joseph-Philibert,	1931	L.	663
Bégin, Jos.-D.,	1935	A.L.N.	777
Bégin, Jos.-D.,	1936	U.N.	1,174
Bégin, Jos.-D.,	1939	U.N.	597
Bégin, Jos.-D.,	1944	U.N.	2,215
Bégin, Jos.-D.,	1948	U.N.	4,504
Bégin, Jos.-D.,	1952	U.N.	3,758
Bégin, Jos.-D.,	1956	U.N.	3,385
Bégin, Jos.-D.,	1960	U.N.	288
Nadeau, Joseph-A.,	1962	L.	1,060
O'Farrell, Francis,	1964*	L.	1,576
Picard, Paul-Henri,	1966	U.N.	2,402
Guay, Florian,	1970	R.C.	1,684

NOUVEAU COMTÉ DE BELLECHASSE MERCIER, PIERRE 1973 L. 1,044

L.: Libéral
A.L.N.: Action Libérale Nationale
N.: Nationaliste
*: élection partielle

Accl.: élu par acclamation
C.: Conservateur
U.N.: Union Nationale
C.N.: Conservateur Nationaliste

Leclerc & Blanchet Inc.

Excavation
St-Charles Bellechasse

Tél.: 885-2536

"ST-GERVAIS PIECES D'AUTOS USAGEES Enr."
Achetons et Vendons Pièces d'Autos Usagées et Accidentées de toutes Marques et Modèles.
ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE, QUE.

ROBERT LABRECQUE

Bureau et Résidence
Tél: 887-3463

TEL.: 243-2422

MÉDARD FOURNIER

COMMERÇANT DE BOIS & COUPE
ARBRES DE NOËL - SIROP D'ÉRABLE

ST-NERÉE CO. BELLECHASSE

Avec souhaits du nouvel An

Me Jules Fortin

NOTAIRE

C.P. 98, 155, 3ième AVENUE
LAC ETCHEMIN, CTÉ DORCHESTER

G0R 1S0 TÉL.: 625-2751

MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DES FÊTES

les entreprises
RODRIGUE BAILLARGEON
inc.

et ses filiales:
Les Immeubles Rogeon Inc.
Les Ent. R. Baillargeon Div. Entr. Electricien
St-Anselme, P.Q. Tél.: 885-4410

ST-ANSELME, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA
G0R 2N0 1-418-885-4410

LISTE DES CONSEILLERS LÉGISLATIFS DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

ANCIEN COMTÉ DE BELLECHASSE:
Inclus dans le district législatif De La Durantaye

Joseph-Octave Beaubien	1867-1878
Edouard Rémillard	1878-1887
Pierre Garneau	1887-1904
Edouard-Bourroughs Garneau	1904-1912
Georges-Elie Amyot	1912-1930
Alfred Valère Roy	1930-1943
Cyrille Vaillancourt	1943-1944
Charles Delagrave	1944-1952
Joseph Boulanger	1952-1964
Georges O'Reilly	1964-1968

ANCIEN COMTÉ DE DORCHESTER:
Inclus dans le district législatif de Lauzon

Alexandre-René Chaussegros DeLery	1867-1881
Georges Couture	1881-1888
Louis-Philippe Pelietier	1888
Louis-Napoléon Larochelle	1888-1892
Nicodème Audet	1892-1905
Blaise Letellier	1905-1912
Eugène Roberge	1912-1935
Emile Moreau	1935-1959
Gérald Martineau	1959-1968

Le district législatif de la Durantaye comprenait les districts électoraux de Bellechasse, de Montmagny, et une partie des districts électoraux de l'Islet et de Lévis.

Le district législatif de Lauzon comprenait les districts électoraux de Dorchester, de Beauce, et une partie des districts électoraux de Lévis et de Frontenac.

Le Conseil législatif a été aboli le 31 décembre 1968.

EN 1976, NOTRE COMTE DEVIENDRA BELLECHASSE-DORCHESTER

En effet, il y a quelques mois le député provincial de Bellechasse soumettait l'idée de modifier l'appellation actuelle de notre comté pour celle de BELLECHASSE-DORCHESTER.

Cette nouvelle appellation, qui pourra être concrétisée fort probablement au début de 1976, fait suite à de nombreuses représentations faites à monsieur Mercier par une quantité innombrable de citoyens de l'ancien comté de Dorchester qui ont vu disparaître avec déception le nom de leur comté lors de modifications apportées à la loi électorale et la création de nouvelles circonscriptions électorales en 1973.

Ce changement de nom se fit à cette époque avant l'arrivée de notre député actuel sur la scène politique de notre comté. Conscient du désir exprimé par la majorité, monsieur Mercier fit des démarches en vue de voir à la possibilité de ramener le nom de Dorchester dans l'identification de notre comté actuel. C'est ainsi, qu'après consultation auprès des autorités gouvernementales concernées et auprès de certains corps intermédiaires de notre comté, en septembre dernier, profitant de la rencontre des deux conseils des comtés municipaux de Bellechasse-Dorchester, laquelle se tenait à St-Raphael, notre député déclarait officiellement en primeur cette démarche entreprise quelques mois auparavant.

Ce qui a incité le député Mercier à soumettre cette proposition, en plus des représentations faites par les citoyens et de leur attachement historique au comté de Dorchester, c'est l'existence qui demeure des deux comtés municipaux de Bellechasse et de Dorchester d'une part, et l'imbroglio que peut présenter, dans certains cas, l'identification fédérale et provinciale dont le territoire diffère. Notre député croit également que cette nouvelle appellation va raffermir les liens qui unissent maintenant les populations des deux anciens comtés. C'est ainsi qu'à l'instar de d'autres circonscriptions électorales telles que Montmagny-L'Islet, Nicolet-Yamaska et autres, notre comté pourra s'appeler très prochainement BELLECHASSE-DORCHESTER.

PAUL PIGEON & FILS INC.

CONTRACTEUR EN EXCAVATION

DYNAMITAGE

VENTE ET TRANSPORT DE GRAVIER

BRUT, SABLE, CONCASSÉ

ST-RAPHAËL CTÉ BELLECHASSE

TÉL.: 243-2972

TÉL.:
BUR.: 887-3966
RÉS.: 887-3903

O. PRÉVOST LTÉE
Marchant de tabac
en gros

St-Charles
Cté Bellechasse

Amédée Hébert & Fils Inc.

Excavation, Drainage,
Chargement & Nivellement

Cap St-Ignace
Cté Kamouraska

La Caisse populaire Desjardins de St-Louis de Ravignan
ST-LOUIS DE RAVIGNAN, (DORCHESTER), QUÉ.
G0R 2L0

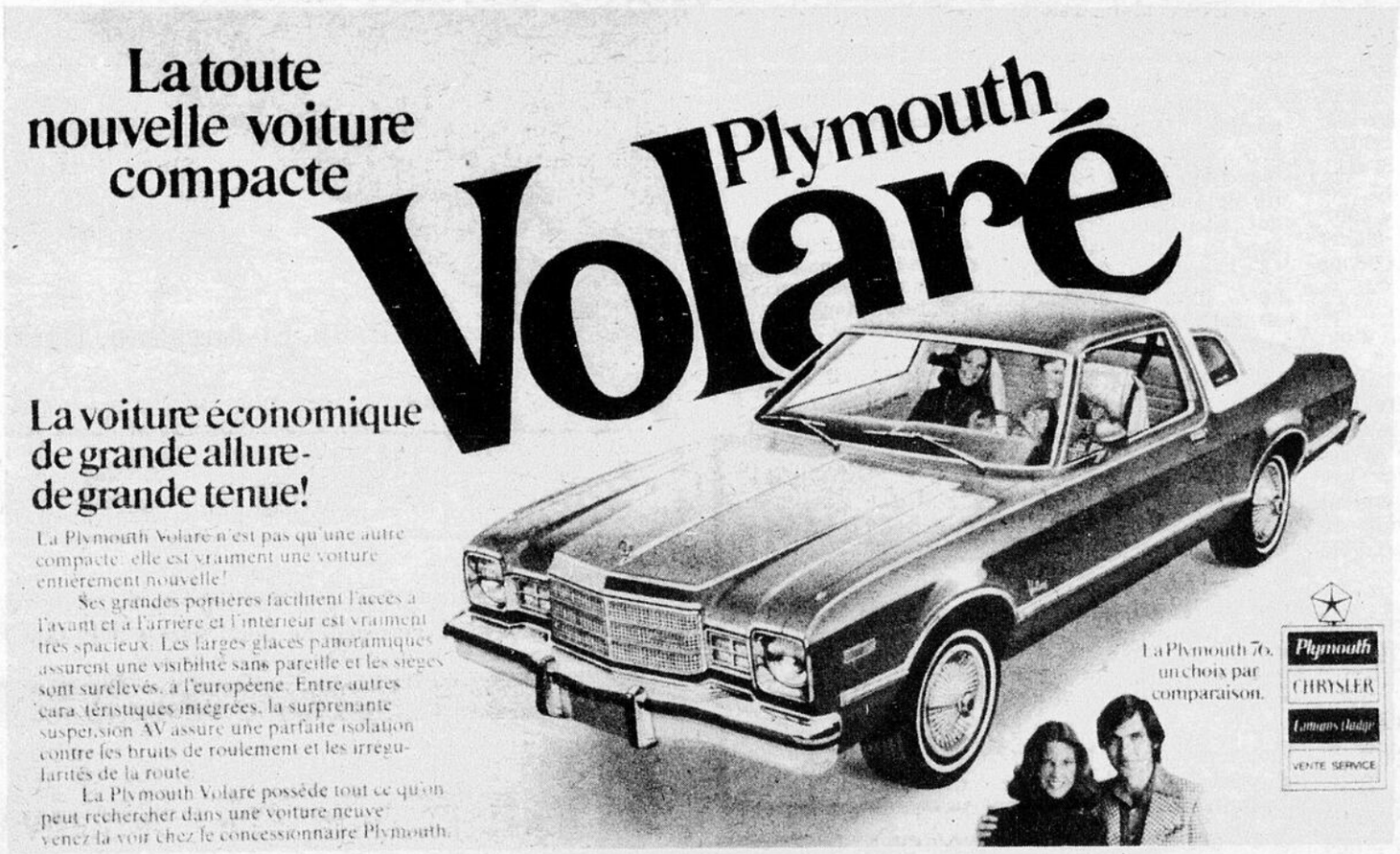
Meilleurs voeux à tous nos membres.

Heureux de vous avoir été utile en 75
Nous souhaitons l'être encore plus en 76.

Vos dirigeants
"Caisse Pop" St-Louis
Mme Jocelyne Morin, sec.gér.



Photo prise lors d'un colloque organisé spécialement pour les dames par le Parti Libéral du Québec, le 18 octobre dernier, à Montréal. Ce colloque se voulait une prise de conscience des dames face à la politique, le rôle qu'elles peuvent y remplir et la place qu'elles occupent actuellement au sein de nos institutions politiques. Une délégation de dames de Bellechasse-Dorchester ainsi que Madame Mercier accompagnaient à ce colloque notre député que nous voyons ici en présence de l'actuel ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, responsable de la Protection du Consommateur, Mme Lise Bacon, ainsi que l'épouse du premier ministre du Québec, Mme Andrée Bourassa.



LAPOINTE Motors Inc

St-Philémon,

Cté Bellechasse, Qué.

GILLES LAPOINTE PROP.

Concessionnaire: Chrysler - Dodge - Plymouth

Bur.: 469-2144

Rés.: 469-2938

HISTORIQUE COMTÉ DE DORCHESTER

Le comté de Dorchester a été ainsi appelé en l'honneur de Lord Dorchester, qui fut gouverneur du Canada de 1786 à 1796.

Exploitations agricoles - Population - Fromageries et Beurreries - Cours d'eau

Dorchester est pour ainsi dire aux portes de Québec; seul, le comté de Lévis nous en sépare. Un chemin de fer, le Québec Central, nous met en communication avec deux importantes paroisses, et les autres peuvent être atteintes facilement par les chemins de voiture.

Le comté de Dorchester est un district essentiellement agricole, renfermant une quinzaine de paroisses, presque toutes dans un état florissant, avec une propriété foncière d'une valeur qui dépasse trois millions de piastres. En 1891, les exploitations agricoles avaient donné les résultats suivants:
Nombre d'acres occupés: 368,204
Nombre d'acres sous culture: 116,830
Nombre d'acres en forêt: 174,687

Sa population, au dernier recensement était de 19,017 âmes, mais depuis de nouveaux centres se sont ouverts, de nouvelles missions ont été fondées, des fils de cultivateurs sont allés fonder des établissements dans les cantons Langevin et Watford, et ont formé çà et là d'importants groupes.

Il n'y a, à la vérité, que cinq cantons dans ce comté où il y ait des terres disponibles, mais ces cinq cantons renferment encore une étendue de terres assez respectable environ 115,000 acres.

Le prix des terres n'est que de trente cents par acre.

Nous ne devons pas oublier de mentionner le fait que l'industrie laitière a toujours été en grand honneur dans ce comté. Déjà, en 1891, ce comté avait fabriqué près de 800,000 livres de beurre. En 1899, on y compte quatre beurreries et quarante-quatre fromageries. Il a été fabriqué dans la même année 2,398,064 livres de fromage qui ont rapporté $239,807.

Les chemins de colonisation sont en bon état et l'on en ouvre de nouveaux chaque année. La plus considérable de ces routes est le grand chemin Etchemin qui ouvre une communication continue avec les anciennes seigneuries de Saint-Gervais, Lauzon, Sainte-Marie, et les cantons Frampton, Cranbourne et Watford.

Des rivières assez importantes arrosent tout ce canton. Mentionnons la rivière Etchemin et ses tributaires, la rivière Saint-Jean, et son principal bras, la rivière Daaquam, ainsi que les rivières Famine, Grande Coudée, Saint-Joseph, et qui tombent toutes dans la rivière Chaudière.

La rivière Etchemin n'est pas navigable, mais depuis les premières chutes jusqu'à la rivière Ware, à l'angle sud du canton de Buckland, sur une distance de huit milles environ, elle traverse un terrain d'alluvion. Son lit est étroit et profond, son cours moins rapide, et l'on peut y naviguer en canot. Sur le reste du parcours, brisé par des cascades, il est impossible de songer à *s'en servir comme moyen de communication*. En traversant Saint-Anselme, la rivière Etchemin roule en cascades, et fait mouvoir plusieurs moulins. D'après M. J. Roy, dans sa remarquable étude sur la Seigneurie de Lauzon, la rivière des Etchemins fut ainsi appelée par Champlain, parce que les aborigènes de la tribu qui portaient ce nom en suivaient le cours, pour se rendre à Québec.

C'est aussi le tributaire le plus considérable de la Chaudière. Il y a une quarantaine d'années, on découvrit à la suite d'explorations, que le lit de cette rivière contenait des gisements aurifères. Le gouvernement accorda aussitôt des permis autorisant l'extraction du précieux métal, et il en fut trouvé, paraît-il, en certaines quantités.

Vers 1886, MM. Saint-Onge et frères, s'associèrent pour l'exploitation du même minérai trouvé dans la rivière Famine, mais pour une raison ou pour une autre ils discontinuèrent leurs opérations au bout d'un an. Depuis cette date, aucun travail sérieux n'a été fait pour exploiter les gisements aurifères de la rivière.

La rivière Famine sort d'un réseau de petits ruisseaux, près de Sainte-Germaine et se jette à St-Georges, près de la pointe Sainte-Barbe, et la rivière Daaquam sort du *canton Langevin*.

Il y a aussi plusieurs lacs; le plus important est celui d'Etchemin qui occupe une superficie de 700 arpents." (1)

(1) Extrait de: ROUILLARD Eugène/**La colonisation dans les comtés de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska**/ Département de la colonisation et des mines/Québec/1901/80 pages.

PAUL-EMILE LAFLAMME
Transport d'animaux vivants
St-Raphael Bellechasse
Tél.: 243-2119

RESTAURANT
Le Feu Follet
MOTEL

TEL.: BUR.: 885-4080 TÉL.: BAR.: 885-9997
HÔTEL DORCHESTER
SALLE NORMANDIE
Réceptions diverses - Banquets - Réunions
Danse les samedi soir
Chambre avec bain - douche - vanité
Bar attrayant
207, Principale, St-Anselme

Heureuse, nouvelle année
L. BILODEAU & FILS LTEE
transport d'animaux et volailles
commerçant d'animaux
Honfleur, Bellechasse, Qué. Tél.: 885-4405

POSE D'ASPHALTE
RESIDENTIEL ET INDUSTRIEL
TRAVAIL GARANTI ESTIME GRATUIT
GILLES Audet
TÉL.: 885-4201
C.P. 88, St-Anselme, Dorchester
LOCATION DE MACHINERIE

La Direction et le Personnel du Henri Paré & Fils Auto Ltée profite de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne Année!
HENRI PARÉ & FILS
auto Ltée
Chevrolet - Oldsmobile - Camions
ST-ANSELME, DORCHESTER & HONFLEUR de BELLECHASSE
PRENEZ LA RTE 20 SORTIE RTE KENNEDY ST-HENRI ET VOUS ARRIVEREZ A ST-ANSELME A PEINE 25 MINUTES DE QUEBEC
QUE LIGNE DIRECTE 692-2665
SI OCCUPEE 882-2869
ST-ANSELME 885-4471
HONFLEUR 885-4472
OUVERT TOUS LES SOIRS

QUELQUES ACTIVITÉS DE VOTRE DÉPUTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AFFECTATION À TROIS COMMISSIONS PARLEMENTAIRES ET À UN SOUS-COMITÉ PERMANENT

Suite au début de la 3ième Session de la 30ième Législature de l'Assemblée Nationale du Québec, le député provincial de Bellechasse, monsieur Pierre Mercier, fût nommé membre de trois Commissions parlementaires et d'un sous-comité permanent.

En effet, monsieur Mercier, a été nommé à la Commission parlementaire des Transports, des Travaux Publics et de l'Approvisionnement ainsi qu'à celle des Finances, des Comptes Publics et du Revenu.

Le député de Bellechasse était déjà membre de la Commission permanente de l'Assemblée Nationale. En rapport avec cette dernière commission, le président de la Chambre, monsieur Jean-Noel Lavoie, a affecté monsieur Mercier à un sous-comité qui aura pour but d'élaborer et d'implanter un programme d'information sur le Parlement, en tant qu'institution et ses différentes composantes.

Le rôle des commissions parlementaires est très important puisque c'est là que les projets de loi sont étudiés article par article, que sont entendus les groupes intéressés par ces projets et que les députés peuvent apporter des amendements. Etant donné leur importance, les commissions parlementaires peuvent siéger en tout temps, même lorsque l'Assemblée Nationale n'est pas en session. L'affectation aux commission parlementaires constitue donc l'une des tâches concrètes du député à titre de législateur.

Pierre Mercier affecté au service de placement étudiant

Au mois de janvier 1975, le Premier Ministre du Québec, l'Honorable Robert Bourassa, désignait notre député au Service de Placement Etudiant du Québec. La nouvelle tâche de monsieur Mercier était d'assister l'Honorable Robert Quenneville, ministre responsable de cet organisme, et d'assurer une représentation et une participation plus étroite pour et au nom des députés de l'Est du Québec à l'élaboration des divers programmes mis d'avant par ce service. La nouvelle tâche de monsieur Mercier consistait à assurer la coordination et l'application de ces programmes dans tous les comtés de l'Est du Québec.

Monsieur Mercier fut appelé à participer à plusieurs réunions avec les responsables de ce service pour l'élaboration de ces programmes et l'orientation des politiques pour la création d'emplois devant bénéficier aux étudiants du Québec.

Il est bon de souligner que le gouvernement a dépensé cette année plus de 7 millions de dollars pour son programme de placement étudiant faisant bénéficier ainsi près de 35,000 étudiants québécois au cours de la saison estivale. Ces programmes d'embauche se retrouvèrent d'abord au sein des différents ministères de l'administration provinciale auxquels s'ajouta un programme spécial d'embauche d'au - delà de 3,000 étudiants par le comité d'organisation des jeux olympiques (COJO).

L'on donna cette année une emphase spéciale à la création d'emplois au sein des entreprises privées en versant aux dites entreprises qui s'en sont prévalu un remboursement hebdomadaire de $30.00 par étudiant embauché.

Il y eut également échange d'étudiants avec trois autres provinces canadiennes et la tenue de stages d'étude pour le perfectionnement des langues Anglaise, Allemande et Espagnole. C'est ainsi que 900 étudiants et étudiantes de notre province séjournèrent pendant 6 semaines en Angleterre, en Suisse et en Espagne.

Récemment, le mandat de monsieur Mercier était renouvelé pour l'année 1976 alors que notre député travaillera en étroite collaboration avec l'adjoint-parlementaire de l'Honorable ministre du Travail, monsieur Jacques Veilleux, député de St-Jean, à qui on a confié récemment la responsabilité de ce service, suite à la nomination de l'Honorable Quenneville à titre de ministre du Revenu.

RÉSUMÉ DE QUELQUES-UNES DES INTERVENTIONS DE MONSIEUR PIERRE MERCIER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Les interventions de M. Mercier à l'Assemblée Nationale ont été de deux sortes: d'une part il y a eu les interventions faites dans le cadre des discours inauguraux de début de session et celles faites en réponse aux discours sur le budget. Ces interventions ont permis à Monsieur Mercier de définir son rôle comme député et surtout d'attirer l'attention des ministres et de l'ensemble des députés sur la situation générale du comté de Bellechasse et sur les problèmes importants auxquels Monsieur Mercier entendait accorder priorité. D'autre part, il y eut plusieurs interventions en commissions parlementaires portant sur des problèmes précis rencontrés par les électeurs de Bellechasse.

Lors de sa première intervention à l'Assemblée Nationale, en novembre 1973, Monsieur Mercier a tenu à préciser de façon très claire son rôle de député: "... nous ne sommes pas ici à titre de back-banchers (...) nous avons l'intention de jouer entièrement et pleinement notre rôle de député, de représenter notre population. De la façon avec laquelle nous concevons notre rôle de député, nous voudrions avoir une participation sérieuse au sein de cette Assemblée, non seulement à l'Assemblée Nationale mais aussi aux commissions parlementaires".
Monsieur Mercier s'engageait donc, dès le début de son mandat, à représenter de la meilleure façon possible la population de son comté.

La première session fut cependant très courte, à peine deux mois, et c'est en 1974, lors des débats sur le discours inaugural et sur le budget, que Monsieur Mercier put véritablement présenter la situation du comté de Bellechasse et dresser en quelque sorte la liste de ses priorités comme député.

Lors de son intervention en réponse au discours inaugural, en mars 1974, Monsieur Mercier commença d'abord par revendiquer, pour l'ensemble des comtés ruraux et plus particulièrement pour la population du comté de Bellechasse, les effets bénéfiques du développement économique. De la population du comté, Monsieur Mercier disait qu'elle était "désireuse de participer à cet essor économique que connaît le Québec, mais aussi d'être considérée comme des Québécois à part entière, désireuse également d'être tributaire de cet essor économique et de faire état de ses besoins et de ses désirs et des contributions que cette population peut apporter à l'ensemble du Québec".

Par la suite, Monsieur Mercier fit un tour d'horizon des besoins de son comté. Il insista sur la nécessité de doter les municipalités d'un système adéquat d'infrastructures dans le domaine des aqueducs et égouts et également dans le domaine de la prévention des incendies, infrastructures essentielles "pour une meilleure qualité de vie".

Au niveau des Terres et Forêts, Monsieur Mercier exprima le souhait que soient inventoriées les terres propices à la reproduction forestière, afin d'assurer l'exploitation future des forêts du comté. Monsieur Mercier attira également l'attention des parlementaires sur le besoin d'assurer aux propriétaires de petites scieries l'alimentation de bois, de façon à garantir la rentabilité de leurs entreprises.

L'agriculture occupe une place considérable dans l'économie du comté de Bellechasse et Monsieur Mercier ne manqua pas d'aborder ce sujet. Il releva trois problèmes qui, à cette époque, préoccupaient beaucoup les agriculteurs de son comté, soit le coût élevé des grains de provende, l'exode vers les centres urbains de la main d'oeuvre agricole et le transport du lait en vrac plutôt qu'en bidons.

Les communications routières sont des plus importantes pour assurer le développement d'un comté ou d'une région. Monsieur Mercier, reconnaissant ce fait, déclarait, dans son discours: "... nous avons des besoins, besoins urgents et nombreux, (...) au niveau du développement et de l'amélioration des réseaux routiers secondaire et tertiaire, de façon à permettre de meilleures communications entre paroisses et comtés". Mentionnant le fait que les grandes villes avaient reçu des sommes considérables pour le développement de leur réseau routier, Monsieur Mercier prenait à nouveau partie pour les comtés ruraux en déclarant: "Je pense, maintenant, que c'est au tour des comtés ruraux de bénéficier d'une augmentation budgétaire consacrée à l'amélioration des voiries secondaire et tertiaire".

Les interventions à l'Assemblée Nationale étant limitées à vingt minutes par député, Monsieur Mercier ne put poursuivre plus longtemps l'analyse des besoins de son comté. Cependant, le discours sur le budget, au mois de juin suivant, lui offrit l'occasion de terminer cette analyse.

Après être revenu à nouveau à la charge pour l'accroissement du budget de voirie consacré aux comtés ruraux Monsieur Mercier loua le travail bénévole des nombreux individus qui s'occupent, dans son comté, des loisirs. Cependant, le gouvernement se doit également de faire sa part dans ce secteur de plus en plus important et c'est pourquoi Monsieur Mercier se prononça en faveur de l'élaboration "d'un plan-cadre ou plan d'ensemble pour organiser, non seulement pour les plus jeunes mais pour les moins jeunes, les loisirs de toute une société".

Au niveau des affaires sociales, Monsieur Mercier reconnut le problème des longues listes d'attente dans les habitations pour personnes âgées mais souligna le fait que des sommes additionnelles avaient été prévues pour la construction de telles habitations.



Enfin, après avoir souligné l'action du ministère de l'Education dans le domaine de la construction d'écoles, Monsieur Mercier attira l'attention de ses collègues sur le caractère touristique du comté de Bellechasse, caractère susceptible d'être développé davantage.

Sans y être parvenu totalement, Monsieur Mercier a tenté, au cours de ces deux discours, de brosser un tableau général de la situation et des besoins dans le comté de Bellechasse, tableau qui constitue en quelque sorte l'éventail des problèmes auxquels Monsieur Mercier comptait accorder de façon particulière son attention comme représentant à l'Assemblée Nationale du comté de Bellechasse.

Comme nous le soulignions au début de cet article, les interventions à l'Assemblée même ne constituent qu'un volet des interventions du député, l'autre volet étant constitué des interventions en commissions parlementaires. Ces dernières sont plus nombreuses que les premières, mais nous ne ferons qu'en mentionner quelques-unes car elles s'inscrivent toutes dans le champ de préoccupations défini par les deux discours à l'Assemblée que nous venons de présenter succintement.

La sécurité sur les routes est un sujet qui a toujours intéressé de façon particulière Monsieur Mercier et c'est pour accroître cette sécurité qu'il a suggéré, devant la Commission parlementaire des Transports, l'inspection obligatoire de tous les véhicules usagés faisant l'objet d'une transaction, et de tous les véhicules impliqués dans des accidents. Devant cette même commission, Monsieur Mercier a insisté pour que les amendes imposées aux transporteurs dont la charge excède la limite permise soient réduites et appliquées avec moins de rigueur étant donné la difficulté pour les transporteurs d'évaluer le poids de leur charge.

En mai dernier, Monsieur Mercier demandait au ministre des Transports la création d'un programme annuel local dans le but d'améliorer la qualité du réseau routier tertiaire des comtés ruraux. Un tel programme devrait être créé dès l'an prochain.

Enfin, mentionnons que Monsieur Mercier a réclamé du gouvernement l'implantation de bureaux d'émission de permis de conduire dans les comtés ruraux, afin que les citoyens n'aient pas à parcourir jusqu'à 40 milles pour atteindre un tel bureau.

Les préoccupations de Monsieur Mercier, comme on a pu le constater par le résumé de ses interventions, sont vastes; elles sont en fait à la mesure de son comté. Il ne faut toutefois pas oublier que ces int erventions formelles ne constituent qu'une part infime du travail du député, comme l'illustre d'ailleurs ce journal. Elles n'en constituent pas moins l'un des nombreux moyens mis à la disposition du député pour représenter la population de son comté et à ce titre elles sont très importantes.

Bonne et Heureuse Année

SHUR-GAIN

ALPHONSE FOURNIER & FILS LTÉE
Marchand Général
HONFLEUR, CTÉ BELLECHASSE, P.Q.

Tél.: 885-4480
885-4489

UNE INITIATIVE PROFITABLE POUR NOTRE COMTE

L'année 1975 fut marquée de plusieurs événements dans Bellechasse-Dorchester. De nombreuses activités eurent lieu dans les différentes paroisses, tout comme à l'échelle du comté et plusieurs événements sociaux retinrent notre attention.

La population de Bellechasse-Dorchester a noté avec grand intérêt la visite dans notre milieu de plusieurs ministres du gouvernement provincial. Suite à l'initiative prise par notre député dans le but de sensibiliser davantage les responsables de certains ministères dont la vocation présente un intérêt particulier pour notre comté, monsieur Mercier organisait des rencontres d'information et de sensibilisation sur les problèmes qui nous sont propres. Ce dialogue entre les ministériels et la population débuta par la visite du ministre des Terres et Forêts en mars dernier, alors que l'Honorable Kevin Drummond venait rencontrer à Armagh tous ceux qui de près ou de loin, sont concernés par la forêt.

Deux mois plus tard, à St-Gervais, l'Honorable Normand Toupin, ministre de l'Agriculture, rencontrait les membres et les dirigeants de l'U.P.A. de notre comté afin de discuter des problèmes de l'heure et de connaître plus en détail l'opinion des producteurs agricoles en rapport aux législations envisagées et aux problèmes auxquels avaient à faire face les artisans de l'agriculture.

L'administration municipale concerne directement chaque citoyen. C'est pourquoi, en septembre, nous avions l'occasion d'accueillir l'Honorable Victor C. Goldbloom, titulaire des Affaires Municipales et de l'Environnement, afin que les maires de notre comté et les administrateurs municipaux puissent exprimer les problèmes qu'ils rencontrent et les besoins de leur municipalité. Ces discussions eurent lieu à St-Raphaël.

Plus récemment, soit en novembre, l'Honorable Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, effectuait une tournée-marathon de notre comté laquelle était clôturée par une séance d'information à Lac Etchemin pour tous les responsables des loisirs de nos paroisses.

Dans l'esprit de notre député, ces rencontres d'information avaient pour but bien précis de sensibiliser davantage les ministres qui nous ont visités sur les besoins de notre milieu dans les domaines qui les concernent. Bien des requêtes trouvèrent solution suite au passage de ces ministres, obtenant sur le champ une réponse à l'occasion de leur visite. Ces rencontres permirent une plus grande compréhension, de la part de la population participante, des législations actuelles et futures envisagées par chacun de ces ministères.

Une meilleure connaissance, de la part de ces ministres, de notre milieu ne peut que contribuer à une perception plus juste de nos revendications et de nos besoins. La réaction obtenue de la part des groupes concernés confirme ce besoin constant d'un dialogue entre le législateur et les administrés. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'initiative prise par notre député provincial et ce dernier nous assure que ces rencontres se poursuivront en 1976 car il a l'intention bien arrêtée d'y faire venir tous les ministres du Cabinet Bourassa.

Il envisage pour 1976 au moins 6 rencontres ministérielles à intervalle de 2 mois et nous ne doutons pas qu'à l'instar de 1975, les rencontres projetées pour la nouvelle année auront des retombées bénéfiques pour Bellechasse-Dorchester.

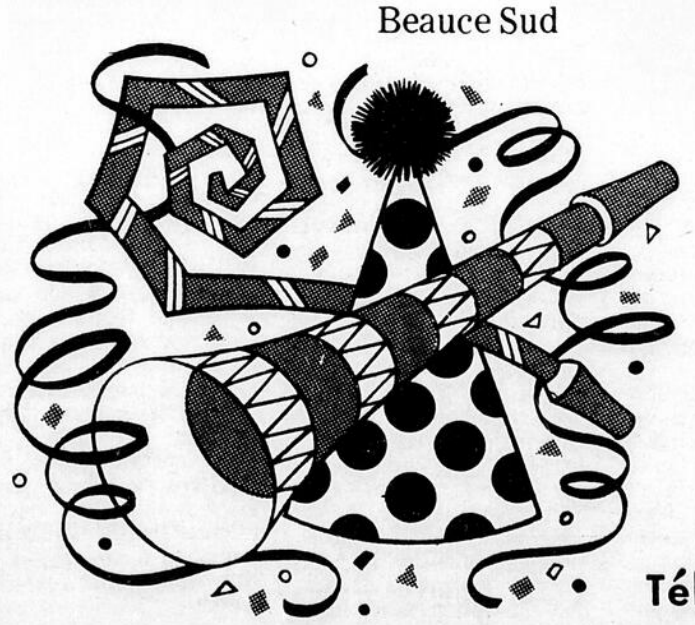
les huiles LAFLAMME
J.-Roch Laflamme, prop.
ST-PHILEMON, Cté BELLECHASSE, QUE. — G0R 4A0

Gas - Diesel - Huile à chauffage
huile à moteur Quaker State

Tél.: 469-2825

Bonne et Heureuse Année

DULAC & FILS CIE LTÉE
Contracteurs généraux
St-Prosper
Beauce Sud



Tél.: 594-2211

Bonne et Heureuse Année

les plastiques bou-chell plastics inc.
C.P.176,. St-Anselme, Dorchester, Québec, Canada. G0R-2N0

Grâcieuseté de:

Manufacturier d'articles et
contenants plastiques,
imprimerie, embouteillage

Tél.: (418) 885-4485
(418) 692-0189

VISITES MINISTÉRIELLES

BELLECHASSE ACCUEILLE LE MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

Monsieur Kevin Drummond, alors ministre des Terres et Forêts, fut le premier des ministres à se rendre dans le comté de Bellechasse, dans le cadre des visites ministérielles organisées par monsieur Pierre Mercier à l'intention de ses électeurs.

Cette rencontre avec les électeurs et plus particulièrement avec les producteurs de bois de la région, s'est tenue le 11 mars dernier dans la municipalité d'Armagh.

Avant la tenue de cette réunion, le ministre Drummond et monsieur Mercier avaient tenu à visiter la partie du haut du territoire de la forêt domaniale des Appalaches, en vue de se rendre compte sur place d'une première expérience de gestion intensive de la forêt publique.

On sait que la forêt domaniale des Appalaches a une superficie d'à peu près 351 milles carrés et que c'est la société d'Etat Rexfor qui a la responsabilité exclusive des opérations de coupe et de vente du bois. En confiant ce programme à Rexfor, le gouvernement du Québec espérait mieux coordonner les investissements et les opérations dans le territoire concerné et réaliser ainsi des économies pouvant être réinvesties dans des travaux de mise en valeur de la forêt domaniale.

Les principaux points qui furent soulevés lors de la rencontre du ministre avec quelque 200 intéressés aux problèmes de l'exploitation forestière furent les suivants: le problème des scieries, la sylviculture des boisés privés ou publics et la politique de reboisement.

Le point le plus touché fut la venue de Rexfor dans la forêt domaniale des Appalaches. D'après certains producteurs, Rexfor ne remplirait pas convenablement ses fonctions, en gaspillant le bois, en enlevant de l'ouvrage aux gens de la région qui sont alors forcés de s'expatrier pour gagner leur vie et en privant la plupart des usines de sciage de la région d'un approvisionnement normal en bois.

Devant ces critiques, monsieur Drummond déclara que Rexfor n'avait pas pour but, en s'installant dans la forêt des Appalaches, de concurrencer les producteurs de bois mais bien de diriger les opérations, de procéder à un aménagement intensif de cette forêt publique et d'y expérimenter des utilisations polyvalentes. Monsieur Drummond invita également les entrepreneurs et les propriétaires de scieries à rencontrer Rexfor pour s'entendre avec elle sur la collaboration à établir.

En ce qui conerne la loi des trois chaînes, que les producteurs de bois voudraient voir abolie, monsieur Drummond laissa entendre qu'il attendait un rapport sur ce sujet et qu'il prendrait par la suite une décision.

Cette première visite dans le comté de Bellechasse d'un ministre du cabinet Bourassa démontra que l'initiative prise par monsieur Mercier valait la peine d'être poursuivie car elle permettait un dialogue franc et honnête entre les hommes publics et les citoyens.



Le ministre Kevin Drummond explique sa politique d'exploitation rationnelle de la forêt domaniale des Appalaches, sous l'oeil intéressé du député de Bellechasse-Dorchester M. Pierre Mercier. (C.M. Peuple-Courrier)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN VISITE DANS BELLECHASSE



Dans le cadre de la visite des ministres du cabinet provincial dans le comté de Bellechasse, le ministre de l'Agriculture, qui était alors monsieur Normand Toupin, rencontrait, le 12 mai dernier, les électeurs du comté. Cette visite du ministre de l'Agriculture revêtait une grande importance étant donné que l'activité agricole est l'une des plus importantes dans le comté de Bellechasse. On y dénombre en effet près de 2,000 agriculteurs dont 1,781 sont membres de l'Union des Producteurs agricoles (U.P.A.)

Près de deux cents personnes ont assisté à la rencontre avec monsieur Toupin, rencontre tenue dans la municipalité de Saint-Gervais.

Voici d'ailleurs ce que rapportait La Voix du Sud au sujet de cette visite: "Les principaux points discutés furent: Assurances récoltes, Production porcine, Marché de la pomme de terre, Amélioration des fermes.

À propos de l'amélioration des fermes, monsieur Toupin a laissé entendre qu'il y aurait de nouveaux subsides pour aider les petits cultivateurs: 2½% d'intérêt pour le $15,000 d'emprunt; 7% d'intérêt de $15,000. à $1,000,000.00.

Toujours selon monsieur Toupin, l'agriculture est une industrie et par conséquent, elle doit être compétitive aux autres marchés extérieurs au Québec: "Ainsi l'agriculteur ne peut réduire sa production par la mise à pied de travailleurs comme on le fait dans l'industrie de l'automobile". Par conséquent le ministère essaie de combler le déficit des agriculteurs aux moyens de subsides.

Monsieur Toupin a souligné que l'année 1975 serait dans le secteur l'une des plus dures pour les producteurs de pommes de terre, car le marché sera sursaturé à l'automne prochain".

Nulle doute que cette visite de monsieur Toupin aura été très appréciée car elle aura permis aux nombreux agriculteurx du comté de Bellechasse et à la population en général de mieux connaître les politiques gouvernementales dans le secteur agricole.

Dion & Picard Enrg.

420, Kirouac ou 135, St-Georges,
Québec 8 St-Lazare, Bellechasse.

Vente & Installation de fenêtres et portes,
Revêtement d'acier et d'aluminium

Tél.: 522-3572
ou
883-3408
883-3802

RESTAURANT CHEZ RICARD

Ricard Bouffard, prop.

Repas complets
Spécialités:
Pizza - Poulet frit
Livraison à domicile
St-Camille, Bell.
Tél.: 595-2254

VISITES MINISTERIELLES

LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES RENCONTRE LES DIRIGEANTS MUNICIPAUX ET LA POPULATION DE BELLECHASSE

Après deux visites de ministres du Cabinet Bourassa au printemps, soit monsieur Kevin Drummond le 11 mars à Armagh et monsieur Normand Toupin le 12 mai à Saint-Gervais, monsieur Mercier poursuivait en septembre l'initiative d'amener dans son comté des ministres responsables de questions touchant de façon particulière les citoyens de Bellechasse - Dorchester.

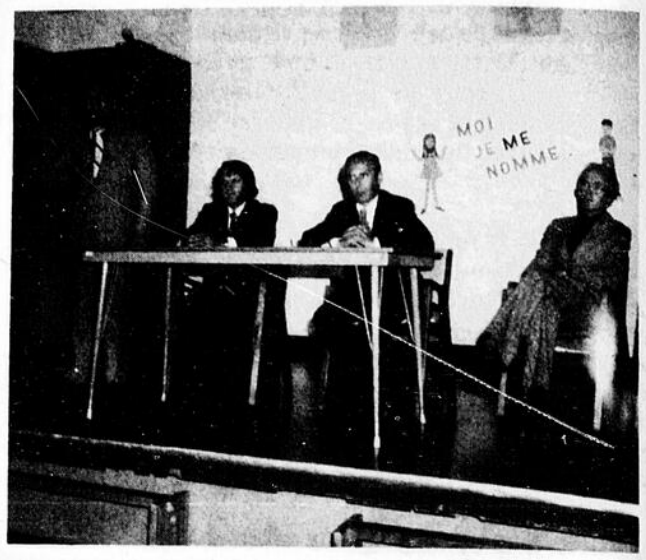
Le 10 septembre dernier, c'était au tour de monsieur Victor C. Goldbloom, ministre des Affaires Municipales et de l'Environnement, à venir rencontrer la population du comté et parmi celle-ci les, membres des divers conseils municipaux.

Monsieur Goldbloom participa d'abord à une réunion du Conseil de Comté, à laquelle assistait bien sûr M. Mercier. Cette assemblée permit aux maires des diverses municipalités de Bellechasse - Dorchester d'obtenir du ministre lui-même de nombreux renseignements sur les programmes administrés par le ministère des Affaires Municipales, notamment quant à la marche à suivre pour accélérer la réalisation de projets tels que la construction de H.L.M. et l'aménagement de réseaux d'aqueduc et d'égoût.

Le ministre Goldbloom a également profité de cette rencontre pour donner aux quelque 35 maires présents de plus amples informations sur la nouvelle loi de l'évaluation foncière.

La question des regroupements de services, tels les services de protection contre les incendies, fut elle aussi abordée, le ministre signalant le fait que des subventions sont disponibles pour de tels regroupements.

Dans la soirée, MM. Goldbloom et Mercier rencontraient les citoyens du comté de Bellechasse-Dorchester à St-Raphael. Cette rencontre permit d'apporter à la population du comté une information fort utile, compte tenu du rôle extrêmement important du ministère des Affaires Municipales dans la vie d'un comté comme celui de Bellechasse-Dorchester. Encore une fois, l'initiative de Monsieur Mercier s'avérait fort profitable pour ses concitoyens.



LE MINISTRE PAUL PHANEUF EN TOURNEE DANS BELLECHASSE



Le 18 novembre dernier, monsieur Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, répondait à l'invitation de monsieur Pierre Mercier et effectuait une véritable tournée du comté de Bellechasse-Dorchester. Monsieur Phaneuf visita en effet pas moins de 11 municipalités, soit St-Michel, St-Vallier, le Lac aux Canards, St-Raphael, St-Damien, St-Lazare, St-Anselme, Ste-Claire, St-Louis, Ste-Justine et Lac Etchemin. Il se rendit également au Centre de Ski du Mont Orignal.

Cette tournée du comté se termina par une assemblée publique au centre culturel de Lac Etchemin où quelque 250 personnes purent entendre monsieur Phaneuf exposer les divers programmes de son ministère et répondre aux multiples questions de son auditoire quant aux politiques de sports et de loisirs.

Monsieur Phaneuf insista, au cours de cette assemblée comme tout au long de la journée, sur la responsabilité première des municipalités en matière de sports et loisirs, le Haut-commissariat jouant un rôle de soutien et d'aide aux initiatives municipales. Monsieur Phaneuf rappela également que le Haut-commissariat accordait des subventions non seulement aux municipalités mais aussi aux organismes à but non lucratif.

Les commissions scolaires jouissent souvent d'infrastructures sportives très modernes et monsieur Phaneuf incita fortement les municipalités à conclure des protocoles d'entente avec ces commissions scolaires afin d'assurer une utilisation optimale de ces infrastructures.

Insistant sur la place de plus en plus grande des loisirs dans notre vie moderne, monsieur Phaneuf proposa aux municipalités de consacrer jusqu'à 10% de leurs budgets à cet item; cette dépense ne pourra selon lui qu'engendrer des effets bénéfiques en procurant aux jeunes des activités saines et propres à assurer leur développement.

En ce qui concerne la tournée proprement dite du comté, monsieur Phaneuf apporta une grande attention aux questions qui lui furent soumises et annonça même quelques bonnes nouvelles. Ainsi, à St-Damien, monsieur Phaneuf s'engagea à verser $200,000. à la municipalité pour la construction d'un nouvel aréna si la population prouvait qu'elle était intéressé par le projet et si la municipalité pouvait, suite à cet appui populaire, supporter le projet de règlement d'emprunt.

À St-Louis, monsieur Phaneuf constata une absence totale d'infrastructures sportives et promit que son ministère accorderait une subvention pour la rénovation du sous-sol de l'ancienne école, afin d'assurer aux joueurs de hockey un local adéquat qui pourrait, l'été venu, servir de centre de loisirs.

Cette tournée de monsieur Phaneuf lui permit également de voir ce qui avait été réalisé dans Bellechasse-Dorchester avec l'aide du Haut-commissariat. Le terrain de jeux de St-Lazare, l'aréna de Ste-Justine, le parc récréatif de Ste-Claire ne sont que quelques exemples de cet apport du Haut-commissariat au développement des sports et loisirs dans le comté. L'initiative de Monsieur Mercier et son travail constant à l'Assemblée Nationale laisse présager que cette action dans le domaine des sports et loisirs se continuera dans les années à venir.

D'ailleurs il est bon de noter en terminant la création prochaine du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs, ministère qui constituera la fusion du Haut-commissariat et du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et qui regroupera également les services de quelques autres ministères intéressés au vaste domaine des loisirs. Ce nouveau ministère annoncé par Monsieur Bourassa assurera une meilleure coordination des interventions gouvernementales en matière de loisirs et de sports, ce qui ne pourra que contribuer encore plus au développement de notre comté dans ce domaine.

DEUX BUREAUX ET UN SECRÉTAIRE POUR MIEUX SERVIR LES ÉLECTEURS DE BELLECHASSE

Monsieur Mercier, conscient du fait qu'un député se doit d'être accessible à l'ensemble de ses électeurs afin de leur assurer une représentation adéquate, essaie de consacrer une grande partie de son temps à une présence physique dans le comté. C'est pourquoi Monsieur Mercier participe au plus grand nombre possible d'activités organisées par les citoyens de son comté, ce dans la mesure de ses disponibilités. De plus, pour permettre un contact plus intime entre lui et ses électeurs, Monsieur Mercier consacre ses lundis à recevoir toutes les personnes intéressées à le rencontrer. Il est présent les premier et troisième lundis du mois à son bureau de Lac Etchemin, et les deuxième et quatrième lundis à son bureau de Saint-Charles. Les adresses de ces deux bureaux de comté sont:

Lac Etchemin:
314 rue Jacques
Lac Etchemin
Cté Bellechasse
Tél.: 625-6941

Saint-Charles:
8A rue Commerciale
Saint-Charles
Cté Bellechasse
Tél.: 887-3445

Mais dans le but de s'assurer une présence constante auprès de ses électeurs, M. Mercier s'appropriait, le printemps dernier, les services d'un secrétaire de comté en la personne de M. Gérald Fournier. Le député de Bellechasse voit en M. Fournier l'homme dont les compétences font qu'un contact permanent est désormais établi entre les électeurs du comté et son bureau de Québec.

M. Fournier invite tous les citoyens de Bellechasse à faire appel à ses services en cas de besoin. Celui-ci pourra vous aider à régler certains problèmes et à vous informer sur les différents programmes gouvernementaux dont vous pourriez profiter. M. Fournier est présent du lundi au vendredi, entre 09.00 et 17.00 h., au bureau de Lac Etchemin dont l'adresse est citée plus haut.

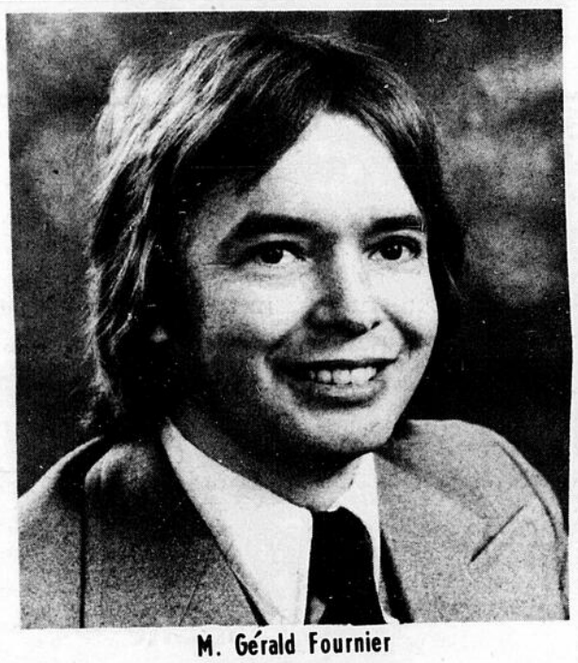
Nous sommes heureux de vous présenter ici les personnes assistant le député de Bellechasse tant à son bureau de Québec qu'à celui de Lac Etchemin.

M. Gérald Fournier, secrétaire de comté de M. Mercier, est assisté de Mlle Sylvie Nadeau au bureau de comté.

Mme Nicole Gayraud agit à titre de secrétaire principale au bureau de notre député au Parlement et Mlle Carole Fleury s'occupe particulièrement des communications et des affaires pertinentes à la responsabilité confiée à M. Mercier relativement au Placement Etudiant.



Mme Nicole Gayraud



M. Gérald Fournier



Mlle Carole Fleury



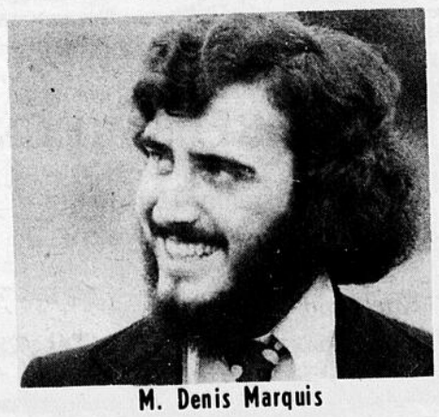
Mlle Sylvie Nadeau

Nous sommes heureux également de vous présenter M. Denis Marquis, étudiant en sciences politiques à l'Université Laval, natif de St-Michel de Bellechasse. M. Marquis est attaché à temps partiel, depuis bientôt un an, au bureau de notre député au Parlement. Il s'occupe particulièrement du domaine de l'information et de la recherche.

Depuis quelques mois, M. Mercier bénéficie des services de M. Pierre Roy, diplômé en sciences politiques. M. Roy effectue actuellement un stage à l'Assemblée Nationale du Québec. Ce stagiaire parlementaire travaillera pour quelques mois encore avec M. Mercier et a fourni une participation remarquable à la présentation de ce cahier.



M. Pierre Roy



M. Denis Marquis

Voeux du Nouvel An

DION & PICARD ENR.

ST-LAZARE BELLECHASSE



WIL-DO-RE ENR.
Emmanuel Roy, Prop.
POULET FRIT
LICENCE COMPLÈTE
TONY PIZZA
Pour réservation
Tél.: 469-2633
St-Philémon
Cté Bell., Qué. G0R 4A0

TÉL.: (418) 883-3311
J.E. ROY PLASTIQUE
60 BLVD. BÉGIN
J.Ern. Roy Ste-Claire, P.Q.

GARAGE J.L. LACHANCE
Spécialités: Alignement — Mise au point
Mécanique générale
St-Nazaire
Cté Dorchester
Tél.: 642-5215

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
JOSEPH TANGUAY
Vente et Service — Scies à chaînes —
Tondeuses — Motoneiges
Souffleuses à neige Ariens
St-Cyprien Dorch. G0R 1B0
Tél.: 383-3713
Ste-Justine Dorch. G0R 1R0
Tél.: 383-3732

Merci de votre encouragement et meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année
EMILIEN DEBLOIS
Épicier licencié
St-Cyprien
Tél.: 383-3368

Souhaits des Fêtes
J.A. BÉLANGER
Commerçant de bois de sciage
et bois de pulpe
Moulin à scie
Buckland
Cté Bellechasse
Tél.: 789-2186

c'est bon à savoir!

RENSEIGNEMENTS SUR LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Faites le 0 et demandez

ZÉNITH 2-6770

Communication Québec

Tous les citoyens du Québec ont maintenant accès gratuitement à un réseau téléphonique de renseignements sur les services du gouvernement du Québec. Si vous désirez obtenir un renseignement, de quelque nature qu'il soit, portant sur les services du gouvernement du Québec, et si vous ne pouvez pas rejoindre Québec sans passer par l'Interurbain, signalez 0 et demandez à la téléphoniste ZENITH 2-6670. Vous pourrez alors avoir réponse à vos questions et ce GRATUITEMENT.

Si vous pouvez rejoindre Québec sans passer par l'interurbain, appelez à 643-1344 et vous aurez accès au même service, gratuitement.

RENÉ O'FARRELL

PNEUS - BATTERIES ET ACCESSOIRES
ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DES ROUES
RÉPARATIONS GÉNÉRALES
REMORQUAGE JOUR ET NUIT
MISE AU POINT A L'ÉLECTRONIQUE
TOURNAGE DE DRUMS DE ROUES

STE-CLAIRE, CTÉ DORCHESTER, P.Q. TÉL.: 883-3734

CLÉMENT LABONTÉ

Camionneur
Vente sable, gravier et terre à pelouse

St-Damien, Bellechasse Tél.: 789-2157

JEAN-YVES BOUTIN

Fabricant des tuyaux de béton
de 5 pces à 3 pieds

**Buckland
Cté Bellechasse Tél.: 789-2414**

HÔTEL HÉBERT

BAR SALON
Cuisine Canadienne
Chambre - Pension
J.M. Lehouillier - Prop.

STE-CLAIRE, Dorch. Co. 883-9033

Hôtel Centrale

Piano-Bar

Jacques Audet, Prop.

St-Camille Cté Bellechasse

Ouvert tous les soirs

Le Relais du Sportif Enr.

Articles de Sport

Gilbert Nadeau, Prop

St-Damien **789-2047**

STUDIO-PHOTO
GIL-MET
MARIAGE-COULEUR
ST-DAMIEN. BELL.

Garage BP

Valère Blanchette, Prop.
Réparations générales, pneus
Travail garanti

St-Camille Cté Bellechasse

ROBERT HENRI

Camionneur & Excavation

**St-Malachie, 641 Blvd Anderson
Cté Dorchester Tél.: 642-2074**

Mercerie O. Asselin

Chaussures & Vêtements
Homme, femme & Enfant

St-Damien Tél.: 789-2229

HENRI LEMIEUX

Épicier-Boucher

Buckland
Cté Bellechasse Tél.: 789-2156

Meilleurs voeux à l'occasion du nouvel an

Benoît Labonté

Marchand Général

**Buckland
Cté Bellechasse Tél.: 789-2288**

SERVICES GOUVERNEMENTAUX DESSERVANT LE COMTÉ

AFFAIRES SOCIALES

Lac Etchemin:
Directeur: Germain Rouillard, 625-6801
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Lac Etchemin
St-Benjamin
St-Camille
St-Cyprien
Ste-Justine
St-Léon
St-Louis
St-Luc
St-Magloire
St-Malachie
St-Nazaire
Ste-Rose
Ste-Sabine

St-Raphael:
Directeur: Jean-Paul Bonneau, 243-2175
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Armagh
Beaumont
Buckland
Honfleur
La Durantaye
St-Charles
St-Damien
St-Gervais
St-Lazare
St-Michel
St-Nérée
St-Philémon
St-Raphael
St-Vallier

Lévis:
Directeur: Jacques Lapierre, 837-4745
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
St-Anselme
Ste-Claire

UNITÉS SANITAIRES

Lac Etchemin:
197, 3e Avenue
Responsable: Mlle Estelle Desrocher, 625-8001
Montmagny:
67, St-Jean Baptiste O
Département de la Santé Communautaire,
Responsable: Dr. Courcy, 248-2555
Saint-Anselme:
28 St-Marc Sud
Responsable: Mlle Cécile Ouellet, 885-4418

CLSC:
197, 3e avenue
Lac Etchemin
Dessert les paroisses suivantes:
St-Cyprien
Ste-Rose
Ste-Justine
St-Benjamin
Ste-Sabine
St-Léon
St-Luc
St-Malachie
St-Magloire
St-Louis
St-Nazaire
St-Camille

TRANSPORTS

RÉGION:

Charny:
1650 23e Rue Nord
Chef de district: Gaston Meunier
832-4661
(Voirie)

DISTRICT 22
(voirie)

Lac Etchemin:
133, 2e avenue
Divisionnaire: Christian Fournier, 625-6511
Adjoint: Gilles Roy, 625-6511

DISTRICT 15
St-Charles:
(voirie)
121, Ave. Royale
Divisionnaire: Benoît Lafrance, 887-3341
Adjoint: Conrad Bolduc, 887-3341

BUREAUX D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONDUIRE
Adresses:
113 rue St-Georges
Lévis
Cté Lévis
Tél.: 837-8815

68 rue du Palais de Justice
Chambre 106
Cté Montmagny
Tél.: 248-3521

104 rue Verreault
Saint-Joseph
Cté Beauce
Tél.: 397-6420

BUREAUX D'ÉMISSION DE PLAQUES D'IMMATRICULATION
Adresses:
Mme Clément Morrissette
Buckland
Cté Bellechasse
Tél.: 789-2557

Mme Joseph Pouliot
188, 2ème avenue
Lac Etchemin
Cté Bellechasse
Tél.: 625-2901

Mme Claude Fournier
Saint-Camille
Cté Bellechasse
Tél.: 595-2422

Mme Fernande C. Fleury
Saint-Malachie
Cté Bellechasse
Tél.: 642-2830
Mlle Dorothée Beaudoin
Saint-Raphael
Cté Bellechasse
Tél.: 243-2030

TERRES ET FORÊTS

St-Georges:
155, 35e Rue Est
Forêt publique:
Responsable: Martin Côté, 228-9759
Forêt privée:
Responsable: Marius Bélanger: 228-9759
(agent forestier: reboisement)

L'Islet:
207, 5e avenue, 247-2972
Responsables:
M. Pierre Bonin, gestionnaire
M. Marc-André Turgeon, ingénieur-forestier

REXFOR

Bureau régional:
820 Route 24
St-Jean Port Joli
Responsable: Marcel Gamache: 598-3364
Forêt domaniale des Appalaches

JUSTICE

Lac Etchemin
Petites créances: 208, 2e avenue
Responsable: Odette Ferland, 625-8911
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Lac Etchemin, St-Benjamin, Ste-Claire, St-Cyprien, Ste-Justine, St-Léon, St-Louis, St-Luc, St-Malachie, St-Nazaire.
Ste-Hénédine
Régistrateur: Robert Jenesse, 935-3540
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Lac Etchemin, St-Anselme, St-Bnjamin, Ste-Claire, St-Cyprien, Ste-Justine, St-Léon, St-Louis, St-Luc, St-Malachie, St-Nazaire, Ste-Rose.
St-Raphael:
Petites créances:
Petites créances: 243-2977
Régistrateur: Raymond Rémillard: 243-2161
Ces bureaux desservent les paroisses suivantes:
Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, St-Camille, St-Charles, St-Damien, St-Gervais, St-Lazare, St-Magloire, St-Michel, St-Nérée, St-Philémon, St-Raphael, St-Vallier, Ste-Sabine

SERVICE DE L'AIDE JURIDIQUE

Trois bureaux sont à votre disposition:
Adresses:
467, 1ère Avenue
St-Georges,
Beauce, QUÉBEC
Tél.: 397-5258
"Étude Morin, Pépin et Giroux"

77 St-Thomas
Montmagny
Comté Montmagny, QUÉBEC
Tél.: 248-3220
"Etude Fortin et Lavoie"

23 rue St-Joseph
Bienville
Comté de Lévis, QUÉBEC
Tél.: 883-1740
"Etude Turgeon, Brodeur et Rousseau"

CONDITION D'ADMISSIBILITÉ:
Personne seule: $115.00 brut par semaine ou moins de revenu;
Couple marié sans dépendant: $130.00 brut
Personne seule avec un dépendant: $140.00
deux dépendants: $140.00
trois dépendants: $155.00
quatre dépendants: $165.00
cinq dépendants: $180.00
Couple marié avec un dépendant: $145.00
deux dépendants: $155.00
trois dépendants: $170.00
quatre dépendants: $180.00
cinq dépendants: $195.00

N.B. Toute personne rencontrant les critères d'admissibilité peut choisir tout autre avocat de son choix.

RÉGIE DES LOYERS:
bureau central à Québec:
1291 blvd. Charest
Québec
643-5200

bureau de Montmagny:
128 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
Responsable:
Monsieur Rivet
248-3102

AGRICULTURE

BELLECHASSE

1) Bureau régional:
2700 Boul. Laurier
suite 3030B
Ste-Foy
Tél.: 643-2400, 643-9757
643-9760, 643-8693
A) Equipe régionale:
Coordonnateur: Théobald Jourdain, agronome
Adjoint agronome: Guy Potvin, agronome
Adjoint-vétérinaire: Denis St-Jacques, vétérinaire
Administrateur: Jacques Ducharme
B) Conseillers régionaux:
Aménagement des
petites fermes: Marc Duval, agronome
Aviculture: André Lemay, technicien
Economie: Jean-Yves Châteauvert, agr.
Economie familiale: Gaétane Gagnon, Céline Martin
Génie rural: Gaétan Gingras, ing. agricole
Gestion: Jacques Martin, agronome
Grande-culture: Roseline Drolet, agronome
Horticulture: Roland Gilbert, agronome
Romain St-Cyr, agronome
Jeunes ruraux: Rosaire Plamondon
Zootechnie: Marcel Nadeau, agronome
C) Responsables régionaux:
Office du crédit agricole: Luc Hardy, agronome
Régie de l'assurance-récolte: Jean-Luc Godbout
Produits laitiers et
hydraulique agricole: Lorenzo Hudon
2) Bureau local:
Avenue Commerciale
St-Charles
Tél.: 887-3351
A) Responsables locaux:
Vétérinaire: Germain Pinard
Agronome: Bernard Chartier
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Armagh
Beaumont
Buckland
Honfleur
La Durantaye
St-Camille
St-Charles
St-Damien
St-Gervais & Protais
St-Lazare
St-Magloire
St-Michel
St-Nérée
St-Philémon
St-Raphael
St-Vallier
Ste-Sabine

DORCHESTER

1) Bureau régional:
Edifice Verdier
C.P. 459
St-Joseph
Tél.: 397-6825
A) Equipe régionale:
Coordonnateur: Jacques St-Hilaire, agronome
Adjoint-agronome: Bernard Champagne, agronome
Adjoint-vétérinaire: Michel Blouin, vétérinaire
Administrateur: Luc Gagnon
B) Conseillers régionaux:
Economie familiale: Gertrude Roy, Technicienne
Génie rural: François Gagnon, Ing. agricole
Gestion: Jean-Marc Lacasse, agronome
Grandes-cultures: Pierre Côté, agronome
Horticulture: Gérard Hudon, agronome
Industrie animale: Jean-Marie Boucher, agronome
Jeunes agriculteurs: Rémi Dutil, Technicien
Médecine préventive: Robert Clermont, vétérinaire
C) Responsables régionaux:
Office du crédit agricole: André St-Aubin, agronome
Régie de l'ass.-récolte: Magella Blackburn, agronome
2) Bureau local:
Lac Etchemin
C.P. 550
Tél.: 625-2791
A) Responsable local:
Agronome: Arthur Ouellet
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Lac Etchemin
St-Benjamin
St-Cyprien
Ste-Justine
St-Léon
St-Luc
St-Malachie
St-Nazaire
Ste-Rose
3) Bureau local:
109 rue St-Jean
St-Isidore
Tél.: 646-5607
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
St-Anselme
Ste-Claire

(Suite à la page 18)

SERVICES GOUVERNEMENTAUX (suite)

CENTRES DE MAIN D'OEUVRE

Bureau de Lévis:
Fédéral:
164 Commerciale
Directeur: Robert Poulin
694-3979
Provincial:
113 rue St-Georges
Directeur: Claude Joly
833-3421

Bureau de St-Georges:
Fédéral:
271, 1ère Ave Est
Directeur: Jean-Luc Labbé
228-8806
Provincial:
155, 35e rue Est
Directeur: Claude Dutil
228-6666

Bureau de Montmagny:
Fédéral:
115 Ave de la Gloire
Directeur: Claude Boileau
248-1102
Provincial:
5, Boul. Taché Est
Directeur: Yves Trépanier
248-2047

HYDRO-QUÉBEC

Lévis:
64, Trans-Canada
Ingénieur-responsable: Michel Nadeau
Tél.: 833-1610
Section Bell & Dorch: Jacques Mercier
Tél.: 833-1610

St-Joseph:
75, rue Taschereau
Ingénieur-responsable: André Champagne
Tél.: 397-5244

Montmagny:
1 Place de l'Eglise
Surintendant: Jacques Ruel
Tél.: 248-2636

TOURISME, CHASSE ET PÊCHE
SERVICE DE LA CONSERVATION

Montmagny:
189, Rue de la Gare
Responsable: Germain Durocher
Tél.: 248-2689

Beauceville:
640, 2e avenue
Responsable: Philippe Longchamps
Tél.: 774-9610

Beaumont:
Camping Provincial Vincennes
Tél.: 833-2245

Réservation:
pêche quotidienne:
48 hres à l'avance - 643-5349
24 hres à l'avance
parc des Laurentides
(Stoneham): 848-2422
parc de Portneuf: 323-2021
(Rivière-à-Pierre)
Pêche avec séjour:
Parc des Laurentides &
Parc de Portneuf: 643-5349

SOCIÉTÉS, RÉGIES ET COMMISSIONS
(LISTE PARTIELLE)

Régie de l'Assurance-maladie du Québec,
1134 chemin St-Louis,
Québec.
Tél.: 643-8850

Régie des Rentes du Québec
2525, Blvd Laurier
Ste-Foy
G1K 7S9
Tél.: 643-8309

Société de développement industriel du Québec
1126 chemin St-Louis,
Québec.
G1S 1E6
Tél.: 643-5172

Société d'exploitation des loteries & courses,
2750 chemin Ste-Foy,
Québec.
E1V 1V6
Tél.: 643-8990

Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec
125 Dalhousie,
Québec
G1K 7A6
Tél.: 643-4392

Commission de la Fonction publique,
1050 rue Conroy
G1R 4Z8
Tél.: 643-3984

Commission des Transports,
585 Boul. Charest E.
Québec
G1K 7W5
Tél.: 643-5673

Service de la Protection de l'environnement
2360 chemin Ste-Foy
Québec
G1V 4H2
Tél.: 643-2055

Office de la Protection du Consommateur,
800 Place d'Youville,
Québec
G1R 4Y5
Tél.: 643-8652

Commission des Accidents du Travail
524 Bourdages,
Québec
G1K 7E2
Tél.: 643-5850

SÛRETÉ DU QUÉBEC

St-Camille: Responsable: Caporal Lemieux — **595-2901**
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Buckland
St-Camille
St-Damien
St-Magloire
St-Philémon
Ste-Sabine

St-Malachie: Responsable: Caporal O'Farrell — **642-2950**
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
St-Anselme
Ste-Claire
St-Léon
St-Luc
St-Malachie
St-Nazaire

St-Prosper: Responsable: Caporal Frégeault — **594-2221**
Ce bureau dessert les paroisses suivantes:
Lac Etchemin
Morissette Station
St-Benjamin
St-Cyprien
Ste-Germaine
Ste-Justine
St-Louis
Ste-Rose

SOCIETE DE CONSERVATION DE LA RIVE-SUD

Lévis:
51 Belair
Ingénieur Forestier: Moise Verret
Tél.: 833-4210

Montmagny:
60 St-Nicholas
Responsable: Clermont Bernard
Tél.: 248-2693

PRÉSIDENT PROVINCIAL DES ÉLECTIONS
COMTÉ DE BELLECHASSE-DORCHESTER

M. Patrice Gagné
Ste-Germaine-Station
Tél.: 625-7863

RICHESSES NATURELLES

St-Georges:
6400 Boul. Lacroix
Tél.: 228-5771

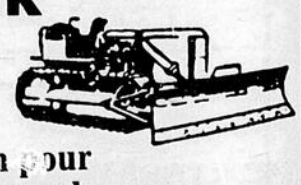


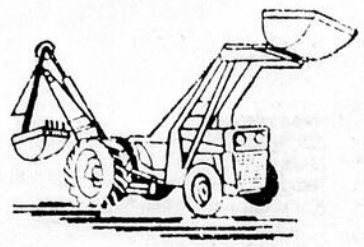
Bonne Heureuse Année

TEL.: 466-2814

Harry Duchesneau

CONTRACTEUR





Terrain pour Chalet à vendre

Service de Bulldozer et pepine
Terre noire à gazon

ARMAGH, CTE BELLECHASSE

Une présence constante au divers évènements du comté et de la région

Nous reproduisons ci-bas quelques extraits des photos-reportages des hebdomadaires de la région faisant état de divers événements auxquels prenait part notre député, Pierre Mercier. Mentionnons que M. Mercier depuis son élection a participé à plus de quatre cents (400) activités paroissiales, sociales et sportives. C'est sans doute suite à ces nombreux déplacements qu'il affirmait, encore récemment, "qu'il connaissait bien le réseau routier de Bellechasse-Dorchester". (Nous n'en doutons pas...!)



Parmi les personnalités présentes à la soirée de partage de dimanche dernier au Théâtre Beaumont-St-Michel figuraient [de gauche à droite] M. Lionel Villeneuve, administrateur du théâtre, M. Pierre Mercier, député de Bellechasse-Dorchester au provincial, ainsi que son épouse, M. Jean Lemay, attaché de presse au ministre des Affaires culturelles M. Jean-Paul L'Allier, M. Rémi Michaud, maire de St-Michel, mme Jeannine Fougères Richard, coordonnateur des fêtes du Tricentenaire et responsable de la soirée, ainsi que M. Yves Létourneau, administrateur et promoteur du Théâtre Beaumont-St-Michel. [C.M. Peuple-Courrier]



Parmi les responsables et invités d'honneur du Gala Coiffurama '75, on remarquait [de gauche à droite] M. Mario Guimont, qui tient la jeune Marjory, Mlle Carmen Nicole, M. André Giguère, président de l'Association des Coiffeurs de Montmagny, L'Islet et Bellechasse, Mme Claudette Fortin, Personnalité féminine de la Polyvalente Casault, Mlle Dany Boissonneault, tambour-major des Marionnettes, le maire Cajetan Gauthier, Mme Carmen Pelletier, M. Pierre Mercier, député de Bellechasse au provincial, et M. Jean-Claude Croteau, Personnalité masculine à Montmagny.

Inauguration officielle du Local de l'Age d'Or de Lac Etchemin



La traditionnelle coupe du ruban a été effectuée par MM. Adrien Lambert et Pierre Mercier, respectivement députés fédéral et provincial du Comté. (Sur la photo de gauche à droite: M. Adrien Lambert, M. Antonio Bouchard, Mme Adrien Faucher, M. Pierre Mercier et M. le Curé Emilien Doyon).



De gauche à droite, M. et Mme Bruno Pouliot, Benoit Gagnon, Lina Lamontagne, Gisèle Asselin, Gérald Lamontagne, M. Victorien Morissette, maire de St-Cyprien et M. Pierre Mercier député du Comté à l'Assemblée Nationale.

INAUGURATION OFFICIELLE DU CENTRE DE SKI DU MONT ORIGNAL



AU CLUB DE MOTO-NEIGE ETCHEMIN



Le trophée "PIERRE MERCIER" est allé à l'équipe de Réjean Couture et Mireille Morissette de St-Camille 879 points. M. Pierre Mercier a lui-même présenté aux gagnants.



Il arrive parfois que les députés de trois comtés voisins décident de fraterniser, surtout en certaines occasions spéciales. Dans Bellechasse-Dorchester, Montmagny-L'Islet et Kamouraska-Témiscouata, le triumvirat est formé de MM Pierre Mercier Julien Giasson et Jean-Marie Pelletier



M. Pierre Mercier, député libéral du comté de Bellechasse à l'assemblée nationale, remet à M. Doug Thompson de Bloomfield, Ontario, le trophée de la Classe A-B combinées.



SOUPER CANADIEN A ST-GERVAIS.— Le souper canadien offert samedi dernier a l'école Centrale par les Loisirs de St-Gervais de Bellechasse, dont le président est M. Jean-Claude Goulet, en collaboration avec le Cercle des Fermières de l'endroit, dont la présidente est Mme Bernard Lacasse, a remporté un immense succès. A la table d'honneur nous retrouvions le député provincial de Bellechasse, M. Pierre Mercier, qui s'entretient (ci-haut) avec le maire de la municipalité et son épouse, M. et Mme Paul-Eugène Roy; à gauche de M. Mercier, nous remarquons Mme Bernard Lacasse.



Voila une reine bien entourée! Dans l'ordre habituel, se tiennent le Dr. Cajetan Gauthier, Mgr Deschênes, le ministre d'Etat M. Julien Giasson, Mlle Johanne Blais reine de l'Exposition régionale '75, M. Clément Fournier, président du comité de l'Exposition, M. Pierre Mercier, député provincial de Bellechasse, et M. Adrien Lambert, député fédéral du même comté. [R.L. Peuple-Courrier]



De gauche à droite: M. Lionel Vachon, maire de St-Luc, Mme Vachon, M. le curé Fernand Perron, Mme Pierre Mercier, M. Pierre Mercier député du Comté de Bellechasse à l'Assemblée Nationale, Mlle Ghyslaine Pouliot organisatrice et M. Arthur Morin l'un des principaux organisateurs de la journée.



MM. Pierre Mercier, Julien Giasson et Jean-Marie Pelletier, respectivement député de Bellechasse-Dorchester, député de Montmagny-L'Islet et député de Kamouraska-Témiscouata, étaient les invités de membres du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud, le 13 février dernier à Place le Germoir. Ils entourent ici le président du Cercle de Presse, M. Jean-Pierre Lemieux, deuxième sur la photo à partir de la gauche. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

PIERRE MERCIER: U
Voici un bref apercu, d



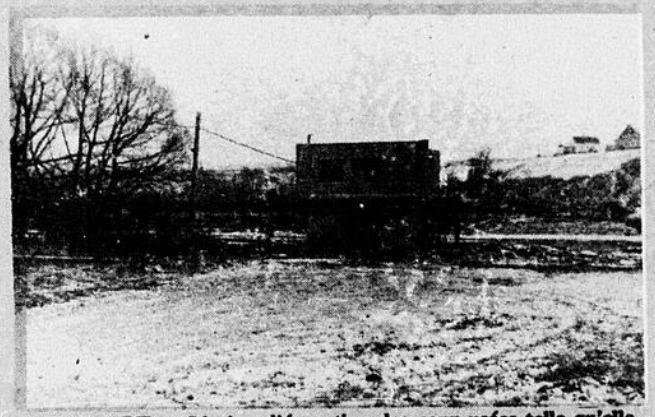
ST-MAGLOIRE — Remise de la subvention par le député Mercier au Maire de St-Magloire relativement à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts dans sa municipalité. Ce chèque représente une contribution du Ministère des Affaires Municipales de l'ordre de $257,885.00 en un seul versement.



ST-PHILÉMON — Nous voyons ici le député de Bellechasse transmettant au Maire de St-Philémon, la contribution financière du Ministère des Affaires Municipales à sa municipalité, suite à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts de l'ordre de $256,228.00 en un seul versement.



Nous apercevons sur cette photo une partie du village de La Durantaye où s'est effectué également l'implantation d'un réseau d'aqueduc et d'égouts. Cette paroisse a, elle aussi, bénéficié de l'aide gouvernementale de l'ordre de $500,000.



STE-CLAIRE — L'usine d'épuration des eaux usées telle qu'elle apparaît présentement et au sujet de laquelle des travaux complémentaires furent autorisés par le Ministre des Affaires Municipales, l'automne dernier. Ces travaux dépassant les $300,000. seront subventionnés dans une très forte proportion par le Gouvernement.

CONTRAT DE $122,300 ACCORDE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat au montant de $122,318.50 à La Cie Wilfrid Allen Limitée, de Saint-Henri de Lévis, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Mercier fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de terrassement et de gravelage sur les routes Nos 204 et 277.

Le député de Bellechasse précise que ces travaux seront effectués dans la municipalité de Sainte-Rose de Watford et qu'ils couvriront une longueur de 0.45 mille.

"UN BON DÉBUT POUR ST-NAZAIRE"

(DO) Le 18 juillet, le Conseil Municipal de St-Nazaire recevait la confirmation officielle du versement d'une subvention de $10,000.00 par le Ministère des Transports pour l'amélioration de certaines rues de la Municipalité.

Dans une lettre du Conseil adressée au député Pierre Mercier pour le remercier de son appui à obtenir cette subvention attendue depuis longtemps, il est notamment dit ceci: "Comme vous le savez, il reste encore beaucoup à faire pour l'amélioration des routes de notre Municipalité. Nous espérons voir l'octroi de cette subvention comme le prélude à un déblocage véritable au niveau de l'aide gouvernementale pour l'amélioration de notre réseau routier".

Déblocage, puisqu'il y a déjà 15 ans que Saint-Nazaire n'a pas reçu d'aide au niveau des travaux de voirie. C'est ce qui faisait dire aux gens de la municipalité qu'ils roulaient sur les os à Duplessis.

Selon les propos du maire

Suite à la page 6

Subvention de $4,000 au Charolais Champêtre de St-Charles

Le Charolais Champêtre de St-Charles sera subventionné cette année. C'est ce que confirmait jeudi dernier le député provincial de Bellechasse M. Pierre Mercier lors d'une conférence de presse tenue aux bureaux de la Brasserie Moïson à Lévis. Rappelant que l'an dernier, le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avait accordé une subvention de $2,000 à la direction de cette fête, M. Mercier précisa que la subvention serait cette année de l'ordre de $4,000, soit $2,000 provenant du Ministère du Tourisme, et $2,000 autres accordés par le Ministère des Affaires Culturelles.

"Le Charolais Champêtre, a expliqué le député provincial, aide grandement à faire connaître le comté de Bellechasse et stimule le tourisme dans cette région. Il est donc normal d'encourager pareille initiative".

SUBVENTION DE $15,000 ACCORDÉE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a accordé une subvention au montant de $15,000 à la municipalité de Saint-Michel pour l'aménagement d'un terrain de jeux.

M. Mercier fait savoir que cette subvention sera attribuée en deux versements égaux et consécu- [illegible] $7,500. Le premier [illegible] effectué au

Pierre Mercier obtient plusieurs subventions pour Bellechasse

par Donald Veilleux

St-Raphaël

Une subvention de $126,000 représentant 75% du coût d'un poste de prévention des incendies a été accordée aux deux municipalités de St-Raphaël, village et paroisse. Cette subvention fut rendue possible grâce au fait que ces deux municipalités s'étaient fusionnées, améliorant considérablement la protection contre les incendies pour St-Raphaël village et St-Raphaël paroisse.

St-Damien

Le député libéral du comté [illegible] à l'Assemblée

accordé une subvention de $40,500 au village de Saint-Anselme pour la construction d'un centre de loisirs et l'aménagement d'un terrain de jeux.

M. Mercier, député de Bellechasse, a déclaré que cette subvention sera attribuée en trois versements égaux et consécutifs de $13,500. Le premier versement sera effectué au cours du présent exercice fiscal.

Subvention de $1,100 accordée à la bibliothèque municipale de Lac Etchemin

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Affaires culturelles, Me Denis Hardy, a accordé une aide financière à la bibliothèque municipale de Lac Etchemin pour l'exercice financier 1974-75.

M. Mercier fait savoir qu'un chèque au montant de $1,112 vient d'être transmis à la Bibliothèque municipale de Lac Etchemin.

Le député de Bellechasse a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires culturelles indique l'importance que le gouvernement du Premier ministre Bourassa attache à cette institution fondamentale pour toute collectivité qu'est une bonne bibliothèque. M. Mercier a rappelé en effet qu'une bibliothèque est l'un des agents les plus efficaces du développement culturel communautaire.

$597,000 pour la réalisation de 30 logements à loyer modique à St-Damien

[C.M.] Grâce à un programme d'habitation de la Société d'Habitation du Québec qui était accepté récemment par le Ministre des Affaires municipales et de l'environnement, le, Dr. Victor C. Goldbloom, la municipalité de St-Damien-de-Buckland dans le comté de Bellechasse disposera bientôt de 30 logements à loyer modique qu'elle pourra mettre à la disposition de ses citoyens.

Le coût de ce projet est estimé à $597,626 y compris les coûts de construction, d'achat du terrain et des appareils ménagers, les frais d'administration, de surveillance et de financement temporaire, ainsi que les honoraires professionnels.

La construction proprement-dite des 30 logements se chiffre à $518,400, aux termes du contrat que la Société d'Habitation du Québec vient de signer avec M. Joseph Bourassa, entrepreneur de St-Anselme.

Cette décision du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement, a précisé M. Mercier, permettra aux personnes à revenu modique d'être mieux logées malgré leur modeste situation financière.

UNE SUBVENTION DE $1,500,000.00

1 AN: LE DELAI EST RES LES TRAVAUX S TERMINES

Il y a un an, le 12 août exactement, débutait les allaient enfin doter Ste-Germaine-Station de systèm sanitaires et pluviaux, système d'aqueduc et syst die.



BEAUMONT — Le H.L.M. de Beaumont inauguré l'automne dernier, fut réalisé au coût de $201,370. et comprend 10 logements.



ST-VALLIER — Cette photo nous fait voir le tunnel réalisé à l'automne 75, qui passe sous la Trans-Canadienne à la hauteur de St-Vallier. Les cultivateurs ainsi que les motoneigistes pourront croiser l'autoroute 20 en toute quiétude.

SUBVENTION DE $40,500 ACCORDÉE À LA PAROISSE DE SAINT-LAZARE

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a accordé une subvention au montant de $40,500 à la paroisse de Saint-Lazare pour l'aménagement d'un terrain de jeux et la construction d'un chalet.

M. Mercier fait savoir que cette subvention sera attribuée en trois versements égaux et consécutifs de $13,500. Le premier versement sera effectué au cours du présent exercice fiscal.

Le député de Bellechasse est heureux de cette aide financière du ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports qui est une contribution de nature, selon lui, à favoriser le développement des loisirs communautaires de cette municipalité.

TRAVAUX AU DE $18,000 SAINT-GERV

Le député libéral du [illegible] de Bellechasse à [illegible] semblée nationale du [illegible] bec. M. Pierre Mercier [illegible] nonce que le ministre [illegible] Affaires sociales. M. [illegible] de E. Forget, a autorisé [illegible] corporation Foyer [illegible] Gervais Inc. à exécuter [illegible] travaux au coût de [illegible] à son établissement.

M. Mercier fait savoir [illegible] ces travaux consistent [illegible] certaines transformations [illegible] au système de chauffage [illegible] cendie du Foyer [illegible] vais.

Le député de Bellechasse [illegible] a précisé que ces travaux [illegible] devront être effectués [illegible] formément aux normes [illegible] en vertu de la [illegible]

MINISTÈRE DE L'AGRICU

Sommes versées pour diverses pol dans la circonscription électorale de Bellecha (extrait du rapport du service financi de l'Agriculture

Secteur
Assainissement des sols et conservation des eaux
Travaux d'amélioration des terres (travaux mécanisés)
Amendement des sols
Contribution aux taxes foncières, municipales et scolaires sur l
Assurance-santé animale contributoire (l'approvisionnement d
Mesures spéciales de compensation au revenu des agriculteurs
Indemnités pour pertes de récolte non assurables
Diverses mesures incitatives ou d'assistance à la:
Production agricole (animale et végétale)
Commercialisation (industrie alimentaire et mise en marché
Autres (y compris l'assistance aux organismes agricoles et le p
d'oeuvre agricole désavantagée)

:Un homme d'action !
u, des résultats obtenus:

ST-LÉON:

Subvention de $10,000 pour la rénovation et l'agrandissement du petit collège.

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a accepté un programme de rénovation et d'agrandissement du Petit Collège de Saint-Léon de Standon.

La subvention versée pour la réalisation de ce projet s'élève à $10,000. Le Club de l'Age d'Or de Saint-Léon se servira de ces argents pour compléter les réparations du Petit Collège entreprises précédemment dans le cadre d'un projet d'Initiatives Locales.

Le local du Petit Collège sert aux activités du Club de l'Age d'Or et des organismes de loisirs en général de cette municipalité.

Le député de Bellechasse est heureux de cette décision du ministre Phaneuf puisqu'elle permettra d'améliorer la qualité des loisirs des citoyens de Saint-Léon et plus particulièrement ceux des membres du Club de l'Age d'Or de cette paroisse.

AIDE FINANCIÈRE DE $216,500. accordée à la FIRME LES INDUSTRIES PROVINCIALES LIMITEE

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a autorisé la Société de Développement industriel du Québec à consentir une aide financière à la firme Les Industries Provinciales, de Saint-Damien, dans le but d'acheter un terrain, deux silos, des moules en vue d'augmenter sa capacité de production.

M. Mercier a déclaré que la Société de Développement industriel du Québec participera à ce projet sous forme d'une prise en charge de $216,500.

Le député de Bellechasse a précisé que cette aide financière contribuera à l'expansion de cette entreprise établie dans son comté.

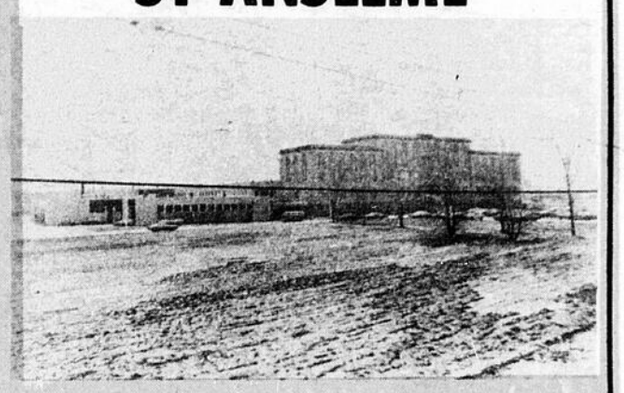
CONTRAT DE VOIRIE DE $109,700 ACCORDE DANS LE COMTE DE BELLECHASSE

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat de $109,729.91 à la firme A. Hébert & Fils Inc., de Cap Saint-Ignace.

M. Mercier fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de terrassement et de gravelage à l'intersection des routes Nos 204 et 281.

Le député de Bellechasse précise que ces travaux seront effectués dans la paroisse de Saint-Camille-de-Lellis.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION DE LA POLYVALENTE ST-ANSELME



Nouvelle rue à Saint-Cyprien

(D.O.) Dans deux lettres officielles, l'une du député du comté M. Pierre Mercier, l'autre du Ministre des Transports M. Raymond Mailloux, [illegible]nicipal de Saint-[illegible]nait dernièrement l'accord d'une subvention de $10,000. à la Municipalité.

Cette somme, selon les propos du maire, M. Victorin Morissette servira à la construction d'une nouvelle rue et à tous les travaux qu'un tel projet comporte. Déjà, on a commencé.

M. Morissette tient de plus à remercier le député de Bellechasse pour son appui à cette subvention.

Travaux au coût de $265,000 au CLSC de Lac Etchemin

Le député libéral du comté [illegible] de Bellechasse à l'[illegible] nationale du Québec, re Mercier, annonc ministre des Affaires M. Claude E. Forget risé la corporation C cal de services comm res de Lac Etchemin tuer des travaux de t mation et de rénova l'immeub[illegible] acquis de l[illegible] [illegible]es Soeurs d[illegible] u Perpétue[illegible]

POUR FINS D'AQUEDUC LA PAROISSE DE ST-LUC RECEVRA UNE SUBVENTION DE $5,600.

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, mettra à la disposition de la paroisse de Saint-Luc une subvention de l'ordre de $5,576 afin de permettre la réalisation des travaux de prolongement de la conduite principale d'eau dans le rang 8 avec protection contre les incendies.

M. Mercier fait savoir que cette suvvention sera payée en un seul versement. Ce dernier sera effectué dès que la municipalité aura procédé à la réalisation des travaux projetés et qu'elle aura procédé au financement total qui sera occasionné par la réalisation de ces derniers.

Le député de Bellechasse a précisé que cette aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement allégera d'autant le fardeau fiscal des contribuables de cette municipalité.

CONTRAT DE VOIRIE DE $401,400 ACCORDÉ DANS LE COMTÉ DE BELLECHASSE

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministère des Transports a accordé un contrat de $401,440.39 à la firme Construction I & S Limitée, de Saint-Eustache, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Mercier fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de terrassement et de gravelage sur la route 204. Pour fins de loisirs [illegible]couvriront une [illegible]-milles et [illegible]mu-

Sainte-Claire recevra une subvention de $21,500

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a accordé une subvention de $21,500 à la paroisse Sainte-Claire.

Le député de Bellechasse a précisé que le paiement de cette subvention sera effectué sur une période de cinq années consécutives, en versements annuels égaux.

Le premier versement de la dite subvention sera effectué dès que la municipalité aura procédé à la construction du poste de pompiers, ainsi qu'à l'achat du camion-citerne et qu'un rapport favorable aura été transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Environnement par la Direction générale de la Prévention des Incendies.

RESPECTE, UX SONT INES!

Par Donald Veilleux

nt, débutait les travaux qui Station de systèmes d'égouts 'aqueduc et système d'incen-

Contrat de voirie de $116,600 accordé dans le comté de Bellechasse

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat de $116,594.19 à la firme Pavage Abénakis Limitée, de Ville Saint-Georges [illegible] pour l'exécution de tra[illegible] dans son co[illegible]

Contrat de $204,000 accordé pour des travaux de voirie

POUR FINS DE PRÉVENTION DES INCENDIES LE VILLAGE DE SAINT-CHARLES RECEVRA UNE SUBVENTION D'ENVIRON $93,700.

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, mettra à la disposition du village de Saint-Charles une subvention d'environ $93,700 relativement à la construction d'un poste de pompiers, ainsi qu'à l'achat d'un camion-citerne.

Toutefois cette subvention ne sera accordée à cette municipalité que si cette dernière réalise [illegible] vention des incendies avec celui de Saint-Charles-Broomé (paroisse).

M. Mercier fait savoir que la depense mentionnée devra être justifiée et être conforme aux normes et exigences techniques édictées par le ministère des Affaires municipales. De plus, il est entendu que le village de St-Charles devra demander des soumissions à au moins trois constructeurs, manufacturiers ou vendeurs en rapport avec la dépense projetée et le contrat devra être accordé au plus bas soumissionnaire.

Travaux à Ste-Rose

Par Donald Veilleux

Les travaux sont débutés depuis une couple de semaines et, à date, les échéanciers sont respectés. Ces travaux visent à l'élimination de la courbe conduisant à Ste-Justine, pour les gens arrivant

Inauguration officielle de l'école St-Camille



M. Pierre Mercier, député du comté Bellechasse et représentant de M. Raymond Garneau, ministre de l'Éducation, en compagnie de M. Donat Fontaine, président de la Commission Scolaire Langevin, coupent le ruban déclarant officiellement l'ouverture de l'école de St-Camille de Bellechasse.

RAVAUX AU COUT DE $18,000 AU FOYER SAINT-GERVAIS INC.

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Affaires sociales, M. Claude E. Forget, a autorisé la corporation Foyer Saint-Gervais Inc à exécuter des travaux au coût de $18,000 à son établissement.

M. Mercier fait savoir que ces travaux consistent en certaines transformations au système de sécurité-incendie du Foyer Saint-Gervais.

Le député de Bellechasse a précise que ces travaux devront être effectués conformément au Reglement en vertu de la Loi sur les [illegible] et les ser-

SUBVENTION DE $47,803.00 POUR LA PROLONGATION DES ÉGOUTS SANITAIRES

Le député du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, a annoncé que le ministre des Affaires municipales, l'Honorable Victor C. Goldbloom, a accepté un programme de travaux pour la prolongation du réseau d'égouts sanitaires à St-Cyprien.

La subvention versée pour la réalisation de ce programme s'élève à $47,803. La municipalité se servira de ces argents pour prolonger son service d'égout sanitaires aux rues Principales et rue Ste-Justine.

M. Mercier se dit heureux de la décision du ministre Goldbloom puisqu'elle contribuera à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de St-Cyprien.

AIDE FINANCIÈRE DE $80,700 ACCORDEE A LA FIRME DE PLASTIQUES BOU-CHELL INC.

le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a autorisé la Société d'expansion.

M. Mercier a déclaré que la Société de Développement industriel du Québec participera à ce projet sous forme d'une prise en charge jusqu'à con-

Inauguration du poste d'incendie et du H.L.M. à St-Gervals



Les édiles municipaux de St-Gervais, lors de l'inauguration du poste-incendie, ont consenti à s'aligner pour la postérité. Ce sont de gauche à droite les conseillers Albert Godbout, Lucien Lapierre et Paul-Emile Godbout, le curé Alexandre Lacroix, le maire Jean-Claude Goulet, le député provincial de Bellechasse Pierre Mercier, ainsi que les conseillers Alphondor Breton et Gérard Asselin. A l'extrême droite se tient le constructeur du H.L.M., M. Gérard Breton. [C.M.— PEUPLE—COURRIER]

E DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

our diverses politiques d'aide à l'agriculture
rale de Bellechasse au cours de l'année financière 74/75
u service financier et administratif du Ministère
de l'Agriculture du Québec)

	1974/75
ux	394,835.58
canisés)	251,665.49
	93,255.93
et scolaires sur les fermes	239,841.74
ovisionnement de médicaments non compris)	134,495.25
des agriculteurs	911,756.40
les	2,220.00
la:	
	102,745.28
mise en marché des produits agricoles)	155,524.90
agricoles et le programme d'entraînement de la main-	37,375.69
	$2,323,716.26

À SAINT-VALLIER

Programme d'habitation au coût de $325,000 pour la réalisation de 20 logements à loyer modique

Le député libéral du comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, annonce que le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, a accepté un programme d'habitation de la Société d'Habitation du Québec qui aura pour fins de mettre à la disposition de personnes ou familles à faible revenu 20 logements à loyer modique dans le village de Saint-Vallier.

Le coût total de réalisation de ce programme est estimé à $324,970, y compris les coûts de construction, d'achat du terrain et des appareils ménagers, les frais d'administration, de surveillance et de financement temporaire, ainsi que les honoraires professionnels.

M. Mercier fait savoir que la Société d'Habitation du Québec est autorisé à signer un contrat de construction au montant de $279,550 avec la firme Jean-Marie Meunier Inc., de Saint-Augustin, pour la réalisation de ce programme.

Le député de Bellechasse est heureux de cette décision du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement puisqu'elle permettra aux personnes à revenu modique d'être mieux logées malgré leur modeste situation financière.



QUELQUES FAITS & GESTES

Avis aux futurs propriétaires domiciliaires de Bellechasse

Dans le but d'informer ses différents programmes gouvernementaux dont ils peuvent profiter, le député provincial, M. Pierre Mercier annonce l'existence d'un programme provincial et fédéral pour les citoyens intéressés à l'achat ou à la construction d'une maison neuve.

PROGRAMME DE LA SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC
Définition:
La S.H.Q. versera aux nouveaux propriétaires une ristourne décroissante annuelle de 3% sur le premier $7,000 d'emprunt.
Conditions:
Le coût de la maison et du terrain ne doit pas excéder $17,000.
Le prêt encouru ne doit pas excéder $14,000.
Le revenu brut de l'emprunteur ne doit pas excéder $7,000, plus $500 par enfant âgé de moins de 18 ans.
Seuls les maisons neuves et jamais habitées sont touchées par ce programme.
Renseignements généraux:
Ce programme qui devrait se terminer le 30 juin 1974 a été prolongé jusqu'à une date encore indéterminée.
Les personnes intéressées peuvent demander leur formule d'inscription au programme chez les prêteurs habituels (Banques, Caisses, Fiducies) ou s'informer à la S.H.Q. dont le numéro de téléphone est: 643-3023.

PROGRAMME DE LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DU LOGEMENT
Définition:
La S.C.H.L. versera aux nouveaux propriétaires une subvention de $500.
Conditions:
Le coût de la maison et du terrain ne doit pas excéder $31,580. Seules les maisons neuves et jamais habitées sont touchées par ce programme.
Renseignements généraux:
Ce programme doit se terminer le 30 octobre 1975. Les personnes intéressées peuvent s'informer et demander leur formule d'inscription au programme à la S.C.H.L. dont le numéro de téléphone est: 651-2310.

M. Pierre Mercier espère que cette information sera d'une certaine utilité pour les citoyens de son comté et que plusieurs d'entre eux pourront profiter de ces deux programmes avantageux.



Pierre Mercier défend les bases de plein air de son comté

Le député de Bellechasse, M. Pierre Mercier, s'est exprimé à la Commission Parlementaire du 2 mai 1974 pour souligner l'importance des loisirs et des Sports dans notre société, particulièrement en 1974. Cet intérêt se remarque non seulement dans les centres urbains, mais aussi dans les régions rurales, comme celle que représente M. Mercier, du comté de Bellechasse.

«Il est évident» ajouta M. Mercier «que les demandes sont nombreuses. En considérant les crédits disponibles à ces programmes, on doit procéder par etapes dans l'implantation de nouvelles bases de plein air.

Interrogeant le ministre Responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, l'Honorable Paul Phaneuf, M. Mercier a témoigné un grand intérêt à connaître la définition des criteres de financement des bases de plein air relativement à l'implantation de nouveaux centres de ski. Il demandait aussi à M. Phaneuf la possibilité de rendre accessible, particulièrement pour la population adulte, les aménagements physiques de loisirs des Commissions scolaires régionales à l'interieur d'une commission scolaire régionale et dans les differents districts de nos régions rurales.

Le député de Bellechasse s'est aussi interrogé sur l'action du Haut-Commissariat concernant le cyclisme de recréation, le sport de la motoneige, ainsi que sur d'autres points, tels la planification des programmes de Perspective Jeunesse dans nos municipalités rurales.

En terminant, M. Mercier a déploré le fait que dans plusieurs municipalités avant soumis des demandes dans le cadre du programme «Perspective Jeunesse», il n'y ait pas eu de «préparation» dans bon nombre de cas, pour ces jeunes appelés à jouer ce rôle d'animation des loisirs, pour differents groupes d'âge, particulièrement au niveau primaire.

Affectation du député provincial de Bellechasse à trois commissions parlementaires et à un sous-comité permanent

Suite au début de la 3ème Session de la 30ème Législature de l'Assemblée nationale du Québec, le député provincial de Bellechasse, M. Pierre Mercier, fut nommé membre de trois Commissions parlementaires et d'un sous-comité permanent.

En effet, M. Mercier a été nommé aux Commissions parlementaires des Transports, des Travaux publics et Approvisionnements, ainsi qu'à celle des Finances et Comptes publics.

Le député de Bellechasse était déjà membre de la Commision permanente de l'Assemblée nationale. En rapport avec cette dernière Commission, le Président de la Chambre, M. Jean-Noel Lavoie, a affecté M. Mercier d'un sous-comité qui aura pour but d'élaborer et d'implanter un programme d'information sur le Parlement, en tant qu'institution, et ses differentes composantes.

M. Mercier tient par la présente à informer les citoyens de son comté sur la nature de son travail pour les prochains mois au Parlement de Québec. De plus, il espère pouvoir tenir ses électeurs au courant du travail accompli par les trois Commissions parlementaires et le sous-comité permanent auxquels il a été affecté.

Pierre Mercier préconise de meilleurs services gouvernementaux

M. Pierre Mercier député de Bellechasse, à Ste-Justine

Le député de Bellechasse demande des bureaux d'émission de permis de conduire dans les comtés ruraux

Dans le cadre de la Commission Parlementaire des Transports, le député de Bellechasse à l'Assemblée Nationale du Québec, M. Pierre Mercier, a demandé au gouvernement l'implantation de bureaux d'émission de permis de conduire dans les comtés ruraux.

M. Mercier déplore le fait que la population de son comté soit dépourvue d'un tel service. Certains de ses citoyens sont même obligés de parcourir des distances pouvant aller, dans certains cas, jusqu'à 30, 35 et 40 milles pour atteindre un tel bureau.

Reconnaissant le fait que les comtés urbains ont une plus forte concentration de population, le député de Bellechasse croit cependant que le critère de service à la population justifie amplement l'implantation de bureaux d'émission de permis de conduire en territoire rural.

C'est dans cette ligne de pensée que M. Mercier a souligné: "l'importance d'assurer aux populations rurales une qualité des services gouvernementaux comparable à celle dont profitent les habitants des cités et villes".

LES DÉPUTÉS LIBÉRAUX L'EMPORTENT 9 À 4 SUR TÉLÉ-CAPITALE

Dimanche le 23 mars, une partie de hockey fut disputée entre les députés libéraux provinciaux et les représentants de Télé-Capitale à l'Aréna de Ville Lac Etchemin (Bellechasse). Le dénouement de cette joute a permis aux parlementaires de vaincre leurs adversaires au compte de 9 à 4.

Le principal compteur pour l'équipe des députés, dirigée par M. Louis-Philippe Lacroix (Iles-de-la-Madeleine), fut M. Denis Sylvain (Beauce-Nord) qui y est allé de trois buts et trois passes. Pour l'équipe de Télé-Capitale, dirigée par M. Paul Chamberland, les points furent comptés par MM. André Lapointe (deux), Gilbert Athot et Guy Deschesnes.

Quant aux arbitres, MM. Claude Mercier et Bob Curfhoude ils ont dû administrer trois punitions dont une au ministre Raymond Garneau (Jean-Talon) pour avoir accrocher un joueur de l'équipe adverse.

Plus de 1,000 personnes se sont rendues sur les lieux pour encourager leur équipe préférée. Les profits amassés grâce au prix d'entrée seront versés au hockey mineur de la région de Lac Etchemin.

AVIS AUX JEUNES TRAVAILLEURS DE BELLECHASSE

Le député provincial, de Bellechasse, monsieur Pierre Mercier, veut informer les jeunes travailleurs de son comté qu'ils peuvent profiter d'un programme organisé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. Cet office a pour rôle de favoriser les échanges entre les jeunes de la France et du Québec. Pour les jeunes travailleurs de Bellechasse, Montmagny-l'Islet, Lévis et Kamouraska-Témiscouata; l'O.F.Q.J. a organisé un stage-découverte dans la région de Lyon qui se tiendra du 5 au 20 juillet 1975.

Définition du programme

Cette région offrira aux stagiaires un éventail varié de ses activités en terme d'industries, d'économie et de culture. Ils visiteront entre autre des industries de machineries lourdes et de soieries, et des entreprises agricoles et vinicoles (vins). Une journée dans les Alpes est aussi prévue. Les stagiaires pourront enfin s'initier aux formes d'organisation de loisirs des jeunes.

Le stage-découverte comprend

- 5 jours à Paris et 10 jours dans la région de Lyon
- Ce stage coûtera $125.00. Ce montant couvre les frais de transport et de séjour (avion, transport sur place, repas, hébergement). Les stagiaires n'ont qu'à prévoir l'argent de poche nécessaire.

Le stage-découverte est accessible

- Aux jeunes travailleurs qui ont entre 18 et 30 ans et qui sont sur le marché du travail depuis un an et plus.
- Ces travailleurs doivent aussi avoir une scolarité de niveau secondaire ou moins.
- Enfin, ils doivent venir des comtés mentionnés où y travailler.

Pour poser sa candidature il faut

- Remplir un formulaire qu'on peut se procurer à l'O.F.Q.J.
- Le retourner à l'Office, et y inclure une copie de baptistère ou acte de naissance avant le 11 avril.
- L'O.F.Q.J. avisera d'ici le 15 mai les 23 personnes qui auront été sélectionnées pour former le groupe.

Monsieur Mercier invite tous les jeunes travailleurs de son comté intéressés par ce programme à demander leur formule de candidature en écrivant à l'O.F.Q.J., 290 Place d'Youville, Montréal, H2Y 2B6.

Pierre Mercier intervient en faveur des transporteurs

Devant la Commission Parlementaire des Transports, des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, M. Pierre Mercier, député de Bellechasse à l'assemblée Nationale, a soulevé une question particulièrement importante pour les électeurs de son comté parmi lesquels on compte un grand nombre de transporteurs artisans ou entrepreneurs, de bois de pulpe.

Il a fermement insisté auprès du ministre des transports, M. Raymond Mailloux, pour que les amendes imposées soient réduites et appliquées avec moins de rigueur étant donné la difficulté pour les transporteurs d'évaluer le poids de leur charge. Selon le député, il devrait exister plus de balances sur le territoire québécois, surtout au point de départ des chargements.

D'après lui, le ministre devrait reconsidérer cette question de la répartition des charges et des amendes imposées, dans son ensemble. M. Mercier sest exprimé en ces termes: "Il y a des gens qui seront toujours en infraction avec la loi, c'est-à-dire qui vont essayer de tricher! Il y a tout de même des camionneurs bien intentionnés qui ne veulent pas enfeindre la loi, mais malheureusement, ils sont pénalisés par des situations qui sont hors de leur contrôle."



M. Laurent Beaudoin, président et directeur exécutif de Bombardier, remet à M. Pierre Mercier le prix annuel de l'Association internationale de l'Industrie de la Motoneige.

M. KEVIN DRUMMOND, MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS SE PRÉOCCUPE DES PROBLÈMES DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION

(LG) M. Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, ainsi que M. Pierre Mercier, représentant du comté de Bellechasse, ont rencontré presque tous les producteurs de bois de la région lors d'une conférence qui s'est tenue le 11 mars à Armagh.

Avant de rencontrer les quelque 200 intéressés aux multiples problèmes collectifs des coupes de bois, le groupe a déjeuné à l'Hôtel Le Manoir pour ensuite faire une courte visite à quelques associations de Lac Etchemin, et M. Mercier a profité de l'occasion pour faire visiter son territoire au Ministre des Terres et Forêts.

Les principaux points soulevés lors de cette rencontre furent:
1) Le problème des scieries,
2) La silviculture des boisés privés ou publiques, 3) Quel genre de politique de reboisement adopter.

Le point qui fut le plus touché est incontestablement la venue d'une compagnie gouvernementale du nom de Rexfor. D'après les producteurs, la compagnie Rexfor ne remplie pas convenablement ses fonctions, car cette dernière tendrait à venir concurrencer avec l'industrie privée et la société des producteurs de bois. La mauvaise distribution du bois dans les scieries occasionne presque la fermeture de ces dernières, sous le prétexte que celles-ci ne possèdent pas les exigences établies par cette dernière.



Le ministre des terres et forêts fut invité à déjeuner au Manoir Etchemin. Côté gauche: M. Pierre Mercier, M. Jean-Marie Lessard, M. Gérald Fournier, M. Kevin Drummond, M. Jacques Poirier. Côté droit: M. René Bernard, M. René Bégin. N'apparait pas sur cette photo: M. Antonio Bouchard.



De gauche à droite: Ministre des terres et forêts, M. Kevin Drummond, M. René Bernard, représentant de la ville de Lac Etchemin, M. Antonio Bouchard, maire de Lac Etchemin, M. Laval Maheux, membre du club de chasse et pêche.

VISITE PROCHAINE DU MINISTRE QUÉBÉCOIS DE L'AGRICULTURE DANS BELLECHASSE

Dans le cadre de la visite des ministres du Cabinet provincial dans Bellechasse, le député de ce comté à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pierre Mercier, est heureux d'annoncer la venue prochaine de l'Honorable Normand Toupin, ministre de l'Agriculture.

La visite de M. Toupin fait suite à celle du ministre des Terres et Forêts, l'Honorable Kevin Drummond.

En cette occasion, M. Toupin, expliquera aux agriculteurs les politiques poursuivies actuellement par son ministère. Il en profitera aussi pour présenter les futures orientations qu'il entend donner à sa politique agricole. Les personnes présentes pourront enfin discuter avec le ministre des problèmes spécifiques auxquels doivent faire face les agriculteurs de Bellechasse.

Cette visite du ministre de l'Agriculture revêt une grande importance étant donné que l'activité agricole est l'une des plus importantes dans le comté de Bellechasse. On y dénombre près de 2,000 agriculteurs dont 1,781 sont membres de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.).

La réunion se tiendra à la salle du Collège de St-Gervais le 15 mai à 20h00. Le député provincial de Bellechasse, M. Mercier invite cordialement tous les toyens de son comté, touchés près ou de loin par l'activ agricole, à venir dialoguer av le ministre responsable de domaine au sein du Gouvernem



Pierre Mercier honoré par l'Ass. Internationale de l'industrie de la motoneige à Mineapolis

Lors d'une allocution prononcée dernièrement devant les membres de l'Association Internationale de L'Industrie de la Motoneige, à l'auditorium de Minneapolis, au Minesota, le député du Comté de Bellechasse, M. Pierre Mercier traita du développement de la sécurité dans le domaine de la motoneige au Québec, de la nécessité et des effets d'une réglementation ainsi que du prolongement du réseau de sentiers partout dans la province.

Il expliqua que par l'adoption du réglement no 7 en 1972 et les campagnes d'éducation qui ont été menées sur tous les fronts nous avons généralement réussi à guider les motoneigistes québécois à circuler dans les sentiers spécialement aménagés par les clubs de motoneige et ainsi réduire le nombre d'accidents et les taux de mortalité.

Avec l'aide financière du gouvernement, les associations reussissent aujourd'hui à planifier et à maintenir un réseau convenable de sentiers. En somme, le député de Bellechasse souligne que son gouvernement avait tout mis en oeuvre afin de favoriser une pratique plus paisible, plus sécuritaire et plus agreable de se sport d'hiver.

Au diner de présentation, devant plus de 450 personne, L'Association Internationale de L'Industrie de la Motoneige attribua à Monsieur Mercier son prix annuel, vu son ancien poste de directeur de Service de sécurité routière au Ministère du Transport du Québec de 1964 à 1973 d'où lui incombait la responsabilité de la planification et de l'application des programmes québécois dans le secteur de la motoneige.

Monsieur Laurent Beaudoin, président et directeur exécutif de la Compagnie Bombardier Limitée de Valcourt au Québec, remis le prix au récipiendaire. Le député Mercier fut honoré pour son Leadership exemplaire, alors qu'il servait le Ministère des Transports du Québec, par sa participation à l'allongement et à l'obtention du réseau de sentiers sécuritaires de motoneige, le plus grand de tous les états ou provinces en Amérique du Nord; par l'introduction d'un réglement provincial qui permet d'aider grandement le sport de la motoneige.

Les 700 délégués provenaient du Japon, du Canada et des Etats-Unis, et plus de 1200 personnes ont participé à l'exposition. Le dîner se tenait sous les auspices de la réunion annuelle de l'Association Internationale de l'Industrie de la Motoneige, du Congrès de la Motoneige et de l'exposition des produits manufacturés pour 1975.

1976
UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE BIEN REMPLIE POUR NOTRE DÉPUTÉ: PIERRE MERCIER

Nous vous rapportons ici quelques propos tenus par votre député, M. Mercier, concernant les principaux dossiers auxquels il entend se consacrer en 1976 et les objectifs qu'il espère réaliser au cours de cette nouvelle année:

AFFAIRES MUNICIPALES

"Plusieurs demandes d'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont présentement à l'étude aux affaires municipales. Quelques municipalités ont également formulé des demandes de prolongation de réseau. Il va sans dire que toutes ces demandes pourront difficilement être réalisées en 1976. Les unes pour des raisons techniques, les plans et toutes les données ne devant être complétés que dans quelques mois. Les autres, dépendant de la réponse des contribuables et de l'ordre de grandeur de l'aide financière qui sera consentie par le Ministère des Affaires Municipales. Je pense, cependant, que les dossiers des municipalités de Beaumont (réseau d'aqueduc et d'égout de plus de $3 millions), St-Damien (réseau d'aqueduc et d'égout de plus de $4 millions), Ste-Claire (prolongation de réseau et amélioration de l'usine d'épuration, projet de plus d'un demi-million de dollars), La Durantaye (usine d'épuration), St-Léon de Standon (réseau d'aqueduc et d'égouts), Buckland (prolongation de réseau), St-Anselme Village (prolongation de réseau), St-Charles (prolongation de réseau), ces dossiers dis-je, pourraient se finaliser en 1976. Ajoutons à cela les dossiers de St-Raphaël Village (prolongation de réseau) pour lequel nous attendons la précision de l'aide financière ainsi que le dossier de St-Philémon au sujet duquel nous formulons une demande d'aide financière additionnelle à celle consentie pour la construction du réseau d'aqueduc et d'égout, tout comme dans les cas de La Durantaye et de St-Magloire.

Notez, cependant, que les dossiers de St-Vallier Village, Armagh Village et quelques autres municipalités devraient franchir des étapes importantes au cours de l'année, relativement à l'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout.

Dans le domaine de la "prévention-incendie", nous devrions connaître également en 1976 des améliorations dans quelques paroisses. Des discussions sont présentement en cours pour fusionner les services entre deux ou trois paroisses et des demandes sont à l'étude au Commissariat des Incendies pour des citernes additionnelles dans certaines paroisses ou encore des compléments à l'équipement actuel.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC: H.L.M.

Mes rencontres avec les conseils municipaux ont engendré de nombreuses demandes de construction de logements pour personnes âgées, suite aux informations transmises sur ce sujet. En effet, à la fin de décembre 1975, je constatais que 13 municipalités ont formulé des demandes totalisant près de 200 logements. Je vous avouerai franchement qu'il nous sera impossible d'obtenir une acceptation de toutes ces demandes en 1976. Je conserve, cependant, l'espoir que nous obtenions des acceptations dépassant le nombre d'unités obtenues en 75. Nous devrions connaître la programmation 1976 de la Société d'Habitation du Québec au cours du mois de janvier, ce qui nous permettra de mettre en chantier dans quelques mois les H.L.M. qui nous seront autorisés. J'entends m'assurer, auprès des dirigeants de la Société que les demandes qui ne pourront être retenues cette année soient considérées sur le programme 1977.

VOIRIE

Du côté voirie, je vous dirai que nous connaîtrons des progrès appréciables. En effet, après avoir connu depuis 2 ans des augmentations constantes de notre budget de construction, l'année 1976 nous fera probablement franchir le cap des $3 millions de travaux de routes dans notre comté. Rappelons-nous qu'en 1973-74 il était de $1,190,000. pour les fins de construction.

Déjà des projets sont autorisés et même les contrats sont accordés. Soulignons entre autres le rang du Sault à St-Raphaël Paroisse, la côte St-Rock à Buckland ainsi que le Chemin de la Montagne à St-Anselme Paroisse. Des appels d'offres seront lancés incessamment pour le 1er rang Ouest de St-Gervais, le rang V reliant St-Damien à St-Malachie ainsi qu'une partie, sinon la totalité, du rang St-Joseph à Armagh.

Mentionnons également que des travaux seront effectués en régie par le Ministère dans la majeure partie des paroisses suite au programme d'améliorations locales entrepris par le Ministère en 1975.

Nous serons fixés davantage d'ici quelques semaines sur les autres projets de terrassement et gravelage qui pourront être réalisés en 1976, à la lumière de l'évolution de la préparation des plans et devis par les officiers du Ministère des Transports.

L'amélioration des chemins municipaux se poursuivra également au même rythme que l'an dernier sinon plus. Je vous rappelle qu'en 1975 nous avons obtenu pour plus de $350,000. de subventions aux municipalités à cette fin.

Il va s'en dire que les besoins sont nombreux considérant que notre réseau routier a plus de 1000 milles de routes et qu'un peu moins de 700 milles de ce réseau est constitué de chemins de gravier. C'est donc dire que cette situation constitue et demeure pour moi une priorité d'action et que je vais continuer à revenir à la charge en 1976 pour obtenir davantage à ce chapitre.

LOISIRS

L'année 76 dans ce domaine s'annonce intéressante pour nous dans Bellechasse-Dorchester. En effet, suite au passage dans notre comté, il y a quelques semaines, de l'Honorable Paul Phaneuf, je puis vous affirmer que plusieurs dossiers se finaliseront au cours de 76 et veuillez croire que j'en suis très heureux.

Déjà, nous avons reçu des engagements formels de la part du ministre et nous verrons sans doute au cours de cette nouvelle année de réalisations importantes prendre forme dans St-Michel, St-Raphaël, St-Damien, St-Anselme, Ste-Claire, Lac Etchemin et St-Louis de Ravignan. D'autres municipalités verront également une amélioration de leur équipement en loisirs et j'entends continuer à faire compléter dans les autres paroisses l'élaboration de certains projets que les responsables ont à l'esprit afin que chaque paroisse de notre comté soit dotée d'un minimum d'équipement en loisirs. Nous verrons également au cours de l'année à réaliser avec certaines paroisses l'embauche d'un responsable, régional ou de secteur, en loisirs dont 75% du salaire pourrait être absorbé pour une période de 3 ans par le Haut-Commissariat ou le futur Ministère des Loisirs.

Il est plus que temps pour nous de s'organiser, à l'instar de d'autres comtés, c'est pourquoi je pense que nous devrions franchir un bon pas en ce sens au cours de 76.



L'on y fera peau neuve! L'aréna actuel de St-Damien, ci-dessus, sera probablement remplacé au cours de 1976 par un nouvel édifice plus confortable et répondant aux besoins actuels. Le Ministre Phaneuf s'y est engagé pour $200,000.

TERRES ET FORÊTS
TOURISME - O.P.D.Q.
Plan d'aménagement et de développement

Sous l'égide de l'O.P.D.Q., depuis plus d'un an, j'entretenais des discussions sur la préparation et l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement de notre territoire. Plus que probable que l'année 1976 va nous apporter l'aboutissement de ce plan, lequel devrait engendrer par la suite des initiatives de développement dans les secteurs touristiques et de plein air en général. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir dans quelques semaines car c'est ma ferme intention, de concert avec les responsables de l'O.P.D.Q., de vous faire part des résultats de cette étude, présentés sous forme de suggestions, lesquelles vous seront soumises pour commentaires et réflexions.

J'attache personnellement une très grande importance à ce dossier et c'est pourquoi en 1976 j'y consacrerai une attention plus que particulière.

CONSEIL OU SOCIÉTÉ DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE BELLECHASSE-DORCHESTER

C'est un projet que j'ai eu l'occasion de discuter avec quelques corps intermédiaires de notre comté au cours de 1975 et au sujet duquel j'aimerais, en 1976, non seulement en préciser le rôle et les objectifs, mais, avec tous ceux intéressés par la question, passer à l'étape de la création.

Un organisme comme celui-là pourrait nous être un outil précieux dans l'atteinte des objectifs de développement de notre comté, tout en y jouant un certain rôle de coordination de notre action. Je crois nécessaire, plus que jamais en 1976, que nous unissions nos efforts pour la poursuite d'objectifs communs dans des projets ou initiatives pouvant présenter des retombées bénéfiques pour l'économie de notre comté.

Plusieurs autres dossiers ont retenu et retiendront encore mon attention en 1976. Celui de l'agriculture et de ses différentes composantes, à titre d'exemples, tout comme d'ailleurs le dossier concernant les petits abattoirs, celui ayant trait aux boisés privés et la production qui en découle de même que la mise en marché de cette production.

C'est mon intention, au cours de cette année 76, de mettre un peu plus d'emphase sur l'aide possible et le support de l'Industrie et Commerce dans notre milieu auprès des entreprises existantes.

Dans le cadre du processus de consultation, amorcé avec les administrations municipales, j'anticipe au cours de 76 des rencontres avec les administrations des commissions scolaires du comté tout en maintenant des rencontres périodiques avec les corps intermédiaires ou associations.

Sur le plan politique, votre député nous informait qu'il entreprenait au début de 76 une série de rencontres avec chacune de ses associations locales ou comités de paroisses.

Donc, en cette année qui verra au Québec la tenue des jeux olympiques, le député provincial de Bellechasse-Dorchester se devra de se tenir en bonne forme s'il veut assimiler ce menu de travail qu'il s'est lui-même dicté, car ceci ne fait pas état de sa participation aux séances de l'Assemblée Nationale, des Commissions parlementaires et des réunions de comités dont il est membre.



Nous voyons ici l'aspect actuel du rang V reliant St-Malachie à St-Damien. Cette route figure parmi celles qui connaîtront des améliorations en 1976.



Les citoyens de St-Gervais auront sans doute reconnu une partie du 1er rang ouest de leur localité. Enfin! au cours de l'année 1976 on améliorera ce rang très achalandé.

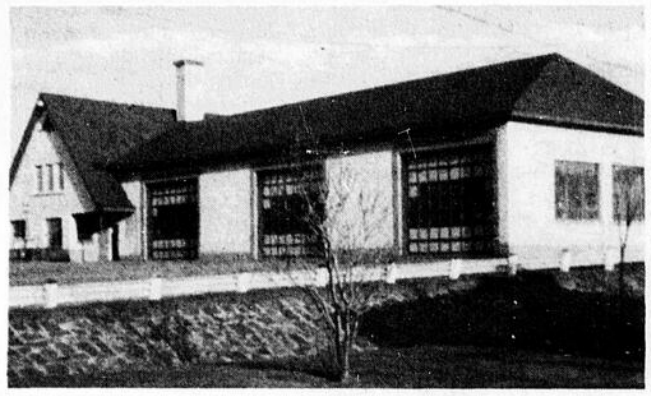
"LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE, UN PROCESSUS PLUS LONG QUE L'ON PENSE"

Souvent, l'on est porté à croire que des travaux de construction de routes peuvent s'effectuer du jour au lendemain. Particulièrement lorsqu'il s'agit d'améliorations majeures, les préparatifs techniques vont commander des délais assez longs du jour de la prise de décision à celui de l'exécution.

Dans le but d'apporter un certain éclairage sur ces différentes étapes de préparation technique préalables aux débuts des travaux de construction, nous avons obtenu du directeur régional de notre région de voirie, l'Ingénieur Gaston Meunier, une description de toutes les étapes à franchir à ce sujet. Nous reproduisons à la page suivante la liste telle qu'elle nous fut transmise.



Nous voyons ici une partie des édifices et garages du district de voirie à St-Charles de Bellechasse.



Garage de la voirie à Lac Etchemin.

alimentation Gem

bière cidre

GAÉTAN LESSARD
ST-LOUIS DORCHESTER TÉL.: 267-2854
* Entrepreneur en excavation
* Charoyage de gravier
* Nivelage
* Terre noire à pelouse et jardin
VOUS FAIT SES MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Heureuse Année
QUINCAILLERIE ST-CAMILLE
Associés de Handy Andy
ST-CAMILLE TÉL.: 595-2231 BELLECHASSE

Voeux Sincères
RESTAURANT DELAGRAVE
Repas complets
LA DURANTAYE, CTÉ BELLECHASSE, QUÉ. G0R 1W0 — TÉL.: 884-2841

Voeux Sincères
LÉO DUTIL
Vente de terrains
LAC VERT
ST-NÉRÉE TÉL.: 243-2552

Bonne Année
LIONEL GAUMOND Tél.: 886-3377
CHARLES-HENRI GAUMOND Tél.: 886-3525
GAUMOND & FRÈRES ENR.
Entrepreneurs en Constructions
Résidentiel et Commercial
St-Vallier, — Cté Bellechasse, P.Q.

Tél.: 884-2231
Heureuse Année
ANDRÉ MARQUIS
Boucher
Gros et Détail
Spécialité: Congélation
LA DURANTAYE, BELL. P.Q.

Tél.: 243-2530
Heureuse Année
A. BRETON & FILS ENR.
CONTRACTEUR DE MAISON
St-Nérée Cté Bellechasse



469-2288 rés.
228-5571 bur.
LUCIEN AUBIN
ST-PHILEMON, Cté Bellechasse
CONSEILLER EN EPARGNE ET PLACEMENT
La Caisse d'Etablissement de la Chaudière,
3500, BOUL. DIONNE, ST-GEORGES-O., BEAUCE

Ventes - Services sur toutes Caisses enregistreuses
JAY SPÉCIALISTES DATA CHECKER
LE MAY CASH REGISTER ENR.
549, Boulevard Charest Est, Québec 2, P.Q.
Tél.: 529-6754
ROLLAND BRETON, Prop.

Remerciements et Meilleurs Voeux à tous pour 1976
RAOUL SYLVAIN
Vêtements pour la famille
St-Louis, Cté Dorchester

Bonne Année
Me PIERRE BOUTIN
NOTAIRE
ARMAGH: 466-2166
ST-PHILÉMON: 469-2894
MONTMAGNY: 248-1115

Tél.: 884-2986
MENUISERIE GONTHIER ENR.
ARMOIRES DE CUISINE - ÉTAGÈRES - BARS - MEUBLES CONSTRUITS SUR VOS SPÉCIFICATIONS
La Durantaye — Cté Bell., Qué. G0R 1W0

CONSTRUCTION DE ROUTES

ETAPES CHRONOLOGIQUES D'UN PROJET DEPUIS SA CONCEPTION JUSQU'A SA RÉALISATION

DESCRIPTION

Préparation du programme triennal et annuel de construction de routes, structure, couches d'usure, etc...
Relevé topographique et course de nivellement
Mise en plan préliminaire et profil du terrain naturel.
Etude des tracés compte tenu de: expropriation, topographie, circulation, nature du sol, économie, environnement, vocation du chemin, origine et destination.
Approbation du tracé par la Région (Plan & Profil Préliminaire)
Transmission du projet au ministère de l'Agriculture (drainage)
Demande de sondages par les Sols et Matériaux
Pose de la ligne de centre projetée
Sectionnement en travers (terrain naturel)
Étude du rapport d'étude pédologique
Etude des profils selon les normes compte tenu de: vitesse de design, quantités, nature du sol, entretien, etc...
Etude du drainage: fossés latéraux, décharge, ponceaux et ponts.
Design des intersections et du tracé complet
Détermination de la structure de chaussée, choix des sections transversales.
Vérification sommaire des titres de propriétés affectées
Acquisition des sources de matériaux et contrôle qualitatif
Préparation du programme mécanographique
Réception du programme mécanographique
Mise en plan final (profil, emprise)
Envoie du plan à la Région pour indexation et obtenir des copies
Préparation du Devis et Estimation
Rencontre des propriétaires affectés
Demande d'arpentage légal
Modification du plan d'arpentage légal
Procédure complète de l'expropriation
Production des plans aux compagnies d'utilité publique
Vérification complète du projet par la Région
Transmission du plan et devis pour le contrat ou le crédit
Attente des soumissions publiques ou du crédit
Autorisation de la Région pour débuter les travaux
Reposer ligne de centre et emprises, points de niveau et planchettes, emplacement des entrées
Sectionnement en travers concurrement aux déblais, mesure des excavations, enlignement et niveau des ponceaux, sectionnement en travers des chambres d'emprunt, sectionnement en travers du découvert des sources de matériaux fournis par le Ministère, niveau des fossés de décharge, vérification des points et repères posés par l'entrepreneur, tenue à jour du journal de chantier.
Recueillir les données pour estimation mensuelle, instructions à l'entrepreneur suivi de l'avancement des travaux en fonction des cédules de travail de l'entrepreneur, contrôle quantitatif des matériaux, relations externes (fournisseur, exproprié, entrepreneur, municipalité, laboratoire, etc.), organisation des réunions de chantier.
Estimation mensuelle pour paiement à l'entrepreneur.
Sectionnement final en travers de la route, des chambres d'emprunt, programme mécanographique final
Régalage final
Estimation finale et rapport
Inspection finale

PERIODE MOYENNE DE PREPARATION

6 mois: Projet annuel, sans expropriation
9 mois: Projet annuel, avec expropriation
12 à 18 mois: Projet au triennal, sans expropriation
15 à 30 mois: Projet au triennal, avec expropriation

ski-doo

JE PROFITE DE L'OCCASION POUR REMERCIER MES CLIENTS ET AMIS DE LEUR ENCOURAGEMENT TOUT EN ESPERANT CONTINUER A LES BIEN SERVIR.

BOMBARDIER

Bonne Année



Ouvrez l'oeil sur T'NT et T'NT Everest 1976 pour une supériorité

Chez votre dépositaire SKI-DOO Bombardier

GUY LEHOUX

Scies à chaine Homelite, McCulloch, Stihl, Partner

Vente et Service

LAC ETCHEMIN **TÉL.: 625-3881**

POSTE DE SERVICE BP

GARAGE G. MAHEUX

Réparations Générales
Pneus - Batteries & Accessoires

St-Philémon, Cté Bellechasse Tél.: 469-2955

LÉOPOLD CADRIN

EXCAVATION
HALAGE ET COUPE DE BOIS

ARMAGH **TÉL.: 466-2101**

DEEBUSCO LTÉE

DÉBOISEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES

St-Georges Tél.: 228-7171

ROSAIRE POULIN

Restaurateur
Café moderne
Repas complets de toutes sortes
Taxis de tous genres

St-Benjamin Tél.: 594-2940

MARCEL FORTIER, prop.

HÔTEL ROYAL

Bar Salon - Salle à manger
Réceptions de tous genres

St-Camille, Cté Bellechasse Pour Réservation Tél.: 595-2423

JEAN-RENÉ TURCOTTE

Camionneur - artisan

600 DE LA FABRIQUE
ST-BENJAMIN
BELLECHASSE Tél.: 594-5302

FERNAND BELANGER

Camionneur-artisan

225 Principale
St-Benjamin **TÉL.: 594-5274**

Voeux d'heureuse année

LIONEL VACHON

Commerçant de bois

ST-LUC Bellechasse

NOUVEAUTÉS ET VARIÉTÉS CÉCILE

CADEAUX DE TOUS GENRES ET POUR TOUS

Mme Edgard Caron, Prop.

St-Benjamin Tél.: 594-5227

ORAM DION

Location: 2 compresseurs, dynamiteur licencié, véhicule spécial pour transport et entreposage de dynamite sur le chantier, équipement de signalisation sécuritaire.

ST-BENJAMIN
BELLECHASSE **TÉL.: 594-2161**

JACQUELINE GRÉGOIRE

Epicier licencié

St-Benjamin
Dorchester TÉL.: 594-2925

GARAGE HENRI-LOUIS TURCOTTE

Station de Service Gulf
Réparations générales
Remorquage en tout genre
Ouvert 7 jours par semaine

St-Benjamin TÉL.: 594-2849
594-2584 Rés.

"MISSIONS SPECIALES CONFIEES A NOTRE DEPUTE"

En deux ans de mandat, notre député n'a pas tardé à se voir confier par le Gouvernement des missions spéciales à l'étranger, lequel reconnaissait en lui, un parlementaire de confiance et digne représentant du Québec. Riche de son expérience antérieure, le député Mercier représente en effet, un candidat de premier plan en ce domaine et les autorités gouvernementales à l'instar de la population de Bellechasse-Dorchester sont fières de l'action accomplie par notre député sur ce plan.

Avril 1974:
Délégué du Québec et conférencier au congrès de l'Association Internationale de l'Industrie de la Moto-Neige à Minneapolis au Minnesota, U.S.A.

Avril 1974
Membre de la délégation québécoise à la réunion de la section canadienne de l'association internationale des Parlementaires de langue française, laquelle se tenait à l'Assemblée Nationale du Québec les 3, 4 et 5 avril 1974.

Août 1974
Membre de la délégation du Québec à un colloque tenu à l'Université du Maine, regroupant des parlementaires des Etats de la Nouvelle-Angleterre, des Provinces Maritimes et de notre Province. Ce colloque portait sur des questions touristiques, forestières, commerciales, etc.

Septembre 1974
Délégué du Gouvernement du Québec et représentant l'Honorable Ministre du Tourisme au Festival International du Film touristique et sportif en Yougoslavie. Il dirige du même coup la délégation québécoise constituée de représentants des Ministères des Affaires culturelles et du Tourisme.

Février 1975:
Il accompagne l'Hon. Ministre Robert Quenneville alors responsable du Service de Placement étudiant, afin d'aller finaliser les ententes en Angleterre et en Suisse pour les stages d'études des langues pour les étudiants québécois.

Juin 1975
Co-responsable de l'accueil d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée Nationale française à Québec.

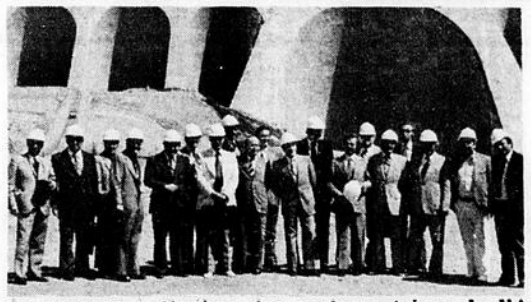
Novembre 1975:
Membre du groupe d'accueil d'une délégation de parlementaires de la Belgique à Québec.



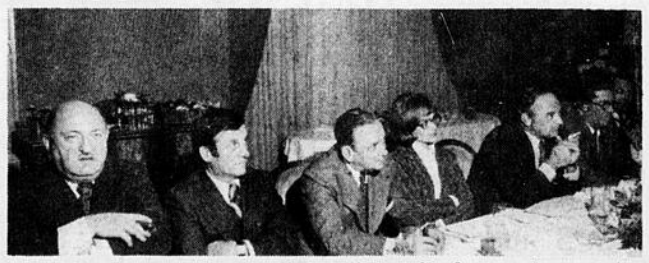
"Notre député prenant la parole au Congrès de l'Association internationale de l'industrie de la Motoneige à Minneapolis en avril 74.



Photo prise lors d'un dîner réunissant les parlementaires de la section canadienne de l'AIPHF à Québec en avril 1974.



Lors du passage a Quebec des parlementaires de l'Assemblée Nationale française en juin dernier. L'on profita de leur séjour pour leur faire visiter le Barrage "Daniel Johnson" à Manic V. Nous apercevons ici, notre député en leur compagnie.



Le député Mercier au dîner d'accueil des parlementaires de la Belgique à Québec en novembre 1975.

TÉL.: 887-3130 OU 243-2149
RENE GOUPIL
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
RUE PRINCIPALE ST-GERVAIS BELLECHASSE

ROBERT LAFLAMME
ENT. ÉLECTRICIEN
C.P. 326, 258, 3ième avenue, Lac Etchemin, Tél.: 625-2742

brosses enseignes provinciales enr.
TÉL.: (418) 883-3375
MICHEL BAILLARGEON PROPRIÉTAIRE
ENSEIGNES — EMBOSSAGE DE PLASTIQUE
BROSSES DE TOUS GENRES
BOUL. BÉGIN, STE-CLAIRE, DORCHESTER

IRENÉ THIBAULT
Président
St-Damien, Cté Bellechasse, P.Q. Tél.: 789-2891

Bureau Chef: Tél.: Ste-Claire: 883-3966
Entrepôt Express Terminal: Montréal: 321-0001
8579, rue Pascal Gagnon, Mtl.
STE-CLAIRE INC.
TRANSPORT
TRANSPORT GENERAL
Service quotidien entre Ste-Claire et:
St-Anselme, Honfleur, St-Lazare, St-Damien, St-Malachie, Frampton, Ste-Marguerite, Ste-Hénédine, Québec et Montréal.
193, BOUL. BÉGIN CTÉ DORCHESTER, P.Q.
C.P. 321, STE-CLAIRE G0R 2V0

Joyeuses Fêtes,
EMILE FLEURY
MARCHAND D'ARBRES DE NOEL
ST-MALACHIE, TÉL.: 642-2830

PROULX AUTOMOBILES ENR.
Mécaniques général
SPEC.: ÉLECTRICITÉ ET CARBURATION
TOURNAGE DE "DRUMS ET DISKS"
33, Boulevard Bégin
Ste-Claire, Dorchester. TEL: 883-2012

ADRIEN FOURNIER
BEAUMONT
PRÉPARATION DE TERRAINS À JARDINAGE ET AUTRES
Il me fait plaisir d'offrir à toute ma clientèle, mes meilleurs voeux de Bonne Année.
111, rue du Fleuve 837-7566

BUR.: TÉL. 883-3377 RÉPARATIONS GÉNÉRALES
JOS. MORIN ENR.
1900 1975
Meubles, Refrigérateurs, Congélateurs, Poêles
T.V., Radios, Pianos, Machines à coudre
Systèmes de chauffage de tous genres
STE-CLAIRE YVAN MORIN
CTÉ DORCHESTER RÉS.: 883-3737

HOTEL BÉGIN
MARCEL BÉGIN, Prop.
LICENCIÉ
CUISINE CANADIENNE
STE-JUSTINE STATION TÉL.: 383-3351

ANTONIO LABRECQUE
EPICIER - BOUCHER - LICENCIÉ
LIVRAISON À DOMICILE
ST-DAMIEN
COMTE BELLECHASSE TEL: 789-2972

Tél.: 883-3315
CHOUINARD
& Fils Inc.
Entrepreneurs Généraux
Travaux d'aqueduc et d'égoût
Excavation, Dynamitage et Asphalte
Location de machinerie
Hydraulique octroye
170, rue Principale Cté Dorchester, P.Q.
C.P. 128, Ste-Claire G0R 2V0

Esso Garage RÉMI LAPOINTE
Réparations générales
Spécialité: Alignement et Balancement des roues
St-Cyprien Cté Bellechasse, Qué. - G0L 2P0
Merci pour votre encouragement et Meilleurs Voeux
St-Damien
Cté Bellechasse Tél.: 789-2972

Voeux des Fêtes
Santé - Bonheur et Prospérité
LUC FILLION
SALLE À MANGER ET BAR SALON
St-Cyprien Tél.: 383-3316

Shell

CYRILLE LAROCHELLE INC.

Concessionnaire Shell
depuis 25 ans
3308 Chemin St-Louis
Ste-Foy, Québec 10
tél.: 651-1678 (Québec)
tél.: 789-2828 (Buckland)

Tél. Usine: 243-2000 **Tél. Rés.: 243-2052**

Tuyaux Bellechasse, inc.
NOEL GRENIER, PROP.

Blocs et tuyaux — Transport de Gravier

ST-RAPHAEL, **Cté Bellechasse, P.Q.**

LE DÉPUTÉ MERCIER INTERVIENT EN FAVEUR DES PETITS ABATTOIRS

Voici ce que rapportait, sous la signature de Réjean Lachance, le Peuple Courrier du 24 septembre dernier, concernant l'intervention de notre député relativement à la question fort controversée des petits abattoirs:

"La loi 39 sur les produits agricoles et les aliments, sanctionnée depuis le 27 juin dernier et qui devait être mise en application le 5 septembre dernier aura provoqué une levée de boucliers à travers le Québec.

Dans notre région, le député provincial du comté de Bellechasse, M. Pierre Mercier, a convoqué les propriétaires d'abattoirs de la région s'étendant de Rivière-du-Loup à Nicolet.

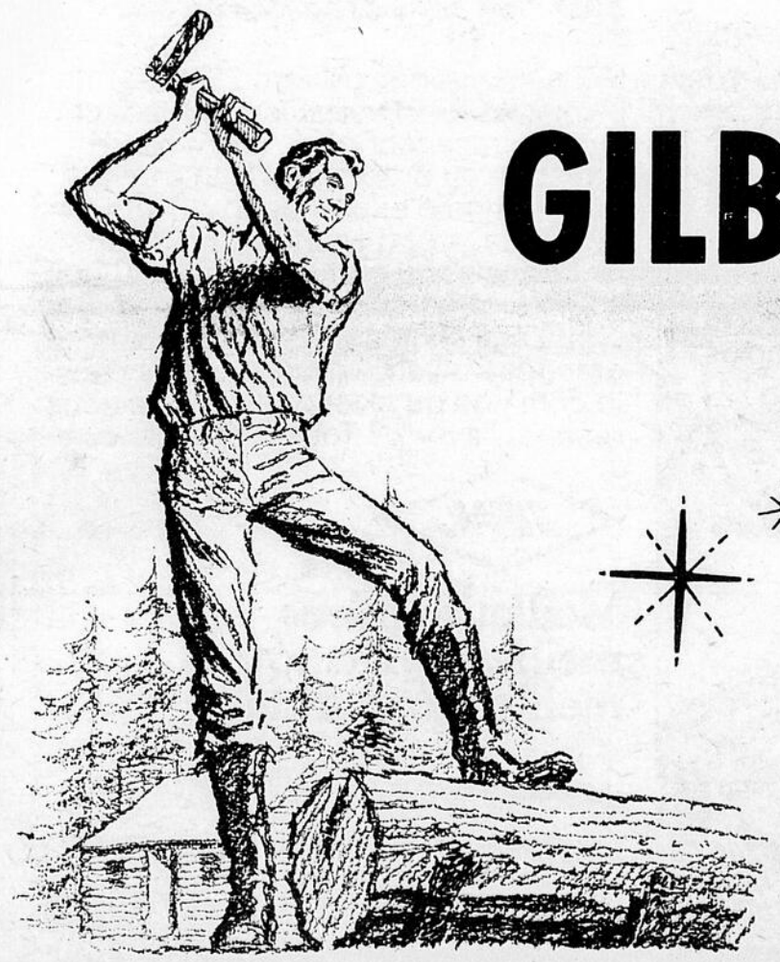
Cette réunion, tenue au début de septembre, faisait suite à certaines plaintes déposées au bureau du député à l'effet que les inspecteurs du ministère de l'Agriculture du Québec auraient accompli leur visite d'information de façon incomplète.

On se rappelle qu'en août dernier, les inspecteurs en question étaient de passage dans notre région afin de renseigner les propriétaires d'abattoirs sur les normes exigées par la loi 39. Ces visites se seraient alors déroulées de façon douteuse, certains inspecteurs se contentant de laisser un cahier des normes aux propriétaires sans rien faire d'autres.

La chose s'étant révélée exacte, le député Mercier, après sa rencontre avec les propriétaires d'abattoir, a alors rencontré le ministre Drummond (Agriculture) afin d'obtenir un délai pour l'application de la loi 39. De plus, le député provincial de Bellechasse demanda et obtint que les inspecteurs du ministère de l'Agriculture reprennent leur tournée d'inspection de façon complète. "De cette façon et avec les renseignements qu'il obtiendra, explique M. Mercier, le propriétaire d'abattoir pourra juger de ce qu'il aura à faire compte tenu de ses possibilités actuelles."

Il est plus que probable que certains abattoirs, sans que l'on sache exactement combien, devront fermer leurs portes. Toutefois, des cas de fusion ou de regroupement pourraient être envisagés, avec des possibilités d'aide financière du gouvernement. De dire M. Pierre Mercier: "Nous avons, lors de notre rencontre avec le ministre Drummond, sensibilisé ce dernier aux possibilités de fusion et de l'aide financière que le ministère de l'Agriculture pourrait apporter advenant cette éventualité."

Que la Nouvelle Année vous apporte
la réalisation de vos voeux les plus chers.



GILBERT & FRERES

Contracteurs

ST-CYPRIEN

CTE DORCHESTER TEL.: 383-3415

STATISTIQUES SUR LES PAROISSES DU COMTE DE BELLECHASSE
(au 1er novembre 1975)

Paroisse	Date de fondation*	Superficie (en milles carrés)	Paroissiens*
Armagh	1862-63	64.93	1005
Honfleur	1903	19.69	865
St-Luc	1917	61.79	660
Lac-Etchemin (Ste-Germaine St.)	1867	60.61	4300
Notre-Dame-Auxiliatrice	1857	37.19	832
St-Damien de Buckland	1882	32.91	1547
St-Anselme	1830	27.42	2760
St-Camille de Lellis	1902	97.33	1260
St-Charles	1752	36.58	2250
Ste-Claire	1824	11.60	2600
St-Cyprien	1916	36.84	1025
St-Gervais et Protais	1780	36.68	1857
Ste-Justine	1862	40.06	2028
St-Lazare	1849	36.98	1250
St-Léon de Standon	1872	52.86	1700
St-Louis de Gonzague	1888	44.93	1355
Ste-Rose de Watford	1893	43.39	1039
St-Magloire de Bellechasse	1872	80.56	1200
St-Malachie	1857	38.84	1265
Ste-Sabine	1904	25.98	649
St-Raphael	1851	47.67	2400
St-Nérée	1883	29.24	960
St-Vallier	1713	12.43	1300
La Durantaye	1910	12.65	765
St-Michel	1678	21.04	1650
St-Philémon	1886	46.57	1021
St-Étienne de Beaumont	1692	17.49	1500
St-Benjamin	1900	42.82	1193
St-Nazaire	1902	19.86	394

*** Les chiffres de population et les dates ont été fournis par les curés des diverses paroisses, ou, lorsque ces données n'étaient pas disponibles, ont été tirés de documents historiques et gouvernementaux.**



Chez IPL, tout est possible!

Nous fabriquons plus de 700 produits en plastique. Et certains passaient pour impossible à fabriquer, avant qu'IPL s'attaque au problème. Notre recette: un mélange d'expérience et d'audace, de patience et d'esprit d'innovation, de connaissance et de curiosité. C'est comme ça que nous sommes devenus, en 25 ans seulement, une des plus grandes industries canadiennes dans le domaine du plastique. Ce que nous réserve l'avenir? Tout est possible.

IPL®

Meilleures idées, meilleurs plastiques... meilleurs produits

LES INDUSTRIES PROVINCIALES LTEE

St-Damien, Bellechasse, Qué. G0R 2Y0, (418) 789-2880, Québec (418) 692-1677, Montréal (514) 354-1420, Toronto (416) 487-0455, Edmonton (403) 599-4491, Moncton (506) 386-8036, (506) 855-8362.

La direction et le personnel remercient tous ses clients de l'encouragement reçu durant l'année 1975 et offrent à tous une heureuse année.

SALLE DU MOTEL PARASOL

Nos meilleurs voeux à l'occasion de
la "Nouvelle Année"

* 2 salles de réceptions avec bar à votre disposition
* 12 unités de motel ultra-moderne
* Restaurant licencié.

* Pour informations et réservations: 642-2072
642-2033

Quel que soit le nombre d'invités, y a de la place pour tous. Pour réservations: tél.: 642-2072

St-Malachie Sta. Tél.: 642-2072

DÉPOSITAIRE

CHEVROLET VENTE & SERVICE OLDSMOBILE

Garage FLORENT BEGIN Inc.

Ville Lac Etchemin, Qué. Téléphone: 625-6101

Dépositaire: Chevrolet - Oldsmobile - camions Chevrolet
Pneus Michelin
Souffleuses à neiges "Ariens"
Service complet de mécanique - Débosselage - peinture
Au service de la région depuis près de 50 ans

LA TOURNEE DES CONSEILS MUNICIPAUX: UNE INITIATIVE FORT LOUABLE MAIS SURTOUT PROFITABLE

En janvier 1974, notre député provincial, Pierre Mercier, amorçait la première d'une série de rencontres avec les conseils municipaux de son comté. En effet, notre député était d'avis qu'un des moyens pour mieux représenter les intérêts de l'ensemble de la population du comté de Bellechasse était de bien posséder la nature des problèmes et des projets de chacune des communautés qui le composent. Une fois cet inventaire des problèmes et des besoins complété, il lui serait plus facile de faire les représentations nécessaires auprès des ministères concernés et d'en préciser les priorités.

Cet inventaire de la situation devait donc toucher tous les domaines de l'administration gouvernementale provinciale, des affaires municipales à la voirie, des affaires sociales aux loisirs, etc... C'était l'amorce d'un dialogue sincère entre les administrateurs municipaux et leur représentant provincial, ce dernier leur offrant son assistance dans le cheminement et la discussion de certains dossiers avec les autorités provinciales. Ces rencontres allaient également permettre de dégager certaines priorités dans des domaines comme ceux de la voirie et des loisirs à titre d'exemples, de fixer conjointement des objectifs et de planifier un échéancier dans leurs réalisativns.

Comme le rappelait Monsieur Mercier lui-même au début de son mandat, le député, une fois élu, se retrouve derrière un bureau avec de beaux classeurs mais les tiroirs vides; il lui faut donc bâtir un à un ses dossiers s'il veut vraiment faire quelque chose pour la population qui lui a témoigné sa confiance.

Pierre Mercier, désireux de respecter cette confiance que notre population lui a témoigné, a donc, au cours de l'année 1974, visité la majorité des 36 conseils municipaux, passant de 3 à 4 heures en moyenne avec chaque conseil, discutant des demandes déjà en marche auprès de certains ministères, faisant le point sur la situation des loisirs dans la paroisse et établissant des priorités locales dans le domaine de la voirie. Les infrastructures d'aqueduc et d'égoût retinrent également l'attention du député Mercier dans plusieurs paroisses ainsi que les systèmes de prévention-incendies. Soulignons également que ces rencontres fournirent l'occasion à plusieurs administrations municipales d'obtenir des précisions sur les politiques de certains ministères et d'en connaître les pré-requis afin de tenter d'en bénéficier.

Ce fut sans contredit une initiative fort louable, comme plusieurs maires et conseillers se sont plus à lui dire, mais pour notre député, ce fut surtout profitable et comme il le mentionnait encore récemment lors d'un souper causerie à St-Malachie, ces rencontres lui apportèrent une meilleure connaissance du milieu, des besoins de Bellechasse-Dorchester. Mais surtout, ces rencontres lui permirent de constater un désir commun à toutes les municipalités de son comté, l'atteinte d'une meilleure qualité de vie pour les citoyens qui l'habitent.

Cette première série de rencontres était complétée au début de 1975. Dans plusieurs cas, des résultats concrets suivirent ces discussions, démontrant ainsi qu'il ne s'agissait pas d'un "dialogue de sourds". Le tout s'est poursuivi tout au cours de l'année écoulée et d'autres rencontres sont déjà fixées pour le début de 1976.

UN NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
PONTIAC BUICK G.M.C.
À ST-ANSELME

CA SWING CHEZ BELANGER

PROFITEZ DES SPÉCIAUX SUR LES PREMIÈRES VOITURES ARRIVÉES

M. EDOUARD BELANGER (président) VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À TOUS

élanger, pontiac buick inc

GM

ST-ANSELME CTÉ. DORCHESTER 885-4456

aliments équilibrés
SHUR-GAIN

TÉL.: BUR.: 885-4425-26
RÉS.: 885-4932

MEUNERIE
ALFRED COUTURE LTÉE
200, rue Principale, C.P. 250, St-Anselme,
CTÉ DORCHESTER, P.Q. — G0R-2N0

IRÉNÉE COUTURE, PRÉSIDENT, GÉRANT-GÉNÉRAL.

METRO

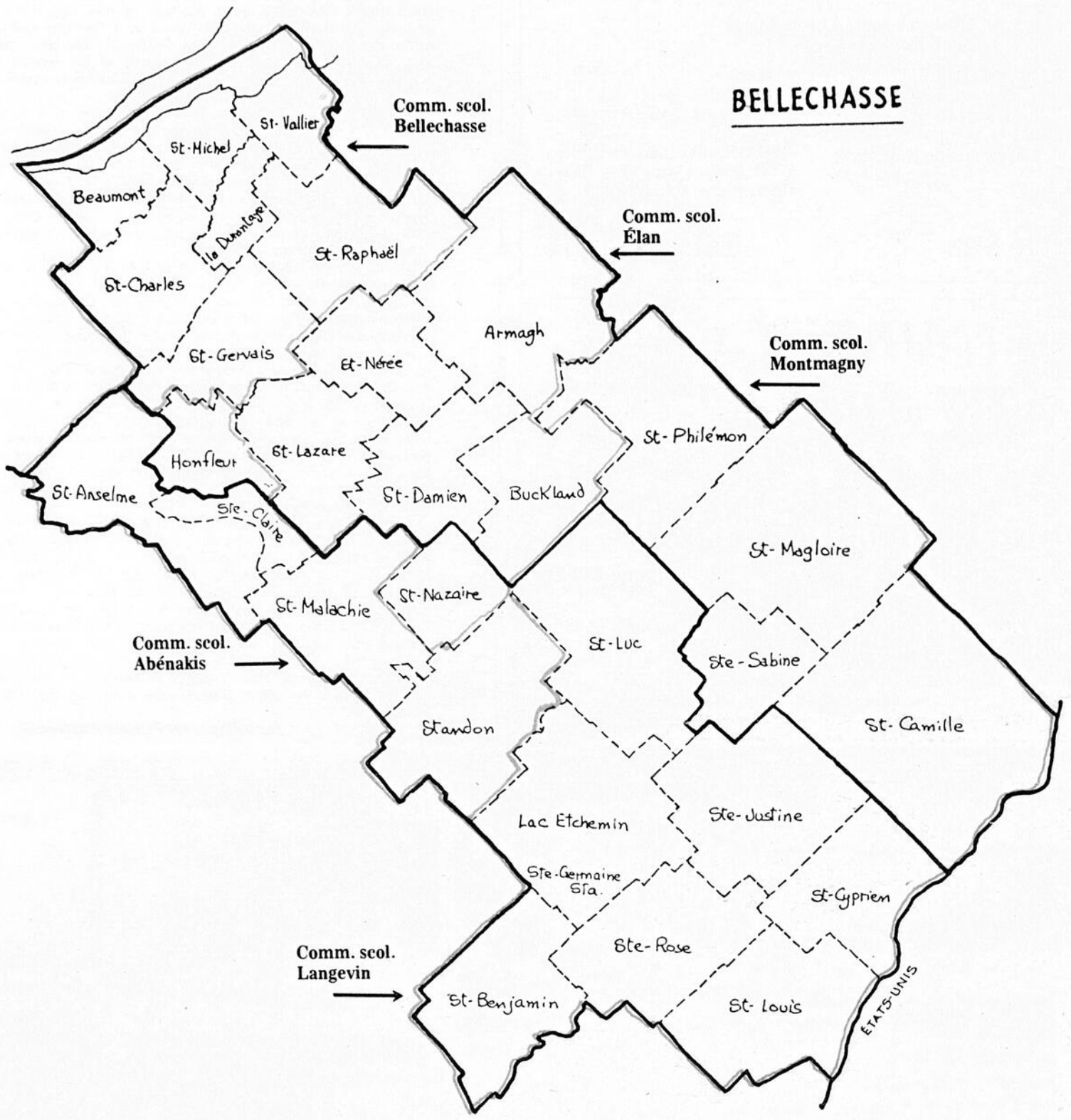
MARCHÉ COUTURE LTÉE

St-Léon de Standon
Co. Dorchester
Tél.: 642-5667

"VIANDE A CONGÉLATEUR"

IRÉNÉE COUTURE, PRÉS.
J.CLAUDE CAMERON, GÉRANT

ADMINISTRATION SCOLAIRE



STRUCTURE SCOLAIRE

Nom de la Commission Scolaire locale	Paroisses	Nom de la Commission Scolaire régionale
Commission scolaire de Bellechasse C.P. 1000 St-Charles Cté Bellechasse 887-3464	Beaumont La Durantaye St-Charles St-Gervais St-Michel St-Raphaël St-Vallier	Louis-Fréchette 30 ouest, Champagnat Lévis, Cté Lévis 837-0241
Commission scolaire de l'Élan B.P. 69 St-Lazare Cté Bellechasse 883-3088	Armagh Buckland St-Damien St-Lazare St-Nazaire St-Nérée	Louis-Fréchette
Commission scolaire Abénakis 58, rue de la Fabrique C.P. 520	Honfleur St-Anselme Ste-Claire	Louis-Fréchette
Ste-Claire Cté Bellechasse 883-3385	St-Léon St-Malachie	
Commission scolaire Langevin C.P. 9 Ste-Germaine St. Bellechasse 625-8801	Lac Etchemin St-Benjamin St-Camille St-Cyprien Ste-Germaine Ste-Justine St-Louis St-Luc St-Magloire Ste-Rose Ste-Sabine	De la Chaudière 270 boul. Lacroix St-Georges-Est Cté Beauce 228-5541
Commission scolaire de Montmagny	St-Philémon	Pascal-Taché

DU COMTE DE BELLECHASSE

STATISTIQUES SUR LA CLIENTELE SCOLAIRE

Nom de la Comm. Scolaire	Nom de l'école	Municipalité	Mat.	Élem.	Second.	Inad.	Total
Chaudière (de la)	École Sec. La Mennais	Lac Etchemin			378		378
	Polyvalente Appalaches	Ste-Justine			565		565
Total:					**943**		**943**
Langevin	Institution Ste-Justine	Ste-Justine	25	317		39	381
	Institution St-Camille	St-Camille	41	299		15	355
	Ec. Inst. Etchemin	Lac Etchemin	94	598		29	721
	Ec. Inst. Ste-Rose	Ste-Rose	16	233			249
Total:			**176**	**1447**		**83**	**1706**
Louis-Fréchette	Centre Éducatif St-Charles	St-Charles			210		210
	Complexe Scol. St-Anselme	St-Anselme			1149	66	1215
	École Polyv. St-Damien	St-Damien			657	56	713
	École Val-Morissette	Ste-Claire			128		128
	École Centrale St-Raphaël	St-Raphaël			197		197
	École Secondaire St-Damien	St-Damien			430	87	517
Total:					**2771**	**209**	**2980**

Nom de la Comm. Scolaire	Nom de l'école	Municipalité	Mat.	Élem.	Second.	Inad.	Total
Bellechasse	École Élem. de St-Gervais	St-Gervais	34	212		15	261
	École Inst. de Beaumont	St-Étienne de Beaumont	42	273		14	329
	École Inst. St-Michel	St-Michel	48	351			399
	École Élem.	St-Raphaël	37	242		26	305
	École Élem.	St-Charles	35	255		15	305
Total:			**196**	**1333**		**70**	**1599**
Élan (de l')	École Centrale	Buckland	12	76		15	103
	École Centrale	St-Damien	26	213		12	251
	École Ste-Marie	St-Lazare	40	282		18	340
	École Élémentaire	St-Lazare	25	218		3	246
Total:			**103**	**789**		**48**	**940**
Abénakis	Pavillon St-Léon	St-Léon de Standon	40	277			317
	École Marguerite D'Youville	St-Anselme	48	345		26	419
	Pavillon des	Ste-Claire	30	300			330
Total:			118	922		**26**	**1066**
Grand Total:	**École du Cté Bellechasse**		**593**	**4491**	**3714**	**436**	**9234**

INSTITUTIONS PRIVEES

Collège de St-Damien
St-Damien de Buckland
Bellechasse
789-2182

280 étudiants
secondaire

Couvent Jésus-Marie St-Gervais
rue Principale
St-Gervais, Cté Bellechasse
887-3257

132 étudiants
secondaire

Couvent St-Michel
St-Michel
Bellechasse
884-2360

92 étudiants
secondaire

Bocage des Arts
Lac Vert
St-Damien, Cté Bellechasse
789-2754

PERSONNEL DE DIRECTION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Commission Scolaire	Président Conseil des Commissions	Directeur Général	Directeur Général Adjoint	Secrétaire Général
Régionale Chaudière	Marius Bélanger	Pierre Légaré	Roger Carette	Rosaire Jacques
Langevin	Donat Fontaine	Germain Tanguay	Rosaire Roy	Clément Cayouette
Régionale Louis-Fréchette	Charles-Henri Blouin	Gilles Rail	Benoit Caron	Paul Labrecque
Abénakis	Marcel Morissette	Jean-Marc Brousseau	Donat Falardeau	Clermont Roberge
Bellechasse	Lionel Asselin	Gilbert Dumont	Sr Gaétane Dumas	Eugène Rémillard
Élan	Raymond Aubin	Mme Alexandra d'Astous	Léopold Lafontaine	Guy Pinel
Régionale Pascal-Taché	Raymond Coulombe	Rosaire Laprise	Jean Hébert	Bernard Létourneau
Montmagny	André Corriveau	Alphonse Guillemette		Jean-Pierre Després

ROY & BRETON INC
AMEUBLEMENT DE BUREAU
PAUL-A. ROY
président
Tél.: 886-3217
C.P. 100 St-Vallier Bellechasse, Québec. Rés.: 886-3330

GARAGE
ULDERIC ROY
Réparations générales
Débosselage et peinture
Armagh rte 281 Tél.: 466-2090

Restaurant Le Flamant
Bar Salon
Prop. Roger Bouffard
St-Raphael tél.: 243-2018

JEROME DUCHESNEAU
entrepreneur en excavation
Travaux d'amélioration des fermes
Armagh
Cté Bellechasse Tél.: 466-2050

ABONNEMENT AU JOURNAL DES DEBATS

Il est possible à tout citoyen de s'abonner au Journal des Débats, lequel comprend le texte des discours et des interventions des députés devant l'Assemblée Nationale et en commissions parlementaires.

On s'abonne au Journal des Débats en envoyant un chèque ou mandat-poste au montant de $8.00 par an au service des documents parlementaires de l'Assemblée Nationale à Québec. Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du ministre des Finances.

VOUS POUVEZ VISITER L'ASSEMBLEE NATIONALE

Toute personne ou tout groupe intéressé peut visiter l'Assemblée Nationale du Québec et assister à la période des questions et aux débats parlementaires. Pour ce faire, il suffit de se présenter à l'Assemblée Nationale, tous les jours de la semaine sauf le vendredi, entre 9h00 et 13h30. Un guide vous conduira à l'intérieur de l'Assemblée et vous fournira tous les renseignements rattachés à l'historique et au fonctionnement de notre Parlement.

Voeux a l'occasion de la nouvelle année

M. ADRIEN NOLET, Prop.

AU BEAU SITE



Le rendez-vous par
"Excellence"

À l'occasion du temps des fêtes, j'aimerais souhaiter à ma clientèle une bonne et joyeuse année.

Comme vous le savez, "Le Beau Site" est soucieux de vous offrir un service des plus impeccable.

Soyez au rendez-vous.

Buckland
C. Bellechasse, P.Q.

bm Buckland Metal Inc.

Manufacturier de chaises
Peinture cuite de toutes sortes
Pliage de métal - Tube - Anses de chaudières
Fuseaux de métal - Machine Shop
Chaises d'aréna
Equipement terrains de jeux

BUCKLAND,
Cté Bellechasse, P.Q.

F. Pichette, prés.
Rés.: (418) 789-2024

MEMBRES DU CABINET BOURASSA

M. Robert Bourassa: Premier Ministre et président du conseil Exécutif
M. Gérard-D. Lévesque: Vice-Premier ministre et ministre de la Justice
Mme Lise Bacon: Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
M. Guy St-Pierre: Ministre de l'Industrie et Commerce
M. François Cloutier: Ministre des Affaires intergouvernementales
M. Raymond Garneau: Ministre des Finances, ministre de l'Education et président du Conseil du Trésor
M. Normand Toupin: Ministre des Terres et Forêts
M. Jean Cournoyer: Ministre des Richesses Naturelles
M. Kevin Drummond: Ministre de l'Agriculture
M. Jean-Paul L'Allier: Ministre des Affaires Culturelles
M. Gérald Harvey: Ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre
M. Jean Bienvenue: Ministre de l'Immigration
M. Claude Simard: Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
M. Oswald Parent: Ministre de la Fonction Publique, Ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales
M. Victor C. Goldbloom: Ministre des Affaires municipales et de l'Environnement
M. Raymond Mailloux: Ministre des Transports
M. Claude Forget: Ministre des Affaires Sociales
M. Robert Quenneville: Ministre du Revenu
M. Denis Hardy: Ministre des Communications
M. Fernand Lalonde: Solliciteur Général
M. William Teltley: Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement
M. Paul Phaneuf: Ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
M. Julien Giasson: Ministre d'Etat aux Affaires Sociales
M. Georges Vaillancourt: Ministre d'Etat à l'Agriculture
M. Bernard Lachapelle: Ministre d'Etat à l'Education, Ministre d'Etat au Conseil Exécutif
M. Paul Berthiaume: Ministre d'Etat aux Transports, Ministre d'Etat aux Finances

GRÉGOIRE LABRECQUE
Mécanique Générale - Pneus, Batteries et Accessoires - Alignement et balancement de roues
STE-CLAIRE, Cté DORCHESTER, Qué. Tél.: 883-3062

ambulance jour et nuit 883-3730
GERARD LEHOUILLIER & FILS
directeur de funérailles
MAISONS... 140 rue Couture, Ste-Claire, Dorchester 883-3730
St-Malachie, Dorchester 642-2112
St-Lazare, Bellechasse 883-3725

Restaurant Montagnard
St-Léon
Réal Labrecque, prop.
Sincères remerciements à toute notre clientèle.

JEAN-PAUL PROULX
courtier d'assurances
C.P. 45
St-Paul,
(Montmagny) Qué. Tél.: (418) 469-2128

LIONEL ROY
Vente et transport
Terre, sable, gravier
Armagh Tél.: 466-2240

LIONEL JACQUES
Entrepreneur plomberie, chauffage
Bruleurs à l'huile
Ville Lac Etchemin, Qué. Tél.: 625-3181

J.A. LACASSE INC.
Courtier d'assurance
St-Gervais, Cté Bellechasse, Qué.
J.-Albert Lacasse c.l.u. c.d'a.a.
président
Tel.: 887-3311

LES MEUBLES GUY MORISSETTE Inc.
meubles et appareils ménagers
Admiral - Simplicity - Moffat
G0R 4L0
ST-LEON STANDON Cté DORCHESTER, Qué.

MEILLEURS SOUHAITS,
FRANK LAFONTAINE
Travaux Généraux
Excavation, Drainage, Buldozer, Pépine
St-Malachie Tél.: 642-2130

TÉLS.: BUR. 642-2852 RÉS.: 642-5464
MEUBLES STANDON LTÉE
MEUBLES NEUFS OU USAGÉS
APPAREILS MÉNAGERS "WESTINGHOUSE ET BELANGER"
REMBOURRAGE DE TOUS GENRES
REGINALD AUDET, GÉRANT
ROUTE 53, ST-LÉON DE STANDON CTÉ BELLECHASSE, QUÉBEC

Tél.: Bureau 883-3975
MARCEL MORISSETTE Inc.
Vente et Service
Equipements laitiers *"DE LAVAL"*
STE-CLAIRE, Cté DORCHESTER, Qué.
DANIEL MORISSETTE *Tél.: Rés. 883-2091*

"M.U."
"AMI" "RONA"
M.-L. AUDET
Marchand Général
ST-LÉON DE STANDON DORCHESTER Tél.: 642-5227

OUI MADAME ÉPICERIES FRAICHES
YVES BOUCHER
Fruits et Légumes
ÉPICIER - BOUCHER
LICENCIÉ
Spécialité en viandes de congélation
ST-GERVAIS, Bellechasse TEL: 887-3982

Lyse Mercier, femme de député!

Elle est avant tout une mère de famille accomplie et pour son époux, une collaboratrice avertie.



Madame Lyse Mercier.

Elle s'attendait bien depuis son mariage qu'un jour ou l'autre, Pierre se lance en politique. Il a toujours été intéressé dit-elle, par les affaires publiques et je m'étais faite à l'idée qu'un jour il "succomberait"...!

J'ai donc accepté avec lui ce nouveau défi et veuillez croire que je m'efforce de le seconder du mieux que je peux. Il n'est pas toujours facile de concilier le rôle de mère de famille à celui d'épouse d'un député, surtout lorsque nous avons de jeunes enfants. Cependant, j'essaie de suppléer à l'absence quasi constante du père au foyer tout en me faisant un devoir d'accompagner Pierre le plus souvent possible aux activités dans le comté.

Je vous avouerai franchement que j'aime participer à ces rencontres sociales au niveau paroissial ou encore aux soirées des divers corps intermédiaires, car je trouve ces contacts avec les gens, des plus enrichissants sur le plan humain. Il m'est arrivé à l'occasion de représenter mon époux à certaines cérémonies, ce dernier ayant été appelé à se rendre à l'extérieur du Québec. Je dois vous dire que les gens ont été charmants pour moi, me facilitant les choses et toujours me réservant un accueil chaleureux et sincère. J'apprécie vraiment cette sincérité et cette simplicité des groupes que nous rencontrons; je n'aime pas les rencontres trop sophistiquées et je suis de celles qui favorisent un dialogue franc et qui à l'occasion aime bien s'amuser.

Autant que faire se peut, les fins de semaines, dépendamment des activités auxquelles Pierre participe, j'aime à ce que les enfants nous accompagnent. Car, pour nos deux filles, ce sera, au cours de la semaine peut-être le seul moment où elles pourront voir un peu leur père. Pour mon époux ces sorties familiales lui permettent occasionnellement de faire valoir son autorité paternelle...! Notre fille Julie lui en fournit d'ailleurs l'occasion à certains moments...!

Au fil des jours, je feuillette les journaux, tente de suivre de très près l'actualité afin de rapporter à mon époux certaines nouvelles ou commentaires qui auraient pu lui échapper, ce dernier n'ayant pas toujours le temps de le faire. Les communications téléphoniques occupent également une bonne partie de mon emploi du temps à travers les obligations quotidiennes de la maison et des enfants. En un mot, mes journées s'accomplissent en un double rôle, soit celui de mère de famille et celui d'épouse de député, désireuse d'aider son époux et de partager les objectifs du mari-député.



Anne, 12 ans fille aînée de notre député, semble bien heureuse de ce rare moment de confidences avec son père.



Pour Julie Mercier, 7 ans, cette histoire lui apparaît fort passionnante; c'est compréhensible elle est commentée par son papa.

ST-GERVAIS, CTÉ BELLECHASSE TEL.: 887-3222

J.-A.D. ROY

COURTIER
ASSURANCES GÉNÉRALES

VIE-AUTOMOBILE-FEU-RESPONSABILITÉ-
MALADIE-ACCIDENT-REVENU D'INVALIDITÉ
-ETC-

Tél. Bur.: 884-2246 Tél. Rés.: 884-2669

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC

Agents international Harvester

International Harvester

Réparations générales
Pièces - Vente - Service

LADURANTAYE, Cté Bell., P.Q.

poulies MASKA pulleys

YVON FORTIER

TÉL.: (418) 883-3011

STE-CLAIRE, CTÉ DORCHESTER, P.Q. — G0R2V0

TÉL.: 383-3114

Heureuse Année

GARAGE
BOURDON & FRÈRE ENR.

LÉANDRE BOURDON, prop.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES — SOUDURE

ST-CYPRIEN Cté DORCHESTER, Qué.

Tél.:Rés 884-2739

Bonne et Heureuse Année

ARTHUR LABONTÉ
MOULIN À SCIE
LA DURANTAYE
BELLECHASSE

Sciage préparatoire de bois

Comté Bellechasse, P.Q. ST-GERVAIS

EDOUARD NADEAU LTÉE

Ami

MARCHAND
GÉNÉRAL

Tél. 887-3979

RO-na

JARDIN DE CAPRI

ST-CHARLES CTE BELLECHASSE Tél.: 887-3143

EMILE CARRIER, prop.

SALLES DE RÉCEPTIONS
DE TOUS GENRES

SPECIALITE: RÉUNIONS
DE FAMILLES POUR TOUTES OCCASIONS

OCTAVE LABRECQUE LTÉE

887-3233

Manufacturier de
Moulées Shurgain
Marchand Général
ST-GERVAIS, Cté Bellechasse

887-3224

ST-GERVAIS
Magasin

ST-CHARLES
Meunerie

YVON FORTIER, Prés. Tél. : 418-833-3327

fonderie MASKA foundry

Dessinateur, Fondeur - Designers, Founders

C.P. 92, Ste-Claire, Cté Dorchester, Québec, Canada.
G0R 2V0

Tél.: 887-3121

RESTAURANT DENY BLAIS

CARLAIS INC. props

Bar salon — Salle à manger
Salle de réception

St-Charles, Cte Bellechasse

Téls. Bureau 887-3639 - 887-3762 Résidence 887-3036

Lucien Asselin
Machine Shop Inc.

Fabriquant de souffleurs à moulée en vrac
Boites de camions aciers et aluminium
Souffleurs à neige - Soudure sur place

ST-GERVAIS, Cté BELLECHASSE, Qué. —
Code Postal G0R 3C0

ROLAND BEAUPRÉ
LADURANTAYE
884-2480

Marchand autorisé

ELECTROLUX (CANADA LIMITEE)

FABRIQUÉ AU CANADA* ASPIRATEURS*
RÉNOVATEURS DE PLANCHERS

Message de M. Jean-Marie Côté, Président de l'Association Libérale Provinciale de Bellechasse - Dorchester

Chers amis,

Je crois me faire le porte-parole non seulement des membres de l'Association politique que je préside mais également de la majorité des citoyens de Bellechasse-Dorchester, en profitant de la publication de ce premier cahier d'informations sur notre nouveau comté, pour rendre hommage à notre député actuel, PIERRE MERCIER.

Indépendamment des options politiques que vous pouvez avoir, vous reconnaîtrez sûrement en notre ami Pierre, un travailleur acharné, un gars sincère, dévoué et surtout présent dans le comté. Il a non seulement épousé nos problèmes mais est également à l'avant-garde des projets que nous pouvons avoir et travaille incontestablement pour l'avancement et le développement de notre milieu.

Le poste que j'occupe au sein de l'Association libérale du comté m'a permis de le connaître plus intimement ainsi que son épouse Lyse et c'est ce qui me permet d'affirmer que notre association a eu la main heureuse en sollicitant la candidature de Pierre Mercier et que la population Bellechasse-Dorchester ne s'est pas trompée en lui faisant confiance lors du scrutin d'octobre 73.

Son ouverture d'esprit et sa diplomatie font de lui un représentant dont nous sommes très fiers. Son expérience antérieure sert bien notre comté et déjà depuis seulement deux ans nous sommes à même de constater des résultats concrets, bénéfiques pour l'ensemble de notre population.

Son dynamisme allié à sa jeunesse font de notre représentant à l'Assemblée Nationale un gars qui dans le futur est appelé à jouer un rôle plus grand non seulement pour notre comté mais aussi pour le Québec. Déjà, nous sommes témoins de responsabilités additionnelles que notre Gouvernement lui confie, illustrant ainsi les capacités qu'on lui reconnaît.

Les initiatives que notre député a prises pour notre comté sont un gage de sa détermination à vouloir dans tous les domaines de juridiction provinciale, faire profiter le plus possible notre territoire et ses différentes composantes des politiques mises d'avant en ce sens.

En ce début d'année, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour offrir à M. & Mme Mercier et ce, au nom de tous les militants libéraux, nos meilleurs voeux de bonne santé et puisse l'année 1976 leur fournir l'occasion de se plaire encore davantage parmi nous.

En terminant, je voudrais féliciter et remercier tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à la publication de ce cahier d'information et exprimer le souhait que pareille initiative se répète dans l'avenir.

Bonne année à tous,
Jean-Marie Côté,
Président

L'exécutif de l'Association Libérale provinciale de Bellechasse-Dorchester

Il nous fait plaisir de vous présenter ici la liste des membres constituant l'exécutif de l'Association Libérale provinciale de Bellechasse-Dorchester ainsi que ceux formant le grand conseil de direction de notre association au niveau du comté.

Président: M. Jean-Marie Côté de Ste-Claire
Les Vices-présidents et chefs de districts:
M. Lauréat Rémillard, St-Raphaël
M. Fernand Goulet, Armagh
M. Émile Fleury, St-Malachie
M. René Bernard, Lac Etchemin
M. Irénée Couture, St-Anselme
Trésorier: M. Gratien Forgues, Honfleur
Secrétaire: M. Gabriel Beaudoin, St-Raphaël
Membre ex-officio: M. J.-Lucien Morrissette, de Buckland président sortant.
Les Directeurs et Présidents des associations de paroisses:
M. Adrien Fournier, Beaumont
M. Raoul Leclerc, St-Charles
M. Aldéric Vermette, St-Gervais
M. Lauréat Pouliot St-Michel
M. Jean-Raymond Lemieux, St-Vallier
M. Arthur Labonté, La Durantaye
M. Paul-Émile Laflamme, St-Raphaël
M. Frank Gauthier et M. Médar Fournier, St-Nérée
M. Clément Labonté, St-Damien
M. Roger Duchesneau, Armagh
M. J.-A. Bélanger, Buckland
M. Albert Beaulieu, St-Philémon
M. Raymond Blouin, St-Magloire
M. Yvon Chabot, St-Camille
M. Donat Fontaine, Ste-Sabine
M. Charles-Émile Mercier, St-Lazare
M. André Allen, St-Anselme
M. Lucien Fournier (par intérim), Honfleur
M. Léonard Morin, Ste-Claire
M. Henri Fortier, St-Malachie
M. Léo Bélanger, St-Nazaire
M. Léopold Morin, St-Léon de Standon
M. Lionel Vachon, St-Luc
M. Hervé Gilbert, Lac Etchemin
M. Luc Boulet, St-Benjamin
M. Edgard Chabot, Ste-Justine
M. Wilfrid St-Pierre, St-Cyprien
M. Jean-Noel Thibodeau, St-Louis
M. Josaphat Quirion, Ste-Rose

Notons que Mme Fernand Goulet de Armagh est responsable des activités féminines.

"Nous vous invitons à joindre les rangs de notre parti et association de comté. Vous pourrez ainsi nous aider à seconder davantage notre député et à prendre une part active à la vie politique de notre parti et à l'élaboration de ses politiques à l'échelle du Québec. Différentes commissions seront formées au début de cette année, au sein de notre association. Votre expérience, vos opinions ne pourraient que contribuer à refléter davantage les besoins de la collectivité et ce, afin de mieux la servir.

Pour ce faire, vous n'avez qu'a compléter le formulaire ci-dessous, y joindre une cotisation de $3.00 et remettre le tout à votre président local dans votre paroisse respective ou encore d'adresser votre requête au secrétaire de notre association, M. Gabriel Beaudoin de St-Raphael.

Le Conseil de direction

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Montréal:
460 Gilford, 1er étage
Montréal 176
(514) 844-6392

Québec
626 ouest boul. St-Cyrille
Québec 6
(418) 681-4691

À L'USAGE DU SECRÉTARIAT DU P.L.Q. / TO BE FILLED BY THE Q.L.P. SECRETARIAT

NUMÉRO / NUMBER

M. / MR. — MME / MRS. — MLLE / MISS — PRÉNOM / FIRST NAME — NOM DE FAMILLE / FAMILY NAME

DATE DE NAISSANCE / DATE OF BIRTH (JR/DY MO/MTH AN/YR)

LANGUE D'USAGE / LANGUAGE — FRANÇAIS / FRENCH — ANGLAIS / ENGLISH — STATUT MARITAL / MARITAL STATUS

ADRESSE / ADDRESS

ZONE POSTALE / POSTAL ZONE

N° DE TÉLÉPHONE / TELEPHONE NO

NOM DE LA COMPAGNIE / NAME OF COMPANY — SI ÉTUDIANT / IF STUDENT — INSTITUTION — OCCUPATION

ADRESSE / ADDRESS — ORIENTATION — ANNÉE / DEGREE

N° DE TÉLÉPHONE / TELEPHONE NO

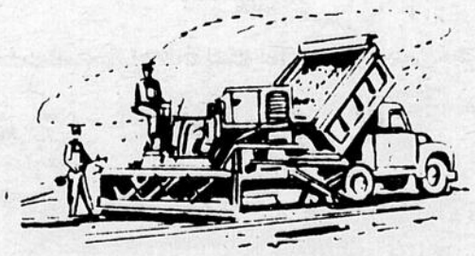
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT

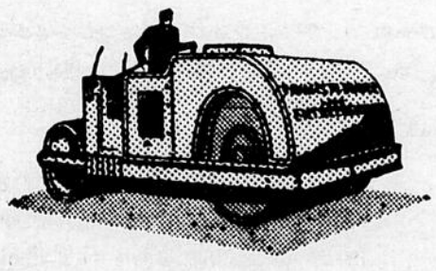
DATE DE LA DEMANDE / DATE OF APPLICATION (JR/DY MO/MTH AN/YR)

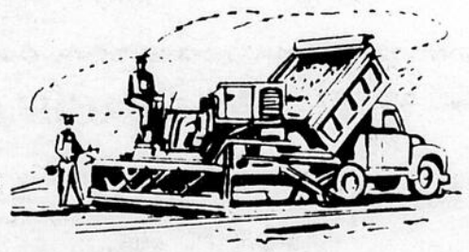
COMTÉ / CONSTITUENCY — RÉGION / REGION

SECTION LOCALE / LOCAL SECTION — PAROISSE SECTEUR MUNICIPALITÉ / PARISH SECTOR MUNICIPALITY

PAVAGE ABÉNAKIS LTÉE
ASPHALTE - GRAVIER - CONCASSÉ







TEL.: 642-5558
ST-LEON DE STANDON

TEL.: 228-8116
ST-GEORGES BEAUCE

APERCU DU BILAN LEGISLATIF DU GOUVERNEMENT BOURASSA DEPUIS 1973

Dans les 3 prochaines pages, nous vous présentons un aperçu du bilan législatif du gouvernement Bourassa depuis 1973. Il ne s'agit que d'un aperçu, car le bilan global compte près de 250 lois, ce qui aurait nécessité un nombre de pages beaucoup trop grand. Vous retrouverez donc surtout les lois qui concernent plus particulièrement les besoins du comté de Bellechasse-Dorchester ou qui touchent l'ensemble des électeurs. À côté de ces lois concentrées sur les domaines agricole, forestier et municipal, vous retrouverez également quelques lois plus générales, telles la loi sur les langues officielles et la loi contre l'inflation.

1ère SESSION (22 nov. au 22 déc. 1973)
23 nouvelles lois sont adoptées dont:

LOI NO 1:
Régime des allocations familiales du Québec.
Cette loi instaure un nouveau régime d'allocation. Le Québec exerce par cette législation, la faculté que donne aux provinces la loi fédérale sur les allocations familiales. Ainsi les deux régimes combinés vaudront au bénéficiaire la somme de $15. pour le premier enfant, de $22. pour le deuxième, de $33. pour le troisième et de $37. pour chaque enfant au-delà du troisième. L'allocation sera haussée de $5. pour chaque enfant âgé d'au moins douze ans.
LOI NO 9:
Loi modifiant le Code de la route.
Certaines modifications sont présentées pour l'infraction de la surcharge des essieux. Ainsi au lieu de cinq cents la livre imposable, il est prévu une amende de $2. le cent livres en plus de l'amende de $100. déjà prévue. La loi fait disparaître l'obligation qui incombait au propriétaire d'un véhicule automobile de prouver qu'il n'était pas au volant de son véhicule au moment de l'infraction. Désormais le conducteur devra être identifié au moment de l'infraction.
LOI NO 12:
Loi modifiant le Régime des Rentes du Québec.
Cette loi abolit le plafond de 3% concernant l'indexation annuelle des rentes. Ainsi les rentes pourront être ajustées afin de correspondre le plus fidèlement possible à la hausse réelle du coût de la vie. De plus, il est prévu une hausse du maximum des gains admissibles pour les années 1974 et 1975. Les articles 10 et 11 permettent de revaloriser les rentes de veuve et de veuf invalide qui deviennent payables durant une année postérieure à celle du décès du cotisant pour tenir compte de l'augmentation réelle du coût de la vie.
LOI NO 13:
Loi autorisant de nouveaux crédits pour fins de prêts agricoles.
Quinze millions de dollars sont mis à la disposition de l'Office du crédit agricole du Québec pour fins de prêts aux agriculteurs. Le montant total affecté à ces fins est maintenant de $515,000,000. de dollars.

2e SESSION (14 mars au 21 décembre 1974)
96 nouvelles lois sont adoptées dont:

LOI NO 12:
Loi sur la mise en marché des produits agricoles.
Cette loi accorde aux agriculteurs le pouvoir de mettre en place des agences de vente leur permettant de négocier d'égal avec les grands acheteurs de produits agricoles. Les agriculteurs auront également la possibilité de se doter de mécanismes de mise en marché dans des circonstances particulières, sans avoir recours au référendum, après une consultation auprès des personnes intéressées (producteurs indépendants et intégrateurs).
LOI NO 18:
Loi modifiant la loi des sociétés d'agriculture.
Cette législation fait disparaître le maximum de $7,000. concernant les emprunts qu'effectuent les sociétés d'agriculture.
LOI NO 22:
Loi sur la langue officielle.
Le français est maintenant la langue officielle au Québec et la loi 22 statue sur son usage. La Régie de la langue française et la Commission de terminologie sont ainsi créées. Le gouvernement se voit de plus, conférer des pouvoirs accrus en matière de langue.
LOI NO 29:
Loi modifiant le Régime des allocations familiales du Québec.
L'allocation versée aux enfants du 3ième rang et plus sera augmentée de $1.75 par mois à compter du 1er janvier 1975.
LOI NO 31:
Loi sur les produits agricoles et les aliments.
Cette loi assure la mise en marché de produits de viande d'une qualité supérieure. Dorénavant, toute viande mise en marché devra être de qualité supérieure avant comme après l'abattage.
LOI NO 33:
Loi concernant l'éligibilité et le droit de vote des locataires dans les cités et villes.
Il est précisé qu'un locataire, qualifié pour voter mais non inscrit sur le rôle d'évaluation, n'est pas privé de son éligibilité comme maire ou conseiller, ni de son droit de vote dans tous les cas où la loi prévoit la consultation des propriétaires et des locataires.
LOI NO 34:
Loi autorisant de nouveaux crédits pour fins de prêts agricoles.
Cette législation met à la disposition de l'Office du crédit agricole une somme de $51 millions, portant ainsi à $565 millions le montant total affecté à ces fins.
LOI NO 45:
Loi modifiant le Code de la route.
Cette loi contrôle davantage l'utilisation de la motocyclette, du cyclomoteur et de la bicyclette.
LOI NO 48:
Loi modifiant la Loi de l'aide au développement industriel du Québec.
Cette loi vise une meilleure interrelation des activités des entreprises et une participation accrue de la population québécoise à l'activité économique. À cette fin, le minimum de $150,000. d'investissement rendant admissible à l'aide financière, dans les secteurs de pointe, disparaît. La SDI pourra également, quand elle fait un prêt à une entreprise manufacturière, acheter des actions de cette entreprise.
LOI NO 68:
Loi modifiant la Loi sur les impôts et la Loi concernant l'application de la Loi sur les impôts.
Un contribuable doit déduire de la juste valeur marchande d'un bien d'une fiducie les dettes garanties par mortage ou hypothèque. La partie du revenu du conjoint qui n'affectera pas l'exemption de personne mariée passe de $250 à $500. L'exemption pour une personne âgée de plus de 65 ans passe de $650. à $1.000. Le contribuable aveugle obtient les mêmes avantages que la personne âgée. Les exemptions de base sont haussées de $5,000. à $5,200. pour les gens mariés et de $2,500. à $2,600. pour les célibataires. L'impôt payable sera réduit dans une proportion minimum de 50% pour les personnes mariées ou célibataires dont les revenus ne dépassent pas respectivement $5,785. et $2,850.
LOI NO 72:
Loi modifiant la Loi des droits sur les successions.
Toute successions ouverte après 1974 voit ses droits de succession réduit de 40%. Le ministre du revenu peut faire des ententes avec les autres provinces canadiennes afin d'éviter la double imposition de droits successoraux.
LOI NO 20:
Loi sur l'assurance-récolte.
Cette loi a pour objet de refondre la Loi de l'assurance-récolte. Deux systèmes de protection sont institués pour les récoltes de grande culture (plantes fourragères, céréales, mais à ensiler). L'assurance selon le système collectif s'applique obligatoirement à tout producteur de grande culture spécialisé dans l'industrie laitière ou dans l'élevage des bovins de boucherie, de chevaux, de moutons ou d'autres herbivores. Cette formule protège 70% du rendement moyen à l'unité de surface établi par zone. Tout producteur admissible au système collectif peut opter pour un système individuel. Cette deuxième possibilité couvre jusqu'à concurrence de 80% du rendement moyen.
LOI NO 85:
Loi modifiant la Loi favorisant le crédit à la production agricole.
Le montant total du maximum d'en emprunt qu'une personne peut obtenir d'une banque, d'une caisse d'épargne ou de crédit passe de $15,000. à $50,000.

(Suite à la page 37)

Tél.: 466-2338

Tél.: 466-9901
Public

Hôtel "La Sapinière" Licencié Inc.

Bar Salon — Cuisine Canadienne
Banquets — Noces — Réceptions

ARMAGH Cté Bellechasse

Heureuse Année
à tous nos clients et amis

FERNAND GOULET T.D.

Vente & Service
T. V. Quazar - Electrohome - Admiral
Membre de la Corporation des électroniciens

ARMAGH **Tél.: 466-2022**

Voeux sincères pour l'Année Nouvelle

YVES LACHANCE, C.A.

Comptable agréé
Chartered accountant

Lac Etchemin, Qué.

B. DUPONT AUTO INC.

PONTIAC BUICK GMC

VENDEUR AUTORISÉ GENERAL MOTORS
C.P. 308, Lac Etchemin, Qué.
Tél.: Bur. 625-6701
Pièces 625-6711

MARCEL LEMIEUX

Service de Bulldozer
Drainage - Excavation
St-Gervais Bellechasse
Tél.: 887-3985

MME ALCIDE BRETON INC.

Marchands généraux
Case Postale 68 - Lac Etchemin, Qué.
G0R 1S0

MEILLEURS VOEUX,

JEAN-PAUL BILODEAU

Travaux: Excavation & Drainage
St-Malachie, Tél.: 642-2140

Aperçu du bilan législatif (suite)

LOI NO 93:
Loi modifiant la Loi de l'assurance-maladie et la Loi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Les personnes qui reçoivent le supplément de revenu mensuel garanti pourront recevoir gratuitement les services et médicaments que fournissent les pharmaciens. Le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation des prothèses et appareils orthopédiques ou autres pourra être assumé par la Régie. Cependant la loi impose des limites à ce coût. L'article 8 permet aux ententes conclues avec les professionnels de la santé de limiter le nombre de nouveaux professionnels dans une région ou un établissement, de façon à réaliser une meilleure répartition des professionnels. Un système de bourses d'étude est créé en faveur des personnes qui s'engagent à fournir des services assurés dans un territoire assigné par le ministre. Un système de bourses de recherche accompagne celui des bourses d'étude.

LOI NO 97:
Loi sur les nantissements agricole et forestier.

Par cette loi, le nantissement forestier est établi dans le Code Civil et est combiné au nantissement agricole. Ainsi, une personne peut nantir pour garantir non seulement un prêt mais aussi une ouverture de crédit. La Loi autorise également une personne à nantir ses biens pour garantir un emprunt effectué par un tiers qui tire ses revenus de l'exploitation agricole ou forestière.

LOI NO 42:
Loi modifiant la Loi des cités et villes.

Une nouvelle procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur un règlement entre en vigueur. Cette loi statue sur la rénumération des membres du Conseil d'un endroit de villégiature. Une municipalité peut exploiter un premis de vente de liqueurs alcooliques, au bénéfice et avantage de la municipalité dans tout centre de loisirs ou lieu public dont la municipalité est propriétaire ou locataire. Trente jours avant la fin de chaque année financière, le conseil doit nommer un ou des vérificateurs.

LOI NO 43:
Loi modifiant le Code municipal.

Comme mesure, cette loi propose la création du poste de préfet suppléant lequel agit en l'absence du préfet ou pendant que la charge est vacante. Un conseil de comté peut constituer un comité administratif lequel se compose du préfet, du préfet suppléant et d'au plus trois autres membres du conseil. Ce comité peut soit préparer le budget annuel de la corporation, des projets de règlements ou autres fonctions que le conseil lui assigne. De plus cette législation reprend des éléments de la loi 42 à savoir: la rénumération des membres du conseil des centres de villégiature. Une municipalité peut subventionner annuellement une compagnie détenant un permis de la Commission des transports pour l'exploitation d'un service d'autobus (transport en commun).

LOI NO 88:
Loi modifiant la Loi de la protection de la santé publique.

Cette loi oblige entre autre la fluoration des eaux de consommation et édicte les délais dans lesquels cette opération doit être effectuée. De plus toute personne opérant une colonie de vacances ou un studio d'esthétique devra détenir un permis et sera obligée de tenir les livres et comptes perscrits par règlements. Les enquêteurs pourront vérifier le fonctionnement des appareils de fluoration.

AGRICULTURE
LOI NO 2:
Loi modifiant la Loi du crédit agricole

Cette législation augmente le montant total maximum des prêts consentis par l'Office du crédit agricole du Québec. Ainsi, dans le cas d'un individu, le montant maximum passe de $40,000 à $100,000 et de $60,000 à $200,000 dans le cas d'un groupe. Deux nouveaux types d'agriculteurs seront maintenant admissibles pour l'obtention d'un prêt agricole, il s'agit de "l'aspirant-agriculteur" et des "coopératives d'exploitation agricole".

LOI NO 3:
Loi modifiant la Loi de l'amélioration des fermes

Maintenant, un agriculteur pourra emprunter, dans une banque ou une caisse d'épargne et de crédit, $50,000 au lieu de $15,000 comme cela était avant. Les fins pour lesquelles un agriculteur peut emprunter sont élargies en ajoutant de nouvelles fins telles l'achat de terre additionnelle; la construction ou l'aménagement de parc d'engraissement; l'achat et la réparation d'instruments aratoires, d'outillage ou de machinerie agricole. Les "aspirants-agriculteurs" et les "coopératives d'exploitation agricole" sont admissibles à ce programme.

LOI NO 4:
Loi modifiant la Loi du prêt agricole.

Une modification technique à la Loi du prêt agricole voulant que les prêts visés aux articles 3 et 5, de la dite loi, répondent aux exigences des prêts hypothécaires accordés suivant la Loi du crédit agricole. Les prêts visés sont ceux consentis aux cultivateurs après le 8 novembre 1950 et ceux consentis aux anciens combattants après le 26 juin 1954.

LOI NO 5:
Loi modifiant la Loi favorisant en valeur des exploitations agricoles.

Les locataires de ferme seront désormais admissibles aux subventions octroyées par la loi. Les "aspirants-agriculteurs" et les "coopératives d'exploitation agricole" sont inclus dans la loi comme catégorie d'individus ou de groupes susceptibles d'obtenir des subventions. Ces subventions sont de l'ordre de $1,000 à $3,000 pour l'établissement sur une ferme rentable. Une subvention de $2,000 peut être obtenue pour un programme d'améliorations foncières ou, pour l'acquisition ou la location d'une terre additionnelle. La proportion des intérêts qu'un individu doit détenir, dans une coopérative d'exploitation agricole, une corporation ou une société, est abaissée de 33 1/3% à 20%.

LOI NO 22:
Loi constituant la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire.

La Société ainsi créée a pour objet principal l'implantation, l'expansion, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire. Soquia peut également participer ou intervenir dans la production, la transformation et la commercialisation des produits du secteur agricole et alimentaire ou du secteur des pêcheries commerciales. Le fonds social de Soquia est de $10 millions. Un conseil d'administration composé de 5 membres, est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

LOI NO 39:
Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles et les aliments.

Suite aux révélations faites à la Commission d'enquête sur le crime organisé sur le commerce de la Charogne, le gouvernement a réagi promptement en présentant le projet de loi no 39. Désormais, l'exploitant d'un abattoir ou d'une conserverie, ainsi que tous ceux qui sont dans le domaine de l'alimentation, devra éliminer sur-le-champ tout produit altéré ou impropre à la consommation. Des amen-

(suite p. 38)

Heureuse Année

FRANKLIN LOGGER

LA CIE FERLAND & BÉGIN LTÉE

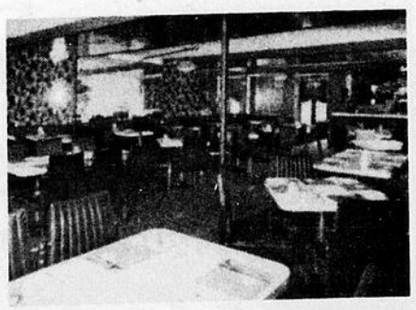
248, 3e Avenue
Ville de Lac Etchemin

BUREAU
(418) 625-6411
(418) 625-6401

RENÉ BÉGIN
329, Rue Gagnon
Ville Lac Etchemin
Cté Bellechasse
Rés.: 625-2361



RESTAURANT
MARTINI ENR.



Lac Etchemin, Bellechasse P.Q.
Tél.: 625-2491 625-6121
Situé sur les rives du Lac Etchemin, 50 milles de Québec.
Spécialité: cuisine canadienne
Pizza. Poulet frit.
Salon bar "Tiniki"
Léopold Jolin (prop.)

"Le Gervais"

Restaurant
Bar Salon

Réception Noces
Assemblée Spéciale
sur Réservation:
887-3111

Aperçu du bilan législatif

(Suite de la page 37)

des sévères et des peines d'emprisonnement accompagnent cette règlementation: de $1,000 à $5,000 pour une première infraction et de $3,000 à $10,000 lors de récidive dans le cas d'un individu; dans le cas d'une corporation, une amende de $5,000 à $10,000 pour une première infraction et de $10,000 à $20,000 lors de récidive. De plus, dans le cas d'une corporation, la personne de cette corporation qui a donné l'autorisation d'enfreindre le règlement, cette personne devient passible des peines prévues pour les individus. L'utilisation de l'estampille "Approuvé Québec" est également réglementée.

LOI NO 44:

Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Cette loi prévoit la mise en place d'un régime visant à "garantir un revenu annuel net positif aux producteurs ou catégories de producteurs qui opèrent selon les structures de production et de mise en marché prévues par le régime". Quand le revenu net annuel sera inférieur au revenu annuel net stabilisé, une compensation sera versée à l'adhérent. Un fonds d'assurance est constitué et sera alimenté par les cotisations des adhérents (33 1/3% et les contributions gouvernementales (66 2/3%). Une Commission administrative contrôlera le régime.

LOI NO 11:

Loi sur le crédit forestier.

Cette loi permet au gouvernement d'établir des facilités de crédit pour la mise en valeur des forêts privées. L'administration de ces prêts relèvera de l'Office du crédit agricole. Ces prêts peuvent être consentis directement par l'Office du crédit agricole à un taux d'intérêt réduit ou, par une banque ou une caisse au taux d'intérêt courant avec une ristourne tous les 6 mois à l'emprunteur. Ces prêts peuvent aller jusqu'à 90% de la valeur de la forêt mais ne doit pas excéder $40,000 dans le cas d'un individu et $500,000 dans le cas d'une société ou d'une compagnie, à la condition que ces dernières ne soient pas engagées dans la transformation du bois. Un plan de gestion régissant l'aménagement et la coupe du bois s'applique à toute forêt à l'égard de laquelle un prêt est consenti et ce pour toute la durée du prêt.

3e SESSION, 2e PARTIE (4 nov. au 19 déc. 1975)
59 nouvelles lois sont adoptées dont:

LOI NO 81:

Loi constituant la Régie des installations olympiques.

La Régie des installations olympiques, constituée de 7 membres, a pour fonction de "réaliser la construction, l'aménagement et l'exploitation des installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux de la XXIe Olympiade."

LOI NO 254:

Loi modifiant la Loi sur l'évaluation foncière.

Désormais, le ministère des Affaires municipales peut réglementer toute matière d'ordre administratif reliée à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation. Cette tâche était auparavant dévolue au lieutement-gouverneur en conseil. Le total des taxes foncières municipales sur une ferme ou un boisé, y compris les maisons et les autres bâtiments, ne doit pas dépasser annuellement 1% de leur valeur imposable, laquelle quant au terrain ne peut excéder $150. l'acre. Le délai de plainte est de deux mois à compter de la date autorisée par le ministre, dans le cas où le ministre autorise l'envoie de l'avis d'évaluation et du compte de taxes après le 1er mars. L'évaluation dans les territoires non-organisés peut-être faite par la corporation de comté. Maintenant, tout membre permanent et à plein temps du Bureau de révision de l'évaluation fincière du Québec est obligé à consacrer ses services exclusivement au Bureau. Le Bureau de révision peut recevoir une plainte déposée tardivement par suite de force majeure ou de l'expédition tardive de l'avis d'évaluation. Les plaintes doivent maintenant parvenir au secrétaire de la section du Bureau de révision putôt qu'au greffier de la corporation municipale et être accompagnées d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes. Aucun évaluateur ne peut agir à ce titre sans détenir un permis à cette fin et délivré par la Corporation des évaluateurs agréés du Québec. Enfin le ministre des Affaires municipales peut, s'il juge que l'intérêt public le commande, agir par substitution à une municipalité, une corporation municipale ou à un évaluateur en défaut d'accomplir un acte auquel, légalement, ils sont tenus.

LOI NO 250:

Loi modifiant de nouveau la Loi de l'assurance-maladie.

Depuis le 1er octobre 1975, la Régie de l'assurance-maladie du Québec peut défrayer le coût des services et médicaments que fournissent les pharmaciens, sur ordonnance d'un médecin ou d'un chirurgien-dentiste, pour le compte de toute personne âgée de 60 à 64 ans qui est bénéficiaire d'une allocation en vertu de la Loi sur la sécurité de vieillesse.

LOI NO 56:

Loi modifiant la Loi favorisant l'aménagement de la modernisation d'usines laitières régionales.

Cette loi a pour objet de porter de seize à trente-deux millions de dollars le montant total des garanties qui peuvent être accordées pour favoriser l'aménagement et la modernisation des usines laitières régionales.

LOI NO 66:

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

Premièrement, cette loi rend assurable la luzerne à titre de culture commerciale. Deuxièmement, les pertes causées par les oiseaux sont incluses dans le régime d'assurance-récolte. Troisièmement, la Régie de l'assurance-récolte pourra procéder par zones pour l'établissement de l'assurance obligatoire.

LOI NO 64:

Loi concernant les mesures anti-inflationnistes.

Cette loi vise essentiellement à freiner l'inflation. Pour ce faire, le lieutenant-gouverneur en conseil émet des directives. La Régie des mesures anti-inflationnistes, quant à elle, recommande les corrections aux directives, informe le public et essaie d'assurer le respect des mesures. Des commissaires sont nommés pour faire enquête là où on contrevient aux directives et ils émettent les ordonnances qui s'imposent. Si quelqu'un est insatisfait de l'ordonnance rendue, il peut en appeler à la Commission d'appel des mesures anti-inflationnistes qui rend le jugement qui s'impose.

LOI NO 59:

Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et modifiant la Loi concernant l'application de la Loi sur les impôts.

On redéfinit les notions de bien forestier, de bien minier canadien et étranger, de caisse d'épargne et de crédit, de capital versé, de régime enregistré d'épargne-retraite, de transport international et de bien québécois imposable. L'exemption de base pour les célibataires passe de $1,500 à $1,600. celle des personnes mariées passe de $2,850 à $3,500. Le maximum qu'un contribuable peut déduire pour les frais encourus dans l'exercice d'en emploi passe de $150 à $500. Le taux actuel de 10% sur le premier $2,000 imposable est aboli. Le taux pour les revenus imposables de $2,000 à $9,000 devient uniforme à 16%. Les dividendes reçues de compagnies canadiennes pourront être incluses, rétroactivement au 1er janvier 1975, dans l'exemption des premiers $1,000. du revenu d'intérêts. À compter du 1er janvier 1975, les premiers $1.000 provenant d'une pension de retraite sont exemptés d'impôts. Il sera désormais permis de se transférer entre conjoints la partie non utilisée de l'exemption pour personnes âgées. Le maximum des dons faits aux conjoints et exempt d'impôts passe de $5,000 à $15,000. Quant aux dons faits à une personne autre que le conjoint passe de $2,000 à $3,000 avec un maximum de $15,000. Ces mesures font suite au discours sur le budget du ministre des finances Monsieur Garneau en date du 17 avril 75.

LOI NO 252:

Loi modifiant le Code de la route.

Désormais, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra entre autre, par règlement classifier les chemins publics, établir les catégories de véhicules, établir les catégories d'essieux. De plus, la loi redéfinit les notions de "charge par essieu", de poids total en charge," de chargement" et de "l'ensemble de véhicules".

ROBERT MARQUIS

5 Ave. de la Grève
St-Michel
Cté Bellechasse
Tél.: 884-2339

Boucher Fruits et légumes

Benoit Gonthier

Excavation
Saint-Charles Bellechasse
Tél.: 887-3984

Tél.: 248-2300

MARTIN MERCIER INC.

Contracteur

MARTIN MERCIER
Président

Route 26
Montmagny, P.Q.

RESTAURANT GAI TEMPS

St-Raphael, Bellechasse
Propriétaire Gaétan Fortier

Tél.: 243-2178

MEILLEURS VOEUX À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE

Tél.: (418) 681-6213

SAMSON, MONAGHAN

Arpenteurs-Géomètres

Michel Samson, a.g.
Brian Monaghan, a.g.
Pierre Roy, a.g.

1256 ST-CYRILLE OUEST, QUÉBEC G1S 1W2

Bienvenue au Charolais Champêtre de St-Charles Cté Bellechasse les 3 et 4 juillet 1976

La direction

Message à l'occasion du nouvel an par Les Concasses de la Rive-Sud Ltée



J. L. Morissette
Président

Buckland
Co. Bellechasse : **Buckland Tél.: 789-2042**
Quebec Tél.: 656-0823

75 - 76

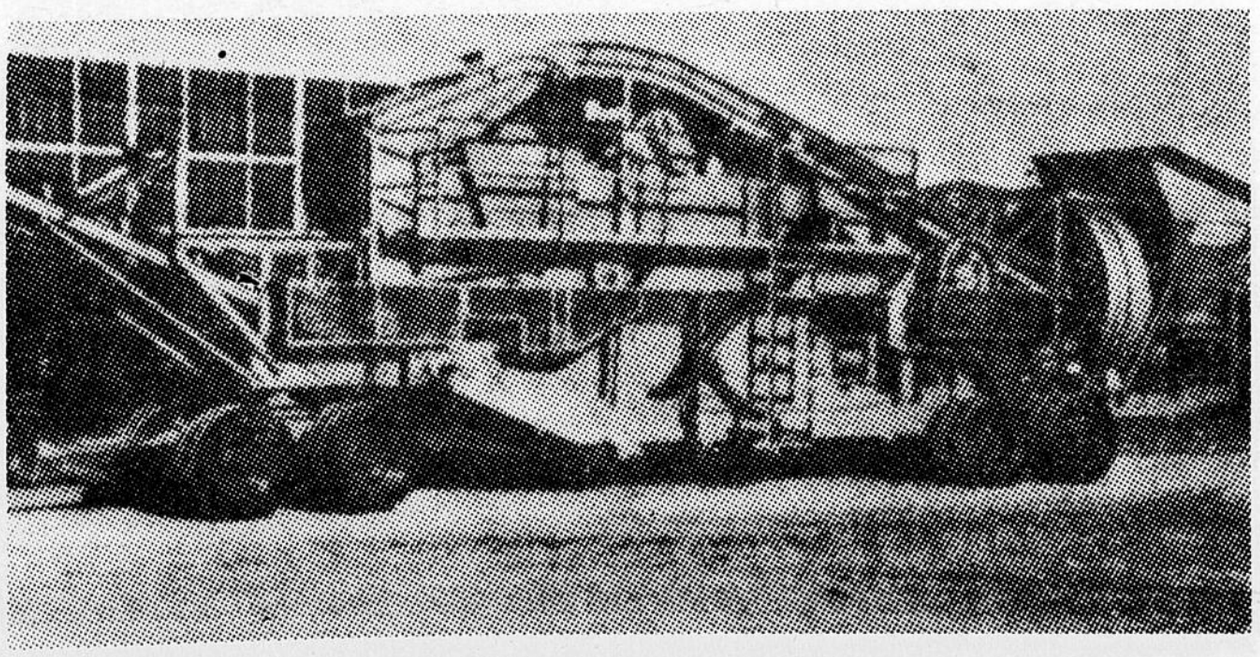
La direction voudrait profiter de l'occasion qui lui est offerte, pour souligner la collaboration et l'effort fournis par tous et chacun durant l'année 1975.

Cette période de temps des fêtes se veut une période de réjouissance, de bonheur et aussi de réflexion.

Que l'année 1976 soit pour chacun de nous l'occasion de bâtir objectivement une société responsable et par conséquent, heureuse.

Elle veut souhaiter une Bonne et Heureuse Année à tous et une année de prospérité.

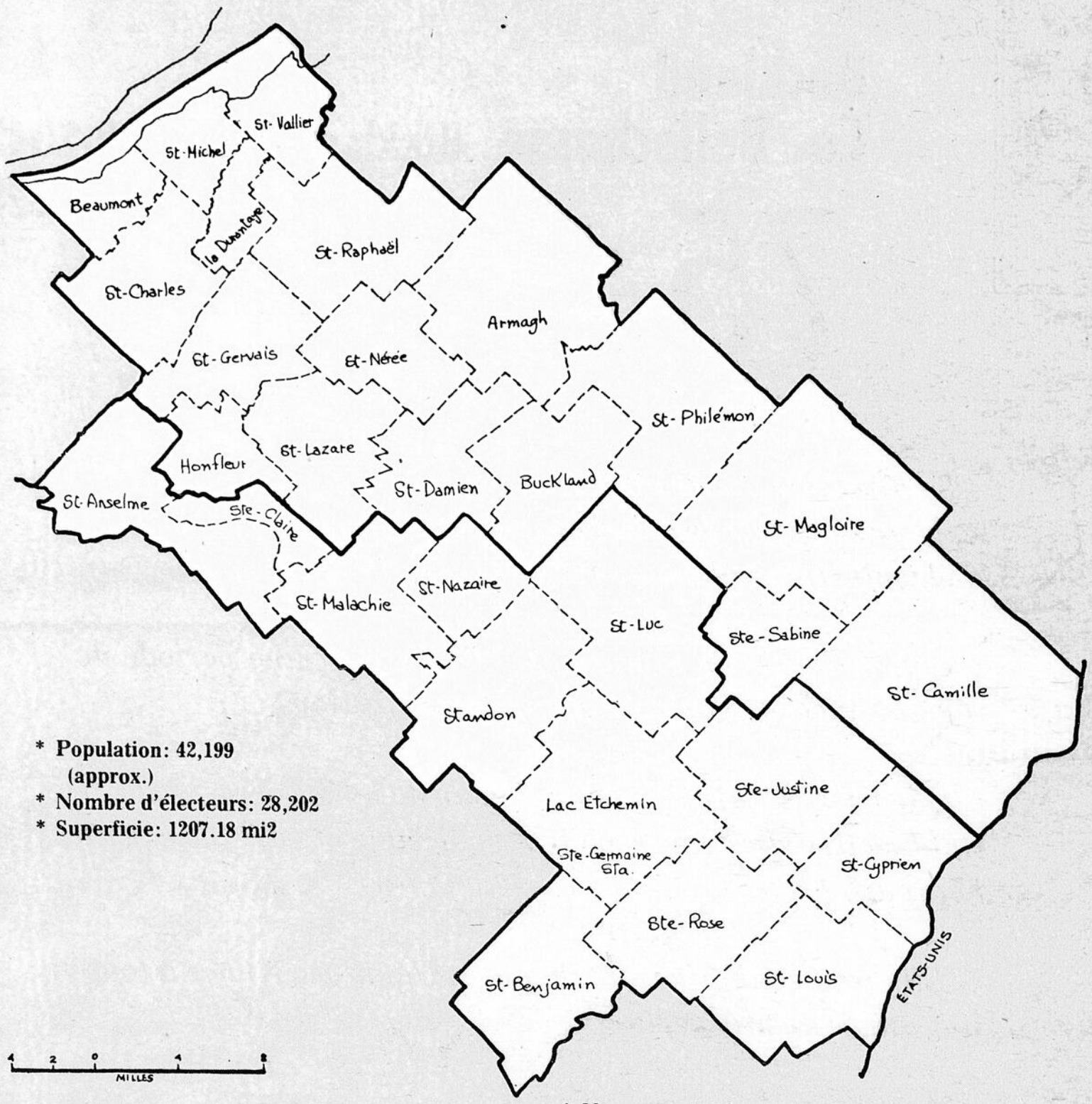
La Direction



PIERRE MERCIER

NOTRE DEPUTE DANS

BELLECHASSE DORCHESTER



* **Population: 42,199 (approx.)**
* **Nombre d'électeurs: 28,202**
* **Superficie: 1207.18 mi2**

* **Nouveau comté provincial de Bellechasse**

POUR MIEUX NOUS SERVIR

2 bureaux de comté

314 rue Jacques
Lac Etchemin
Tél.: 625-6941
bureau ouvert tous les jours de 9.00 à 17.00 hres; présence du député les 1er et 3e lundis du mois

8A rue Commerciale
Saint-Charles
Tél.: 887-3445
présence du député les 2e et 4e lundis du mois;

1 bureau au Parlement

chambre 301-A
Assemblée Nationale
Tél.: 643-2691